



Rapport sur les finances communales en 2017

**Présentation de la situation financière
des 351 communes bernoises
(selon le MCH2)**

Editeur
Office des affaires communales et de l'organisation du territoire

Mai 2019

OACOT

Auteur et éditeur

Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
du canton de Berne
Nydegasse 11/13, 3011 Berne

Distribution

Le présent rapport peut être téléchargé à partir de l'adresse **www.be.ch/communes**, rubriques «Finances communales», puis «Statistiques et rapports».

Table des matières

1	Synthèse	4
2	Evénement particuliers survenus en 2017	6
3	Evaluation des résultats de l'ensemble des communes.....	7
3.1	Aperçu des comptes annuels de 2017.....	7
3.2	Bilan en 2017	8
3.3	Résultat des comptes de 2017.....	11
3.4	Compte de résultats de 2017 selon les fonctions	13
3.5	Compte de résultats de 2017 selon les groupes de matières.....	15
4	Comparaisons interrégionales et intercantionales	18
4.1	Evaluations au niveau des arrondissements administratifs	18
4.2	Comparaisons intercantionales.....	26
5	Indicateurs	31
5.1	Résultat du compte général en francs par habitant en 2017	32
5.2	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires en 2017.....	34
5.3	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt en 2017	36
5.4	Capitaux propres déterminants par habitant en 2017	38
5.5	Quotient de l'excédent du bilan du compte général en 2017	40
5.6	Quotité d'investissement en 2017	42
5.7	Investissements nets par habitant en 2017.....	44
5.8	Degré d'autofinancement en 2017	46
5.9	Quotité d'autofinancement en 2017	48
5.10	Quotité de la charge des intérêts en 2017	50
5.11	Dette brute par rapport aux revenus en 2017	52
5.12	Quotient d'endettement net en 2017	54
5.13	Endettement net en francs par habitant en 2017	56
5.14	Quotité de la charge financière en 2017	58
5.15	Quotité d'impôt en 2017	60
5.16	Nombre d'habitants en 2017	62
5.17	Péréquation financière et mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes par rapport aux recettes fiscales ordinaires en 2017	64
6	Commentaire	67
6.1	Buts du rapport sur les finances communales	67
6.2	Données	67
6.3	Indicateurs.....	67
6.4	Recueils de données.....	69
Annexe	Recueil de données	
Annexe I	Indicateurs : médiane et moyenne.....	1
Annexe II	Arrondissements administratifs (présentation graphique).....	2
Annexe III	Indicateurs de l'exercice 2017 par commune.....	3
Annexe IV	Bases de calcul des indicateurs financiers.....	10

1 Synthèse

Les 351 communes bernoises¹ peuvent se prévaloir de bons résultats en 2017. Leur situation financière, en cette deuxième année d'application du modèle comptable harmonisé 2 (MCH2), s'est même légèrement améliorée par rapport à 2016. Pour la première fois depuis que le canton collecte les données financières des communes, aucune d'entre elles ne présente de découvert de son bilan. L'excédent de revenus moyen est de 88 francs par habitant.

L'état du **bilan** est **particulièrement réjouissant** : pour la première fois depuis 1994 (année du premier relevé), aucune commune bernoise ne présente de comptes déficitaires. Les capitaux propres ont augmenté de 5,6 % pour atteindre 5135 francs par habitant. Cette nouvelle amélioration résulte d'un accroissement des attributions aux capitaux propres, notamment en faveur des préfinancements. L'excédent du bilan, qui dépasse de 4,1 % celui de 2016, est de 1127 francs par habitant.

Le **résultat des comptes annuels** met une nouvelle fois en évidence un **excédent de revenus**. Celui-ci est de **88 francs par habitant**, soit 13 francs de plus qu'en 2016 (75 fr./hab.), alors que les communes ont davantage comptabilisé d'amortissements (hausse de 10 %) du patrimoine administratif. Les valeurs sur lesquelles se fondent ces amortissements, soit avant tout les immobilisations corporelles du patrimoine administratif, enregistrent elles aussi une progression de 10 % en l'espace d'une année.

Si l'on considère le poids respectif des **charges** par domaine, on constate que le **poste le plus important** reste celui de la **sécurité sociale**, avec 1685 francs par habitant. En chiffres nets, on note toutefois un léger recul par rapport à 2016. A l'inverse, le deuxième poste par ordre d'importance, celui de la formation, est majoré de 3,4 %. S'agissant des revenus, le poste principal, qui regroupe les finances et les impôts, progresse quelque peu en chiffres nets pour se monter à 3486 francs par habitant.

Les **revenus fiscaux, de 2775 francs par habitant**, sont la principale source de financement des communes. Ils ont progressé de 3 % bien que la quotité d'impôt médiane, de 1,74, soit restée inchangée.

Les **investissements nets sont en moyenne de 608 francs par habitant**, dépassant de peu le montant de l'exercice précédent. Pourtant, la plupart des communes n'ont que peu investi, à savoir entre 0 et 500 francs par habitant. La médiane est au niveau de la valeur-seuil de 10 %.

L'**autofinancement** est de 512 francs par habitant, soit 1,8 % de plus qu'en 2016. Les indicateurs pertinents, le degré et la quotité d'autofinancement, reflètent en partie cette progression, mais sans que leur moyenne n'atteigne le niveau idéal.

Le MCH2 prévoit une comptabilisation d'amortissements supplémentaires dans le compte général destinée à contrebalancer la faiblesse attendue de l'autofinancement. Les montants servent à la constitution de réserves dans les capitaux propres, susceptibles d'être dissoutes à certaines conditions bien précises : il faut pour cela que le **quotient de l'excédent du bilan** descende en deçà de 30 %. En moyenne, ce quotient est de 43,8 % en 2017, soit un peu plus qu'en 2016. Les réserves de politique financière des communes se sont consolidées à raison de plus de 70 millions de francs au total et représentent 1,1 % de la somme du bilan.

Comme en 2016, et de manière un peu plus marquée encore, presque tous les indicateurs financiers sont favorables. Les performances ont quelque peu diminué en ce qui concerne la quotité de la charge financière, le quotient d'endettement net et l'endettement net par habitant, qui n'en restent

¹ Par « communes », le présent rapport désigne aussi bien les communes municipales que les communes mixtes.

pas moins à un très bon niveau. Il s'agit de suivre l'évolution – assez timide – du degré et de la quotité d'autofinancement. A relever encore que la quotité d'investissement a plutôt reculé en l'espace d'une année.

Le rapport montre aussi les **effets de la péréquation financière cantonale** et des mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes, qu'il compare aux recettes fiscales communales ordinaires. En 2017, 9 communes sur 10 touchent des prestations à ce titre. Le total des montants de la péréquation financière ainsi que des mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes est de 285,8 millions de francs. Le canton a versé 178,3 millions de francs (dotation minimale, indemnisation forfaitaire pour les charges de centre urbain, prestations complémentaires géo-topographique et socio-démographique) tandis que les contributions des communes se montent à 107,5 millions de francs (réduction des disparités).

Une **comparaison interrégionale** fait ressortir les particularités suivantes à l'échelle des arrondissements administratifs :

- Le résultat du compte général est élevé dans l'arrondissement de Biel/Bienne.
- L'excédent du bilan est particulièrement marqué dans les communes de Haute-Argovie et du Jura bernois.
- Les communes de Haute-Argovie ont le plus de fortune nette par habitant.
- Depuis plusieurs années, les communes de l'arrondissement du Haut-Simmental et de Gessenay consentent d'importants investissements, à l'inverse de celles de l'arrondissement de Thoune.
- L'arrondissement de Biel/Bienne enregistre le plus haut degré d'autofinancement, tandis que la quotité d'autofinancement est élevée dans celui du Haut-Simmental et de Gessenay.
- D'une manière générale, la charge des intérêts est modeste. Elle est particulièrement faible en Haute-Argovie et à l'inverse plutôt élevée dans l'arrondissement du Haut-Simmental et de Gessenay. Il en va de même de la quotité de la charge financière et de la dette brute par rapport aux revenus.
- C'est en Haute-Argovie que la quotité d'impôt est au plus bas niveau et dans le Jura bernois, au niveau le plus élevé.
- S'agissant de la péréquation financière, les communes de l'arrondissement de Biel/Bienne reçoivent particulièrement peu de soutien. Dans l'arrondissement de Frutigen et du Bas-Simmental, à l'inverse, l'afflux net de fonds par rapport aux recettes fiscales est considérable.

En comparaison intercantonale des moyennes des indicateurs, les communes bernoises se distinguent par leurs bonnes performances en termes de quotité de la charge financière, d'endettement net par habitant et de dette brute par rapport aux revenus. Elles se situent par contre plutôt en queue de peloton pour la quotité de la charge des intérêts, qui est bonne à l'échelle nationale. Enfin, elles sont confinées dans le dernier tiers du classement s'agissant du degré et de la quotité d'autofinancement ainsi que de la quotité d'investissement.

Si les moyennes ont progressé plutôt favorablement dans l'ensemble du pays, par rapport à 2016, force est de relever que les communes bernoises ne s'inscrivent pas toutes dans cette tendance générale. Ce constat doit toutefois être nuancé car tous les cantons n'ont pas encore introduit le MCH2 à l'échelon communal, ce qui rend les comparaisons délicates.

2 Événement particuliers survenus en 2017

Les communes du canton de Berne ont, pour la deuxième fois en 2017, toutes établi leurs comptes en application du MCH2. Ainsi, des comparaisons sont désormais possibles avec des valeurs basées sur des règles de codification identiques.

Le nombre de communes est passé de 352 à 351 suite à la fusion de Tägertschi avec la commune de Münsingen.

Il est particulièrement réjouissant de constater que, pour la première fois depuis que les données sont collectées, aucune commune n'est confrontée à un découvert de son bilan.

3 Evaluation des résultats de l'ensemble des communes

3.1 Aperçu des comptes annuels de 2017

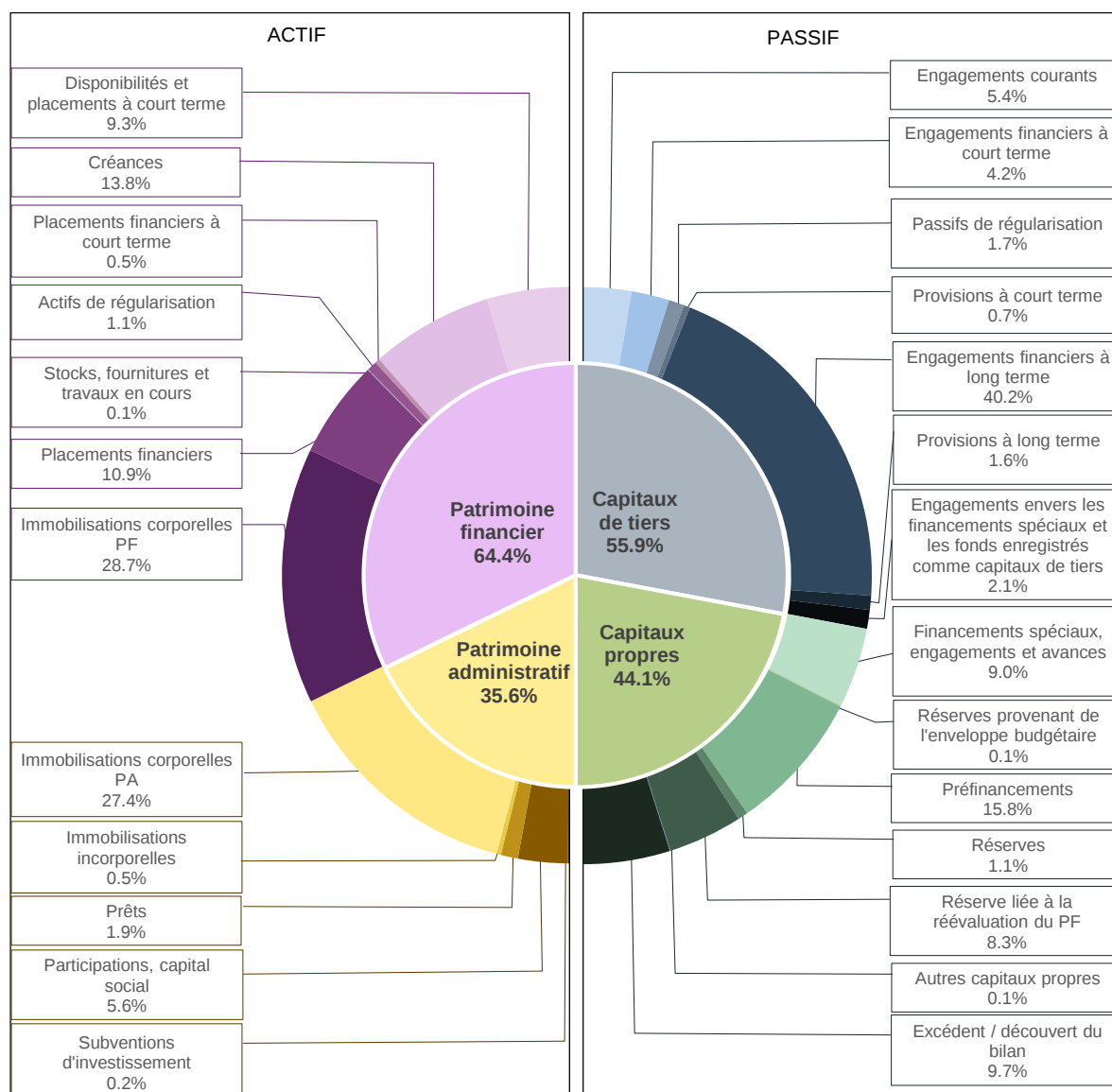
Pour la deuxième année consécutive, toutes les **communes bernoises, au nombre de 351** en 2017, ont clôturé leurs comptes en application du MCH2. Le chapitre 3 renseigne sur le bilan, le résultat des comptes ainsi que le compte de résultats, selon les fonctions d'une part et selon les groupes de matières d'autre part.

Les données principales sont présentées ci-dessous, sans commentaire, pour l'ensemble des communes bernoises. Il s'agit de montants totaux exprimés en francs.

Données principales	2017	2016
Charges	6 186 606 648	6 009 775 885
Revenus	6 276 996 331	6 086 508 767
Résultat annuel du compte de résultats, compte global	90 389 683	76 732 882
Résultat annuel du compte de résultats, compte général	47 759 526	35 940 730
Résultat annuel, financements spéciaux	42 630 156	40 792 152
Revenu de l'impôt des personnes physiques	2 129 748 083	2 095 126 321
Revenu de l'impôt des personnes morales	333 675 184	308 876 523
Taxe immobilière	236 697 297	232 900 444
Investissements nets	622 287 336	603 836 797
Total du patrimoine financier	7 672 708 823	7 658 371 865
Total du patrimoine administratif, compte global	4 237 565 031	3 855 710 459
Capitaux de tiers	6 658 437 785	6 540 220 627
Capitaux propres	5 251 836 070	4 973 861 697
Réserves	132 971 316	60 703 228
Excédent / découvert du bilan	1 152 871 073	1 107 433 211
Autofinancement	523 814 737	514 569 783
Résultat du financement	-98 472 600	-89 267 014

Tableau 1 : Données principales des comptes de 2017 et de l'exercice précédent

3.2 Bilan en 2017



Graphique 1: Postes du bilan en pour-cent

L'**actif** est composé du patrimoine financier (PF) et du patrimoine administratif (PA). Le PF comprend les actifs qui peuvent être vendus à tout moment sans que l'exécution des tâches publiques ne soit entravée. Il est inscrit au bilan à sa valeur vénale et n'est pas amorti, mais périodiquement réévalué. Le PA comprend tous les actifs servant directement à l'exécution des tâches publiques. Il est inscrit au bilan à sa valeur d'acquisition ou de production et amorti de manière linéaire en fonction de sa durée d'utilisation.

En 2017, le **PF** représente **64,4 % de l'actif**. Par rapport à l'ensemble de la population bernoise, le PF cumulé de toutes les communes correspond à une moyenne de 7501 francs par personne. Il n'a progressé que de 0,2 % en une année, tandis que la croissance démographique a été de 0,5 %. Ainsi, le montant par habitant a diminué. Le poste principal du PF est constitué par les immobilisations corporelles, qui atteignent 3342 francs par habitant.

Lors du passage au MCH2, en 2016, le PF a fait l'objet d'une première réévaluation. Le montant de la revalorisation qui en a découlé a été attribué à une réserve *ad hoc* des capitaux propres. Des réserves latentes excédant un milliard de francs, soit plus de 1000 francs par habitant, ont ainsi été mises en évidence (cf. également le chap. 5.13, p. 56).

Le **PA**, pour sa part, constitue **35,6 % de l'actif**, et son montant cumulé atteint 4143 francs par habitant. Par rapport à 2016, il a progressé dans l'ensemble de 382 millions de francs ou de 10 %. Cette augmentation concerne pour l'essentiel le poste principal du PA, celui des immobilisations corporelles qui sont de 3185 francs par habitant. Des investissements ont été consentis en faveur de nouvelles immobilisations.

Les postes du PA ont été non pas réévalués au moment de l'introduction du MCH2, mais repris à leur valeur comptable. Le MCH2 a introduit une autre nouveauté : les amortissements sont comptabilisés de manière linéaire selon la durée d'utilisation du patrimoine (diminution de la valeur des actifs). Au cours des premières années, ils seront donc relativement peu élevés. Avec des investissements nets constants, une telle méthode a pour effet de majorer les valeurs patrimoniales. Or, en 2017, les investissements nets sont même en légère augmentation. Les amortissements linéaires calculés sur la base de la durée d'utilisation visent une présentation du PA qui corresponde à la valeur résiduelle effective.

Le **passif** est subdivisé en capitaux propres et capitaux de tiers. Les **capitaux de tiers en constituent 55,9 %**, ce qui correspond à 6510 francs par habitant (exercice précédent : 6427 fr.). D'une manière générale, les communes bernoises ont enregistré une hausse de 1,8 % de leurs capitaux de tiers. Les engagements financiers à long terme (essentiellement des hypothèques, des emprunts et des crédits), à hauteur de 4678 francs par habitant, sont le poste principal du passif.

Si les capitaux de tiers ont vu croître leur volume, les **capitaux propres** ne sont pas en reste. Avec 5135 francs par habitant (exercice précédent : 4888 fr.), ils représentent **44,1 % du passif**. Par rapport à 2016, leur hausse est de 5,6 % ou de 278 millions de francs.

Les capitaux propres se divisent principalement en quatre postes : préfinancements (15,8 % du total du bilan), excédent du bilan (9,7 % du total du bilan), financements spéciaux, engagements et avances (9,0 % du total du bilan) et réserve liée à la réévaluation du PF (8,3 % du total du bilan). A l'exception du dernier, ces postes ont augmenté en 2017.

D'une manière générale, les capitaux propres d'une commune s'étoffent lorsque les attributions au bilan sont supérieures aux prélèvements ou en cas de report d'un excédent de revenus au bilan. En 2017, la progression a été de 278 millions de francs pour l'ensemble des communes. Elle a été particulièrement marquée (+ 176,7 millions de fr.) dans le groupe de matières des préfinancements², suivi des réserves (+ 72,3 millions de fr.) et de l'excédent du bilan (+ 45,7 millions de francs).

Les réserves de politique financière³, deux ans⁴ après l'introduction du MCH2, ne représentent que 1,1 % du passif tout en enregistrant une nette hausse par rapport à 2016.

Aucune commune n'est déficitaire en 2017, pour la première fois depuis 1994, année de la première collecte des données financières. En 2016, une commune présentait encore un découvert de son bilan (cf. également le chap. 5.3, p. 36).

² Il s'agit de financements spéciaux à vocation de préfinancement qui sont gérés sur la base d'un règlement communal, lequel précise l'affectation des fonds.

³ Les réserves de politique financière résultent d'amortissements supplémentaires qui doivent impérativement être comptabilisés en présence des conditions prévues par la législation. Elles ne sont constituées que dans le compte général. Les attributions ont lieu dans les capitaux propres, et plus précisément dans le groupe de matières 294 « réserves ».

⁴ Quatre ans pour les dix communes pilotes.

Bilan		Comptes de 2017			Comptes de 2016		Diffé- rence en millions de CHF
		en millions de CHF	CHF / hab.	en %	en millions de CHF	CHF / hab.	
1	Actif	11 910,2	11 644	100,0	11 514,1	11 314	+396,2
10	Patrimoine financier	7 672,7	7 501	64,4	7 658,4	7 525	+14,2
100	Disponibilités et placements à court terme	1 107,0	1 082	9,3	1 099,1	1 080	+7,9
101	Créances	1 638,1	1 601	13,8	1 639,6	1 611	-1,5
102	Placements financiers à court terme	64,4	63	0,5	100,4	99	-36,0
104	Actifs de régularisation	131,8	129	1,1	131,4	129	+0,3
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	10,7	10	0,1	10,7	11	-0,1
107	Placements financiers	1 302,4	1 273	10,9	1 301,4	1 279	+1,1
108	Immobilisations corporelles PF	3 418,1	3 342	28,7	3 375,5	3 317	+42,6
14	Patrimoine administratif	4 237,6	4 143	35,6	3 855,7	3 789	+381,9
140	Immobilisations corporelles PA	3 258,1	3 185	27,4	2 932,8	2 882	+325,3
142	Immobilisations incorporelles	60,0	59	0,5	33,3	33	+26,6
144	Prêts	227,2	222	1,9	205,9	202	+21,4
145	Participations, capital social	665,5	651	5,6	669,9	658	-4,4
146	Subventions d'investissement	26,8	26	0,2	13,9	14	+12,9
2	Passif	11 910,2	11 644	100,0	11 514,1	11 314	+396,2
20	Capitaux de tiers	6 658,4	6 510	55,9	6 540,2	6 427	+118,2
200	Engagements courants	638,4	624	5,4	600,5	590	+37,9
201	Engagements financiers à court terme	503,8	493	4,2	479,5	471	+24,2
204	Passifs de régularisation	207,9	203	1,7	203,2	200	+4,7
205	Provisions à court terme	83,6	82	0,7	89,2	88	-5,6
206	Engagements financiers à long terme	4 784,7	4 678	40,2	4 733,2	4 651	+51,4
208	Provisions à long terme	187,9	184	1,6	185,4	182	+2,6
209	Engagements envers les finance- ments spéciaux et les fonds enregis- trés comme capitaux de tiers	252,2	247	2,1	249,2	245	+3,0
29	Capitaux propres	5 251,8	5 135	44,1	4 973,9	4 888	+278,0
290	Financements spéciaux, engage- ments (+) et avances (-)	1 075,8	1 052	9,0	1 039,0	1 021	+36,9
292	Réserves provenant de l'enveloppe budgétaire	6,8	7	0,1	9,5	9	-2,7
293	Préfinancements	1 881,8	1 840	15,8	1 705,0	1 675	+176,7
294	Réserves	133,0	130	1,1	60,7	60	+72,3
296	Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier	993,9	972	8,3	1 030,3	1 012	-36,5
298	Autres capitaux propres	7,4	7	0,1	21,9	22	-14,5
299	Excédent / découvert du bilan	1 153,2	1 127	9,7	1 107,4	1 088	+45,7

Tableau 2 : Bilan des deux derniers exercices

3.3 Résultat des comptes de 2017

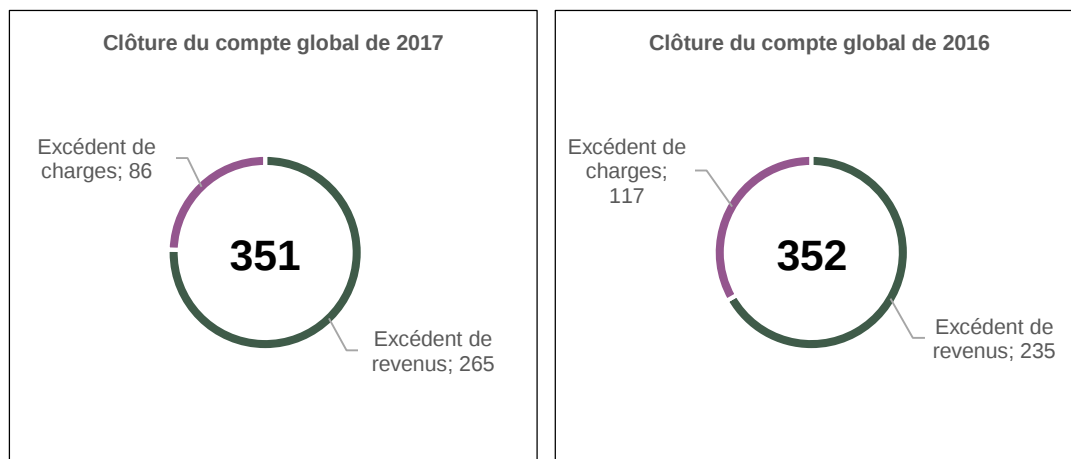
Postes du compte global	Comptes de 2017		Comptes de 2016	
	Charges CHF / hab.	Revenus CHF / hab.	Charges CHF / hab.	Revenus CHF / hab.
Compte de résultats				
Total des charges (3)	6048		5905	
Total des revenus (4)		6137		5981
Excédent de revenus	88		75	
Excédent de charges				
Total	6137	6137	5981	5981
Compte des investissements				
Total des dépenses reportées au bilan (690)	703		703	
Total des recettes reportées au bilan (590)		95		110
Investissements nets		608		593
Total	703	703	703	703
Financement				
Autofinancement		512		506
Report des investissements nets	608		593	
Excédent de financement				
Découvert de financement		96		87

Tableau 3 : Postes du compte global en francs par habitant

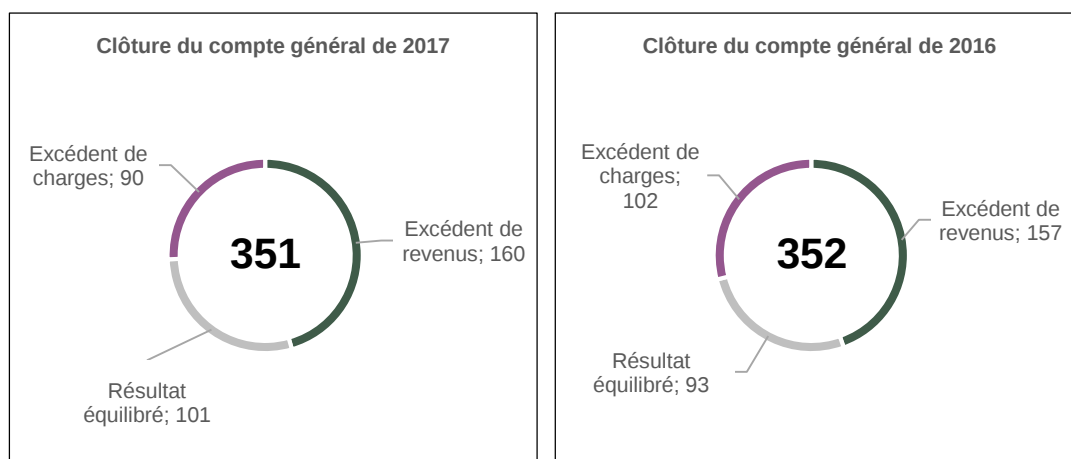
Le total des charges des communes, en 2017, est en moyenne de 6048 francs par habitant. En regard, le total des revenus est de 6137 francs par habitant. Ainsi, **le compte global se solde par un résultat positif moyen de 88 francs par habitant**, contre 75 francs par habitant en 2016.

La clôture du compte global contient celle des financements spéciaux. Il s'agit de comptes indépendants, financés par les émoluments, par exemple pour l'alimentation en eau ou l'élimination des eaux usées. Les financements spéciaux n'apparaissent toutefois pas dans les comptes communaux si les tâches en question sont confiées à un syndicat de communes. Il existe ainsi de grandes disparités entre les communes s'agissant des tâches accomplies, avec des répercussions sur le compte global à la clef, de sorte qu'il est plus pertinent de prendre le compte général comme base de comparaison (compte alimenté par les impôts, sans les financements spéciaux).

En moyenne, **le compte général se monte à 47 francs par habitant** (contre 35 fr. en 2016), mais cela ne signifie pas que toutes les communes enregistrent un excédent de revenus. Elles sont 101 à obtenir un résultat équilibré du compte général, le plus souvent suite à la comptabilisation d'amortissements supplémentaires (cf. également le chap. 5.2, p. 34).



Graphique 2 : Clôture du compte global des deux derniers exercices selon le nombre de communes

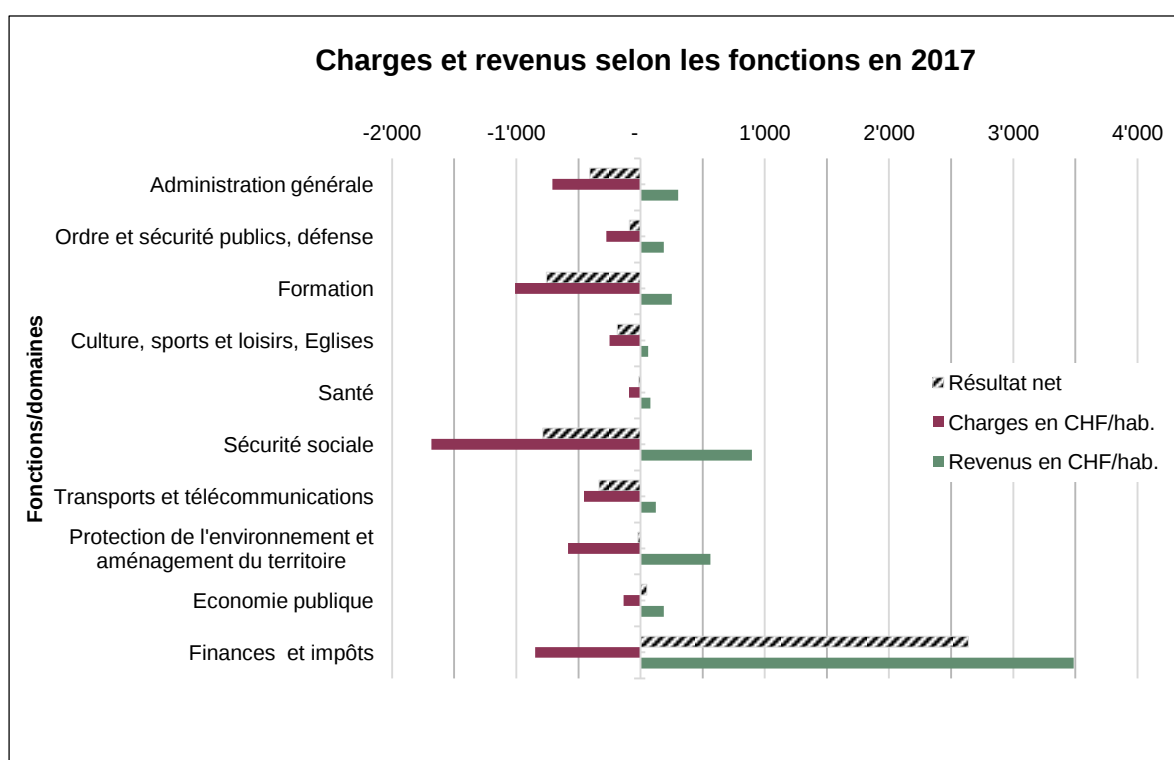


Graphique 3 : Clôture du compte général des deux derniers exercices selon le nombre de communes

En 2017, des **investissements nets de 608 francs par habitant** en moyenne sont reportés du compte des investissements au bilan. La hausse par rapport à 2016 est de 3,1 % (cf. également le chap. 5.7, p. 44).

Quant à l'**autofinancement**, il est de **512 francs par habitant**, soit un montant légèrement supérieur à celui de 2016 (506 fr./hab.), mais inférieur à celui des investissements nets. Il en résulte un **solde négatif de financement de 96 francs par habitant** (exercice précédent : 87).

3.4 Compte de résultats de 2017 selon les fonctions



Graphique 4: Compte de résultats selon la classification fonctionnelle en francs par habitant

Les **charges du compte de résultats** sont, pour l'ensemble des communes, de 6187 millions de francs, ce qui correspond à 6048 francs par habitant. La répartition selon les fonctions renseigne sur les domaines ou les tâches auxquels les ressources sont affectées.

Comme par le passé, c'est la **sécurité sociale** qui occasionne **le plus de charges : 1685 francs par habitant** en 2017, soit un montant légèrement supérieur à celui de 2016. Les revenus ne sont toutefois pas négligeables dans ce domaine, puisqu'ils sont de 897 francs. Le résultat net en francs par habitant a même quelque peu reculé en une année. En chiffres nets, les plus gros postes dans ce domaine sont les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI ainsi que l'aide matérielle.

La sécurité sociale est suivie de la **formation**, qui coûte **1009 francs par habitant** et a enregistré une hausse de 3,4 %. Ce sont les coûts d'exploitation et d'infrastructure scolaires, avec les bâtiments scolaires, qui pèsent le plus lourd.

L'administration générale coûte 711 francs par habitant, soit 2,7 % de plus qu'en 2016.

En 2017, les revenus de l'ensemble des communes sont supérieurs aux charges et totalisent 6277 millions de francs, soit une moyenne de 6137 francs par habitant.

Le domaine des **finances** et des **impôts** génère **56 % des revenus ou 3486 francs par habitant**. La hausse enregistrée en une seule année est de 13,3 %.

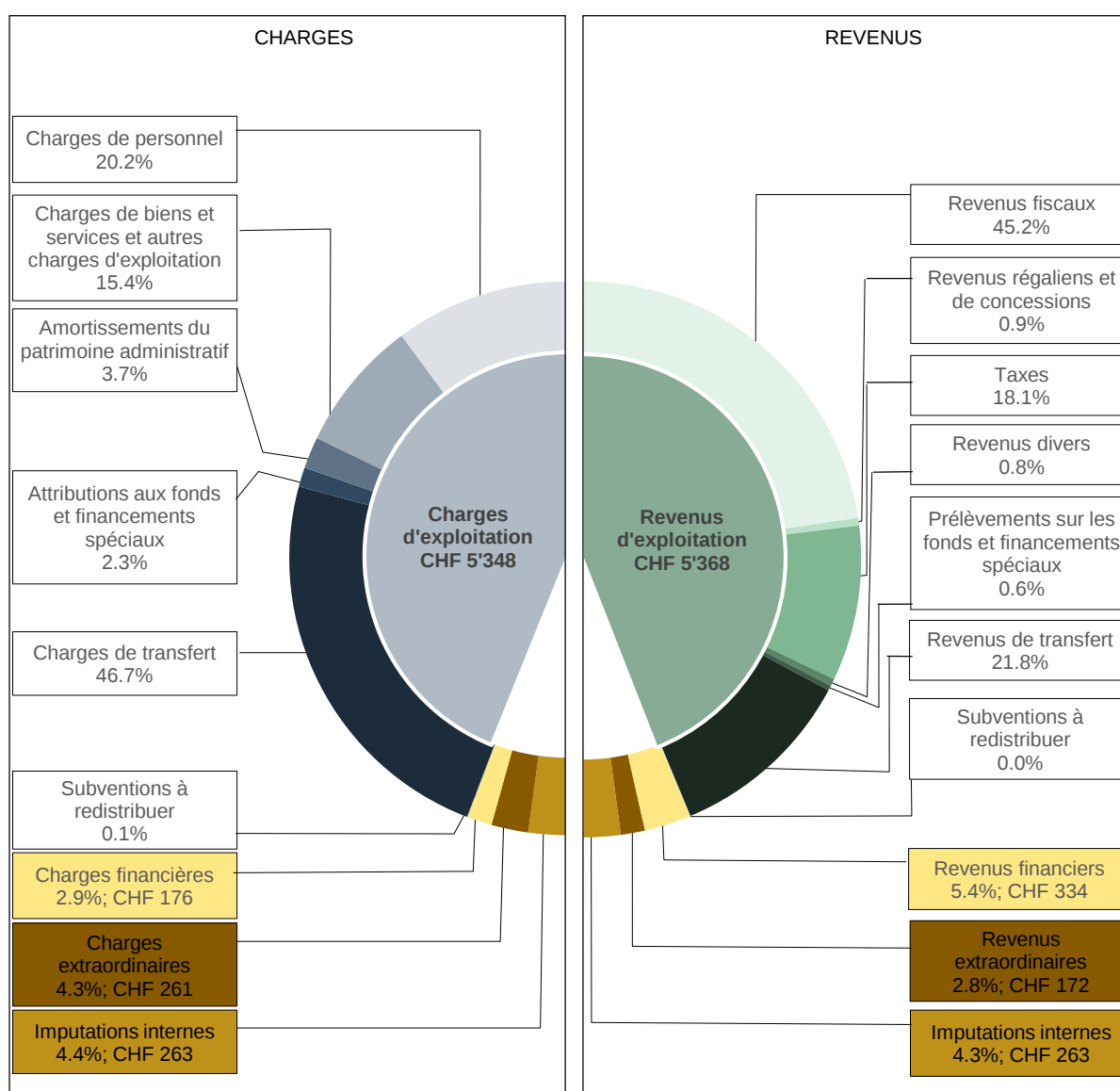
En valeur nette, le compte de résultats est surtout influencé par les finances et les impôts, la sécurité sociale, la formation et l'administration générale.

Compte de résultats selon les fonctions		Comptes de 2017		Comptes de 2016	
		Charges CHF / hab.	Revenus CHF / hab.	Charges CHF / hab.	Revenus CHF / hab.
0	Administration générale	711	302	695	295
					
	Résultat net	409		400	
1	Ordre et sécurité publics, défense	276	186	267	178
					
	Résultat net	89		89	
2	Formation	1009	252	981	245
					
	Résultat net	757		736	
3	Culture, sports et loisirs, Eglises	251	62	243	57
					
	Résultat net	189		186	
4	Santé	93	80	93	82
					
	Résultat net	13		11	
5	Sécurité sociale	1685	897	1677	884
					
	Résultat net	788		793	
6	Transports et télécommunications	456	122	449	122
					
	Résultat net	334		327	
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire	584	562	586	557
					
	Résultat net	22		30	
8	Economie publique	137	188	162	207
					
	Résultat net		51		46
9	Finances et impôts	847	3486	752	3355
					
	Résultat net		2639		2603

Tableau 4 : Charges et revenus des deux derniers exercices selon la classification fonctionnelle du compte de résultats en francs par habitant.

Un pictogramme représente 100 francs de résultat net par habitant en 2017.

3.5 Compte de résultats de 2017 selon les groupes de matières



Graphique 5 : Compte de résultats par groupes de matières en pour-cent

Les **charges** des comptes communaux, en 2017, atteignent 6048 francs par habitant, ce qui représente une progression de 2,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Le principal poste de charges est celui des transferts, qui se montent à 2827 francs par habitant, soit 46,7 % de l'ensemble des charges. Il inclut en particulier les subventions en faveur de collectivités publiques et de tiers ainsi que les dédommagements à des collectivités publiques (dont les paiements en faveur de la péréquation financière et de la compensation des charges). En 2017, son total est pratiquement resté au niveau de l'année précédente pour l'ensemble des communes, avec une hausse d'à peine 0,5 %. Comme la progression démographique a été plus prononcée, le montant par habitant subit un léger recul.

Les charges de personnel occupent le deuxième rang (20,2 %), suivies des charges de biens et services et autres charges d'exploitation (15,4 %). Elles sont, dans les deux cas, quelque peu supérieures aux valeurs de 2016.

Les **amortissements du PA**, dépassant de 9,5 % ceux de 2016, se montent à 223 francs par habitant. Ces valeurs sont nettement inférieures à celles que les communes comptabilisaient avec le MCH1. En effet, les amortissements linéaires en fonction de la durée d'utilisation imposés par le

MCH2 exercent un fort impact sur ce poste, tout comme l'inadmissibilité, désormais, des anciennes « dépréciations complémentaires » (cf. également le chap. 3.2, p. 8).

Les **revenus** de l'ensemble des communes atteignent 6137 francs par habitant. Leur hausse par rapport à 2016, de 3,1 %, est plus marquée que celles des charges, d'où un résultat positif majoré (cf. le chap. 3.3, p. 11).

Une part prépondérante des revenus (45,2 %) provient des impôts, qui se montent en moyenne à **2775 francs par habitant**. En une année, la hausse a été de 82 millions de francs, soit de 3,0 %. Les impôts directs des personnes physiques et des personnes morales forment l'essentiel des revenus fiscaux.

Au deuxième rang figurent les revenus de transfert (21,8 %) qui englobent notamment les dédommagements de collectivités publiques ainsi que la péréquation financière et la compensation des charges. Avec une progression de 3,4 % par rapport à 2016, ils atteignent 1338 francs par habitant. Ils sont suivis des taxes (18,1 %), soit en particulier des émoluments perçus pour l'eau, les eaux usées, les déchets et l'électricité. Leur montant, en léger recul, est de 1110 francs par habitant.

A noter par ailleurs la nette progression **tant des charges que des revenus extraordinaires**. Il s'agit notamment, en vertu de la législation cantonale, des attributions aux préfinancements ou à la réserve de politique financière, de même que d'autres attributions aux capitaux propres qui sont comptabilisées avant la clôture (cf. également le chap. 3.2, p. 8 ss).

Le résultat – positif – est de 88 francs par habitant. Il se situe à un niveau encore supérieur à celui de 2016, qui était de 75 francs par habitant.

Compte de résultats selon les groupes de matières	Comptes de 2017			Comptes de 2016		Différence en millions de CHF
	en millions de CHF	CHF / hab.	en %	en millions de CHF	CHF / hab.	
3 Charges	6186,6	6048	100,0	6009,8	5905	+176,8
30 Charges de personnel	1252,2	1224	20,2	1197,9	1177	+54,3
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	955,3	934	15,4	929,7	914	+25,5
33 Amortissements du PA	227,7	223	3,7	208,0	204	+19,7
34 Charges financières	180,4	176	2,9	175,0	172	+5,4
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	139,8	137	2,3	136,6	134	+3,2
36 Charges de transfert	2891,6	2827	46,7	2891,1	2841	+0,5
37 Subventions à redistribuer	3,1	3	0,1	3,5	3	-0,3
38 Charges extraordinaires	267,2	261	4,3	206,2	203	+60,9
39 Imputations internes	269,4	263	4,4	261,7	257	+7,6
4 Revenus	6277,0	6137	100,0	6086,5	5981	+190,5
40 Revenus fiscaux	2838,0	2775	45,2	2755,9	2708	+82,0
41 Revenus régaliens et de concessions	56,5	55	0,9	55,4	54	+1,1
42 Taxes	1134,9	1110	18,1	1135,3	1116	-0,4
43 Revenus divers	52,4	51	0,8	67,8	67	-15,4
44 Revenus financiers	341,2	334	5,4	328,3	323	+12,9
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	36,8	36	0,6	29,3	29	+7,5
46 Revenus de transfert	1368,9	1338	21,8	1324,4	1301	+44,4
47 Subventions à redistribuer	3,1	3	0,0	3,3	3	-0,2
48 Revenus extraordinaires	175,8	172	2,8	125,3	123	+50,5
49 Imputations internes	269,4	263	4,3	261,5	257	+7,9
Excédent de revenus		88			75	
Excédent de charges		-			-	

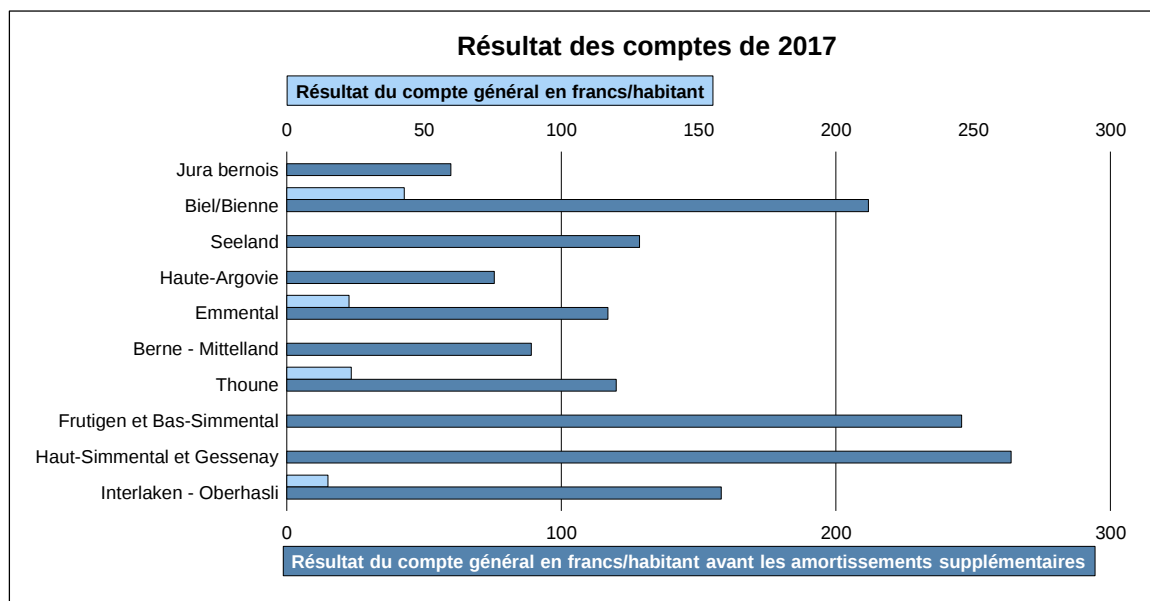
Tableau 5 : Compte de résultats des deux derniers exercices par groupes de matières

4 Comparaisons interrégionales et intercantionales

4.1 Evaluations au niveau des arrondissements administratifs

Le canton de Berne est subdivisé en dix arrondissements administratifs. Les écarts existant entre ceux-ci font l'objet du présent chapitre, les comparaisons étant fondées sur les **valeurs médianes**. Une carte des arrondissements figure à l'annexe II.

4.1.1 Résultat des comptes (compte général)



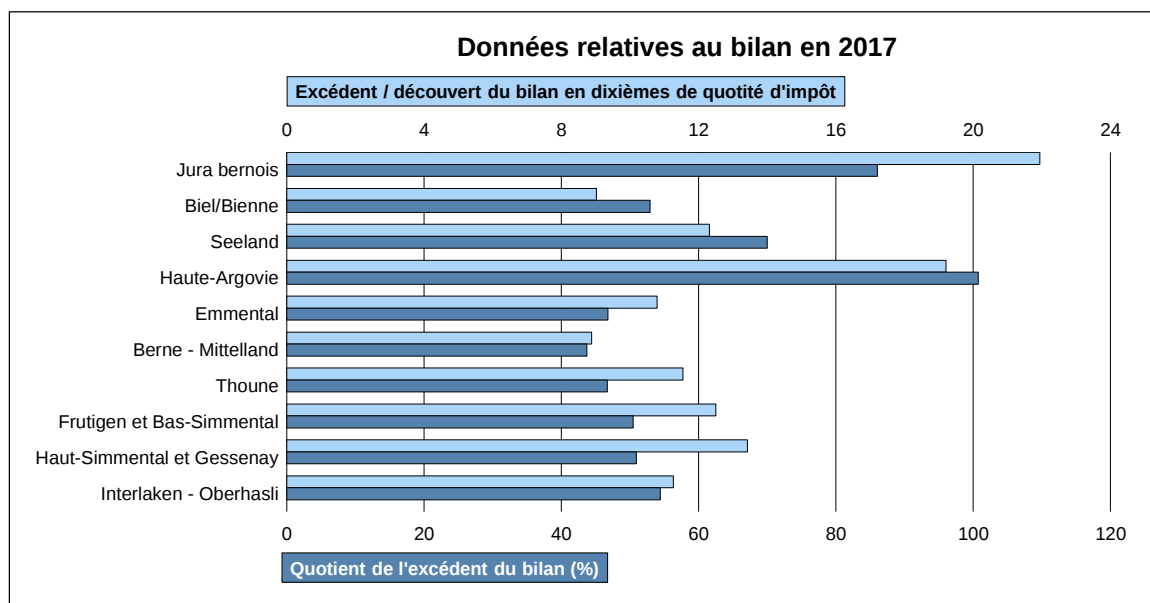
Graphique 6 : Comparaison du résultat des comptes dans les arrondissements

Après comptabilisation des amortissements supplémentaires inhérents au système, les comptes de nombreuses communes sont équilibrés. Le graphique indique donc le résultat des comptes avant et après cette opération comptable. Les amortissements supplémentaires servent à la constitution de réserves dans les capitaux propres (groupe de matières 294).

Dans les arrondissements de **Biel/Bienne**, de l'**Emmental**, de **Thoun** et d'**Interlaken – Oberhasli**, la commune située au milieu de la fourchette a généré en 2017 un modeste excédent de revenus du compte général après comptabilisation d'amortissements supplémentaires (bande claire). La médiane cantonale est de 0 franc par habitant.

Sans amortissements supplémentaires, tous les arrondissements auraient dégagé un excédent (bande foncée) et la médiane cantonale, positive, atteindrait 117 francs par habitant. Les arrondissements du **Haut-Simmental** et de **Gessenay** ainsi que de **Frutigen** et du **Bas-Simmental** vont jusqu'à obtenir une valeur supérieure à 200 francs par habitant. A l'inverse, ce sont les arrondissements du **Jura bernois** et de la **Haute-Argovie** qui enregistrent les valeurs les plus faibles.

4.1.2 Données relatives au bilan



Graphique 7 : Comparaison des données relatives au bilan dans les arrondissements

Le graphique ci-dessus combine l'excédent ou le découvert du bilan (bande claire) et le quotient de l'excédent du bilan (bande foncée), dans les deux cas par rapport aux recettes fiscales. Le caractère excédentaire ou déficitaire du bilan est exprimé en dixièmes de quotité d'impôt, tandis que le quotient de l'excédent du bilan est calculé en fonction des impôts directs et de la péréquation financière.

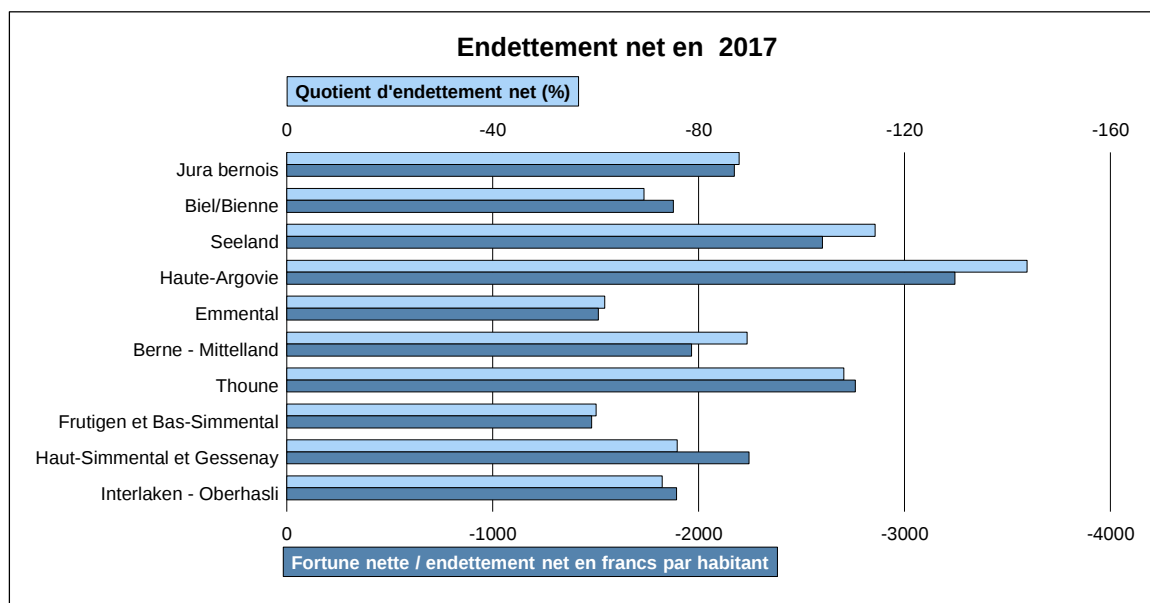
Dans chacun des arrondissements, les deux indicateurs tendent à être simultanément soit plutôt élevés, soit plutôt bas, de manière plus ou moins marquée pour l'un ou l'autre.

La médiane cantonale se situe à 12 pour l'excédent du bilan en dixièmes de quotité d'impôt et s'approche de 60 % s'agissant du quotient de l'excédent du bilan.

Les arrondissements du **Jura bernois** et de la **Haute-Argovie** se distinguent (comme les années précédentes) par la présence d'importants capitaux propres : l'excédent du bilan y est supérieur à 16 dixièmes de quotité d'impôt et le quotient de l'excédent du bilan y dépasse 80 %. Les médianes des autres arrondissements sont très homogènes.

Il est intéressant de relever qu'aucun arrondissement administratif n'enregistre de très faibles valeurs. La médiane est partout d'au moins 8 dixièmes de quotité d'impôt pour l'excédent du bilan et de plus de 40 % pour le quotient de l'excédent du bilan. Ainsi, l'état du bilan est bon dans l'ensemble du canton.

4.1.3 Endettement net



Graphique 8 : Comparaison de l'endettement net dans les arrondissements

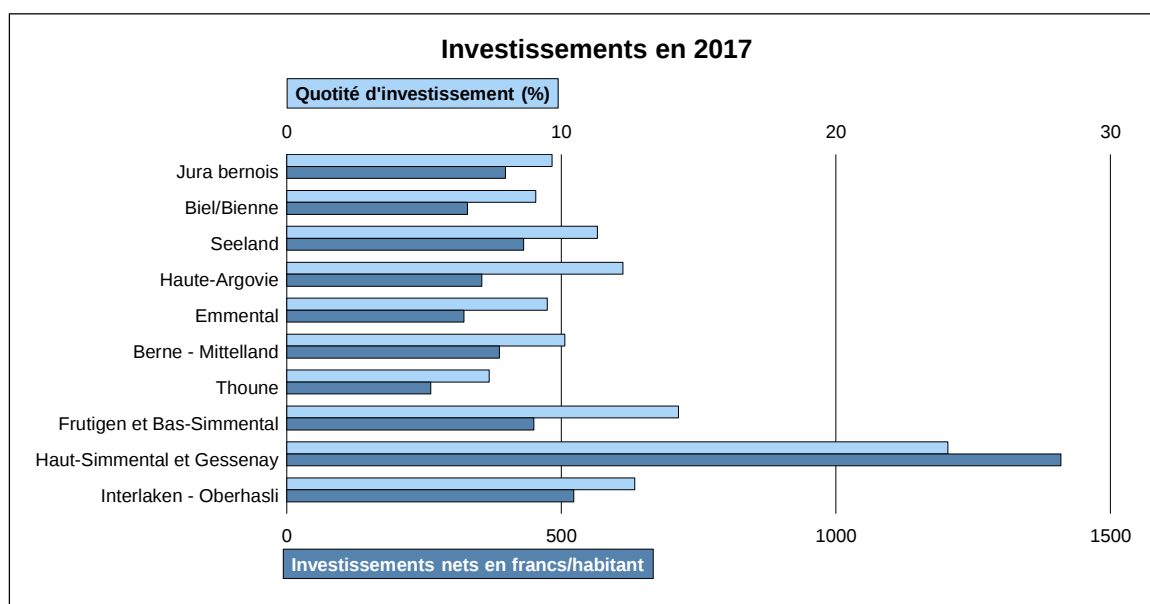
S'agissant de l'endettement net, la comparaison porte également sur deux indicateurs : le quotient d'endettement net, soit le rapport entre, d'une part, la dette nette et, d'autre part, les impôts directs et la péréquation financière (bande claire), et l'endettement net en francs par habitant (bande foncée). Il existe une forte corrélation positive entre eux.

Les valeurs sont négatives sur les deux échelles, ce qui signifie que les communes bernoises tendent à disposer d'une fortune nette plutôt qu'à avoir contracté une dette nette.

La médiane cantonale est de -96 % pour le quotient d'endettement net, et de -2366 francs par habitant pour l'endettement net.

Les valeurs les plus basses, donc les meilleures, sont réalisées par la **Haute-Argovie**, suivie des arrondissements du **Seeland** et de **Thoue**. A l'opposé, on trouve l'arrondissement de **Frutigen** et du **Bas-Simmental** ainsi que l'**Emmental**.

4.1.4 Investissements



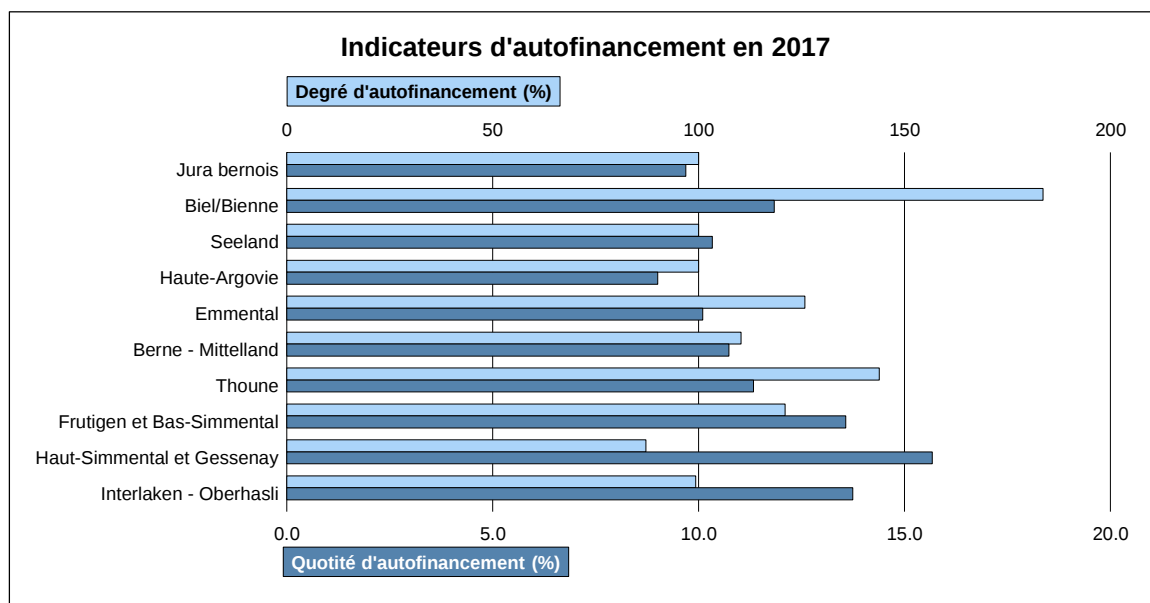
Graphique 9 : Comparaison du volume des investissements dans les arrondissements

Les deux indicateurs renseignant sur le volume des investissements examinés ici sont la quotité d'investissement (bande claire) et les investissements nets en francs par habitant (bande foncée). Le premier met les investissements bruts en rapport avec les charges globales, tandis que le second se focalise sur le montant net des investissements, divisé par le nombre d'habitants que compte la commune. Il existe là encore une corrélation positive entre ces deux indicateurs.

Les communes bernoises tendent à peu investir. La médiane cantonale se situe à 10,0 % dans le cas de la quotité d'investissement, et à 370 francs par habitant dans celui des investissements nets. Le graphique ci-dessus le montre bien : les bandes des différents arrondissements n'atteignent pas ou alors ne dépassent guère les seuils respectifs de 10 % et de 500 francs.

Depuis des années, les valeurs les plus élevées se concentrent très nettement dans l'arrondissement du **Haut-Simmental** et de **Gessenay**. A l'inverse, c'est la commune médiane de l'arrondissement de **Thoue** qui enregistre les valeurs les plus faibles, tandis que les avant-dernières places sont occupées par les arrondissements de l'**Emmental** et de **Biel/Bienne**. Force est de relever que les investissements nets peuvent fortement fluctuer d'année en année, surtout dans les petites communes.

4.1.5 Indicateurs d'autofinancement



Graphique 10 : Comparaison de l'autofinancement dans les arrondissements

Deux indicateurs renseignent sur l'autofinancement d'une commune : le degré d'autofinancement, soit le montant en francs de l'autofinancement par rapport aux investissements nets (bande claire), et la quotité d'autofinancement, soit ce même montant par rapport aux revenus courants (bande foncée).

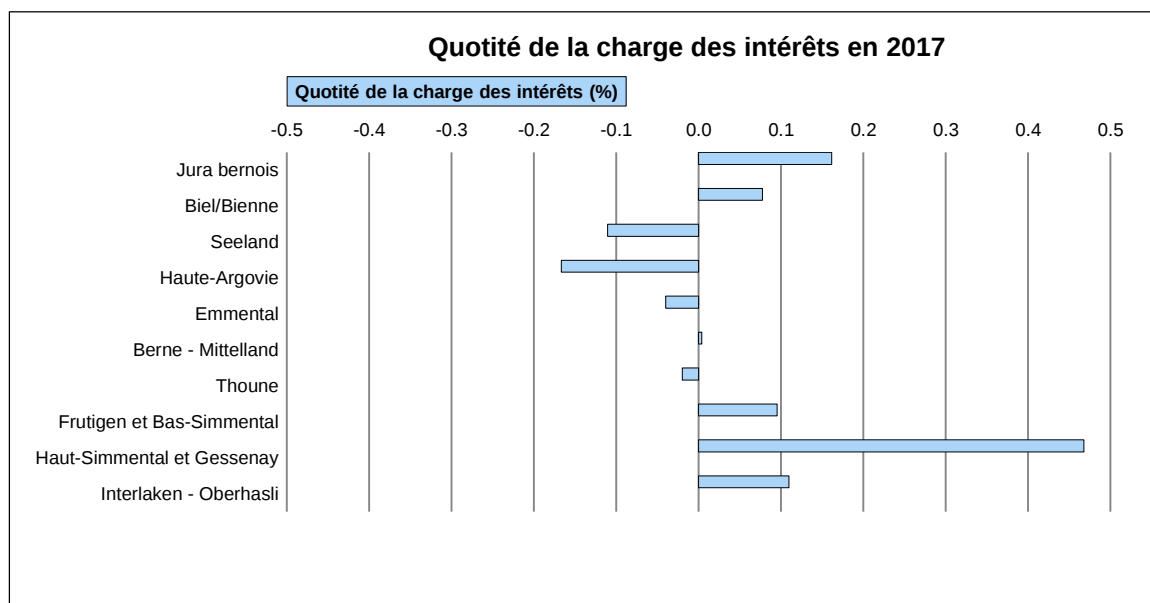
A l'échelle cantonale, la médiane se situe, respectivement, à 107,5 % et à 10,8 %.

On remarque que le degré d'autofinancement est parfois nettement plus élevé que la quotité d'autofinancement (la bande claire est sensiblement plus longue). Ce phénomène est particulièrement évident dans l'arrondissement de **Biel/Bienne**, un peu moins dans les arrondissements de **Thoune** et de l'**Emmental**. Il résulte d'investissements nets peu importants, lesquels peuvent toutefois fortement fluctuer d'une année à l'autre (cf. également ch. 4.1.4 supra, consacré aux investissements nets). Ainsi, des valeurs élevées peuvent tout à fait revêtir un caractère exceptionnel.

L'inverse se produit également, et c'est alors la quotité d'autofinancement qui l'emporte (la bande foncée est sensiblement plus longue). Cette situation peut elle aussi être due aux investissements nets : s'ils sont substantiels, ils réduisent dans une large mesure le degré d'autofinancement. On le constate bien dans l'arrondissement du **Haut-Simmental** et de **Gessenay**, où les communes consentent régulièrement d'importants investissements (cf. également ch. 4.1.4 supra, consacré aux investissements nets).

La quotité d'autofinancement qu'enregistre la commune médiane de l'arrondissement du **Haut-Simmental** et de **Gessenay** est très élevée (plus de 15 %). Il n'y a aucun arrondissement dans lequel les valeurs seraient particulièrement faibles.

4.1.6 Quotité de la charge des intérêts

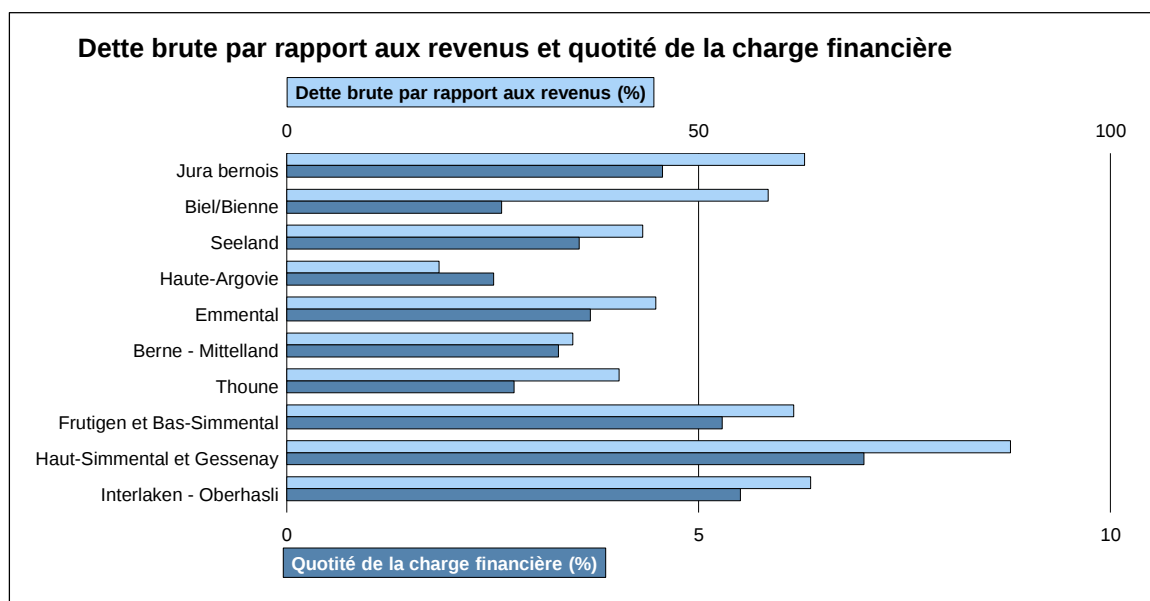


Graphique 11 : Comparaison de la quotité de la charge des intérêts dans les arrondissements

La quotité de la charge des intérêts est le rapport entre les charges nettes des intérêts et les revenus courants. A l'échelle cantonale, la médiane se situe à 0 %. Elle est négative dans les arrondissements du Seeland, de la Haute-Argovie, de l'Emmental et de Thoue, ce qui reflète une bonne performance : les communes tendent à encaisser plus de revenus des intérêts qu'elles ne supportent de charges liées à ceux-ci. Tel est particulièrement le cas en **Haute-Argovie**.

C'est dans l'arrondissement du **Haut-Simmental** et de **Gessenay** que la médiane est la plus élevée. D'une manière générale toutefois, elle est basse partout en raison du faible niveau des intérêts.

4.1.7 Dette brute par rapport aux revenus et quotité de la charge financière



Graphique 12 : Comparaison de la dette brute par rapport aux revenus et de la quotité de la charge financière dans les arrondissements

Les indicateurs de la dette brute par rapport aux revenus et de la quotité de la charge financière sont présentés en parallèle. Il existe une corrélation positive entre eux, mais qui n'est pas très pro-

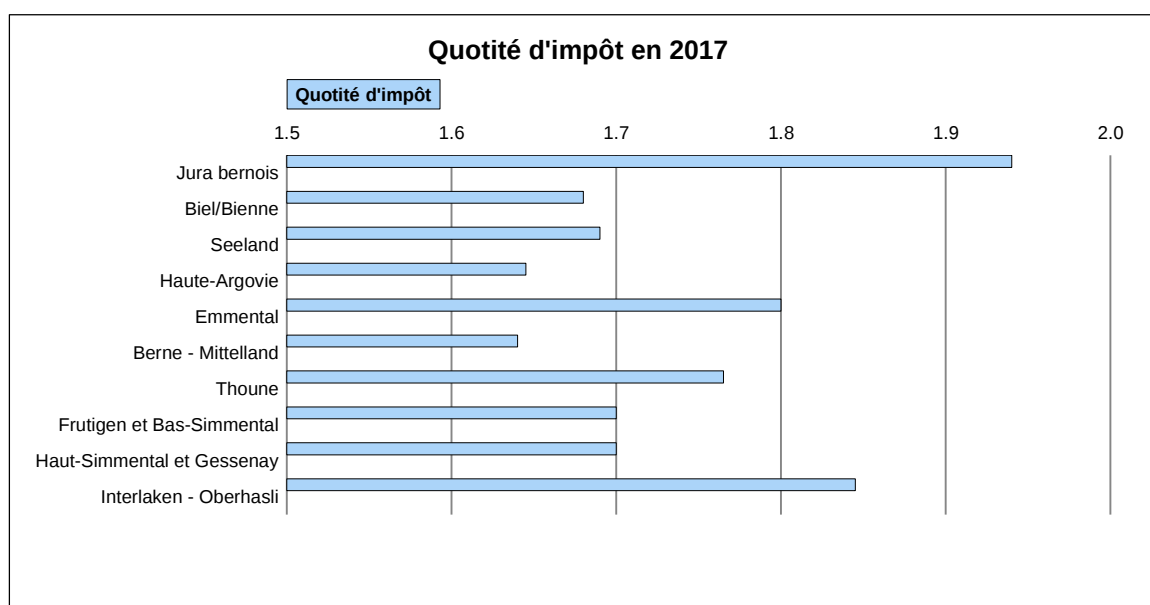
noncée. Les valeurs de la commune médiane sont soit plutôt élevées, soit plutôt faibles, sauf dans l'arrondissement de **Biel/Bienne** : la dette brute par rapport aux revenus est assez importante, alors que la quotité de la charge financière est relativement faible.

La médiane à l'échelle cantonale, de 44,6 % pour la dette brute par rapport aux revenus et de 3,5 % pour la quotité de la charge financière, est favorable dans les deux cas.

Les communes de **Haute-Argovie** réalisent une très bonne performance puisque c'est dans cet arrondissement que la médiane de la dette brute par rapport aux revenus et de la quotité de la charge financière atteint le niveau le plus bas.

L'inverse est constaté dans l'arrondissement du **Haut-Simmental** et de **Gessenay**, où les deux médianes sont les plus élevées. Celle de la dette brute par rapport aux revenus est bonne, tandis que celle de la quotité de la charge financière reflète une charge supportable.

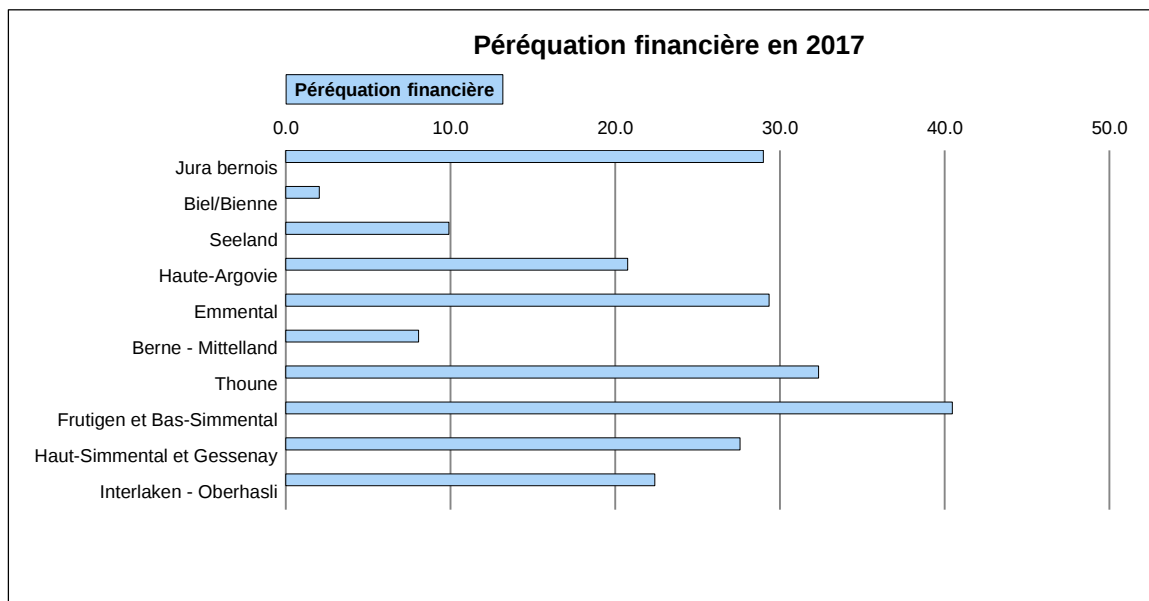
4.1.8 Quotité d'impôt



Graphique 13 : Comparaison de la quotité d'impôt dans les arrondissements

Les communes du **Jura bernois** continuent d'avoir les quotités d'impôt les plus élevées, suivies par celles de l'arrondissement d'**Interlaken – Oberhasli**. A l'opposé, c'est dans les arrondissements de **Berne – Mittelland** et de la **Haute-Argovie** que les médianes sont les plus faibles. A l'échelle cantonale, la quotité d'impôt médiane se situe à 1,74.

4.1.9 Péréquation financière



Graphique 14 : Comparaison de la péréquation financière dans les arrondissements

La commune médiane de l'arrondissement de **Biel/Bienne** est celle qui reçoit le moins de soutien au titre de la péréquation financière et des mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes, en pour-cent des recettes fiscales ordinaires.

La commune médiane de l'arrondissement de **Frutigen** et du **Bas-Simmental** est dans la situation inverse, avec une valeur dépassant 40 %.

A l'échelle cantonale, la médiane s'établit à 17,3 %.

4.2 Comparaisons intercantionales

Sept indicateurs financiers se prêtent aux comparaisons intercantionales, dès lors que leur moyenne est relevée chaque année par la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales (CACSFC) auprès des communes de tous les cantons. Il s'agit des **indicateurs financiers** suivants: **degré d'autofinancement, quotité d'autofinancement, quotité de la charge des intérêts, quotité de la charge financière, dette brute par rapport aux revenus, quotité d'investissement et endettement net par habitant.**

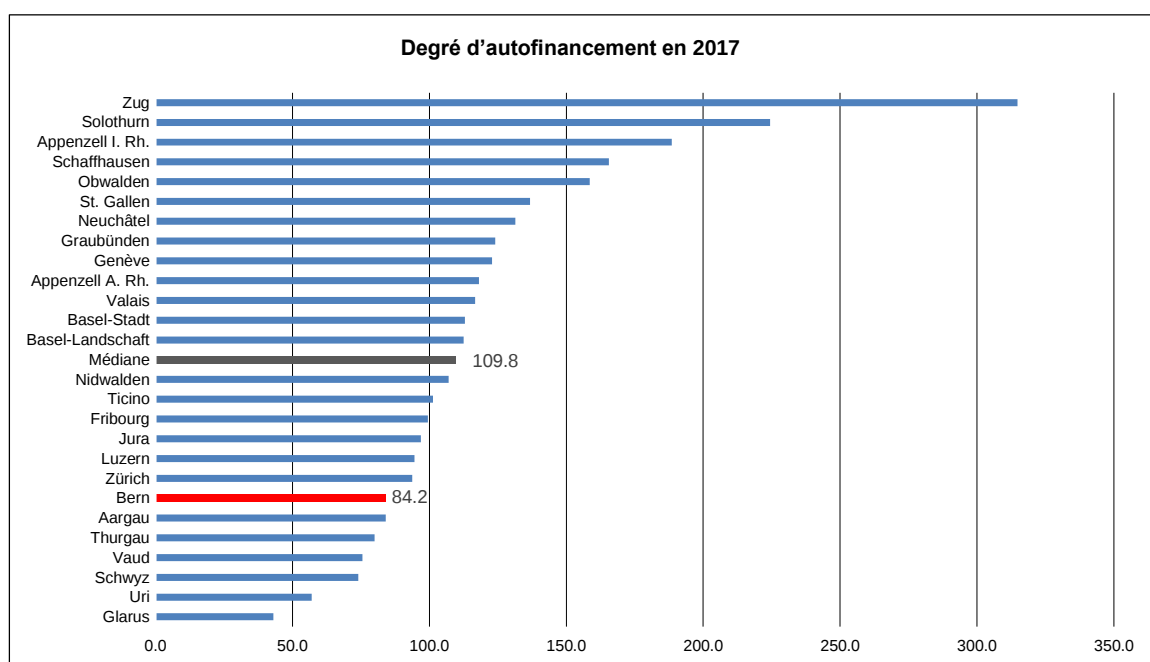
La comparaison la plus récente porte sur 2017 et a été publiée en mars 2019⁵. Les 12 cantons d'Argovie, d'Appenzell-Rhodes-Extérieures, d'Appenzell-Rhodes-Intérieures, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Glaris, de Nidwald, d'Obwald, de Soleure, d'Uri et de Zoug avaient déjà introduit à cette date le MCH2 dans l'ensemble de leurs communes⁶. Tel n'était pas encore le cas dans les 14 autres cantons, à savoir ceux de Fribourg, de Genève, des Grisons, du Jura, de Lucerne, de Neuchâtel, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Schwytz, du Tessin, de Thurgovie, du Valais, de Vaud et de Zurich. Les indicateurs calculés sur la base du MCH2 ne sont que partiellement comparables à ceux des années précédant le passage au nouveau modèle et leur interprétation exige de la circonspection.

Le présent chapitre analyse graphiquement les sept indicateurs financiers pour les comptes annuels de 2017. La **valeur moyenne des indicateurs financiers** du canton de Berne est comparée à celle des autres cantons.

On entend par là la moyenne pondérée des indicateurs. En d'autres termes, les valeurs absolues des communes sont additionnées et les différentes formules de calcul sont appliquées aux totaux ainsi obtenus. Ce n'est donc pas la moyenne arithmétique des indicateurs communaux qui sert de base aux comparaisons.

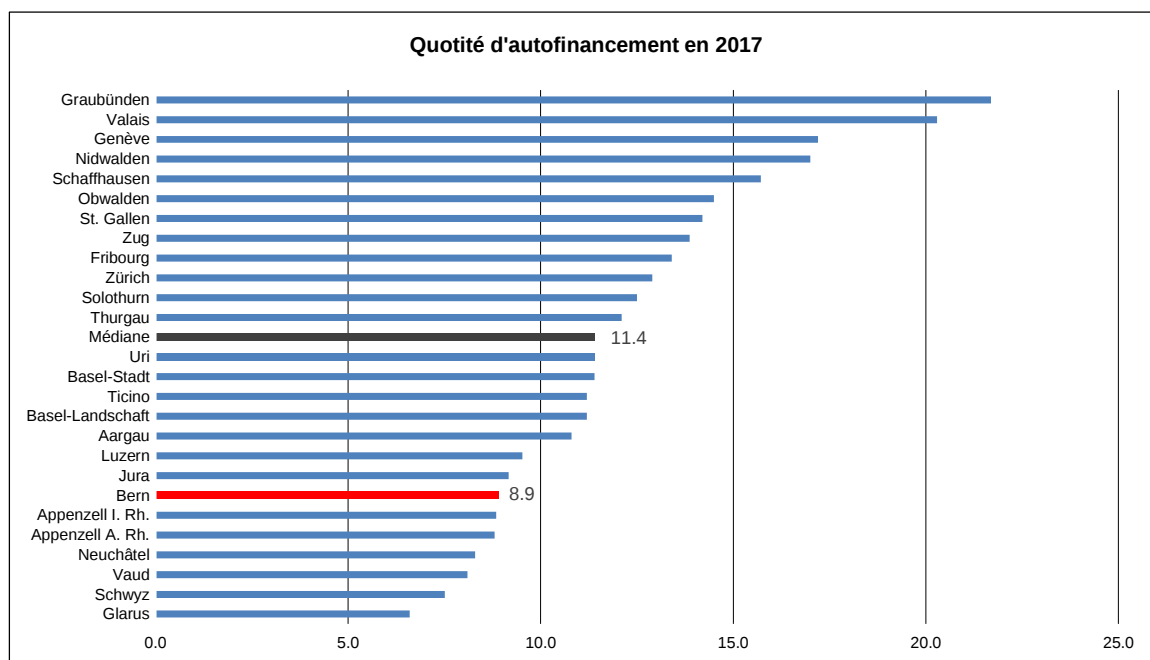
⁵ Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales, Info 32 / 22.03.2019, www.kkag-cacsfc.ch/fr/.

⁶ [Inventaire des pratiques de mise en œuvre du MCH2, trié par thèmes \(décembre 2018, pdf\)](#)



Graphique 15 : Comparaison intercantonale du degré d'autofinancement

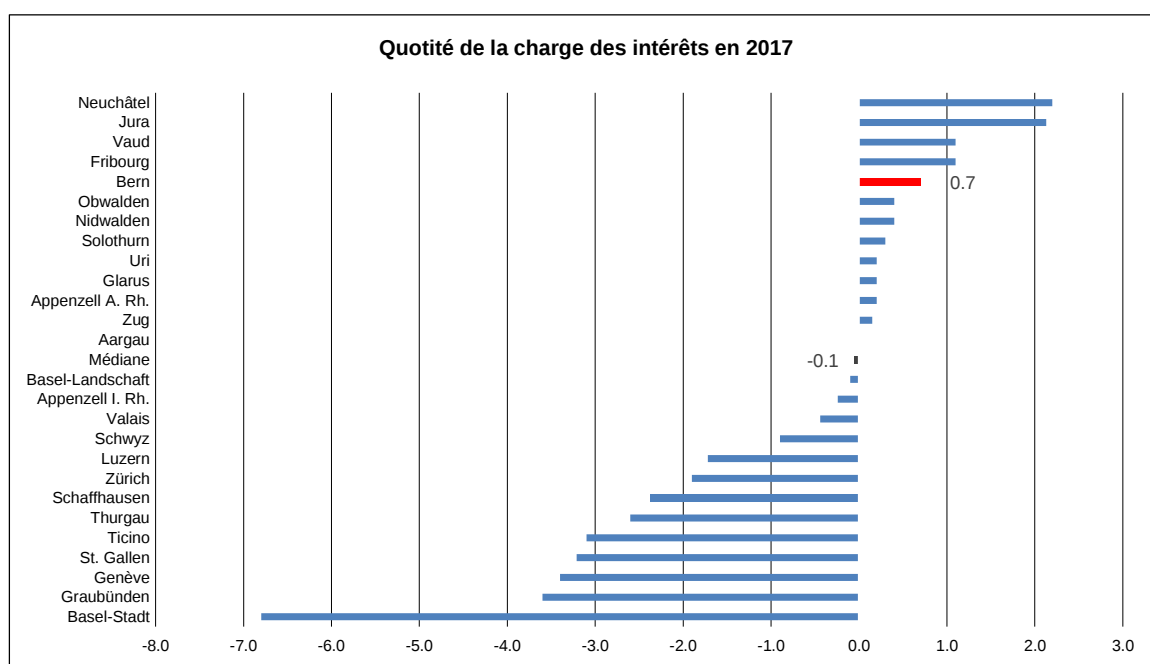
Degré d'autofinancement : La moyenne est de 84,2 % dans le canton de Berne, soit en deçà du seuil – souhaitable – de 100 % et nettement en deçà de la médiane de tous les cantons, qui atteint 109,8 %. Par rapport à 2016, cette dernière a progressé de 12,6 points de pourcentage, tandis que la moyenne des communes bernoises a reculé d'un point. Ces dernières se situent donc dans le tiers inférieur, mais présentent des taux normaux selon les valeurs indicatives de la CACSFC.



Graphique 16 : Comparaison intercantonale de la quotité d'autofinancement

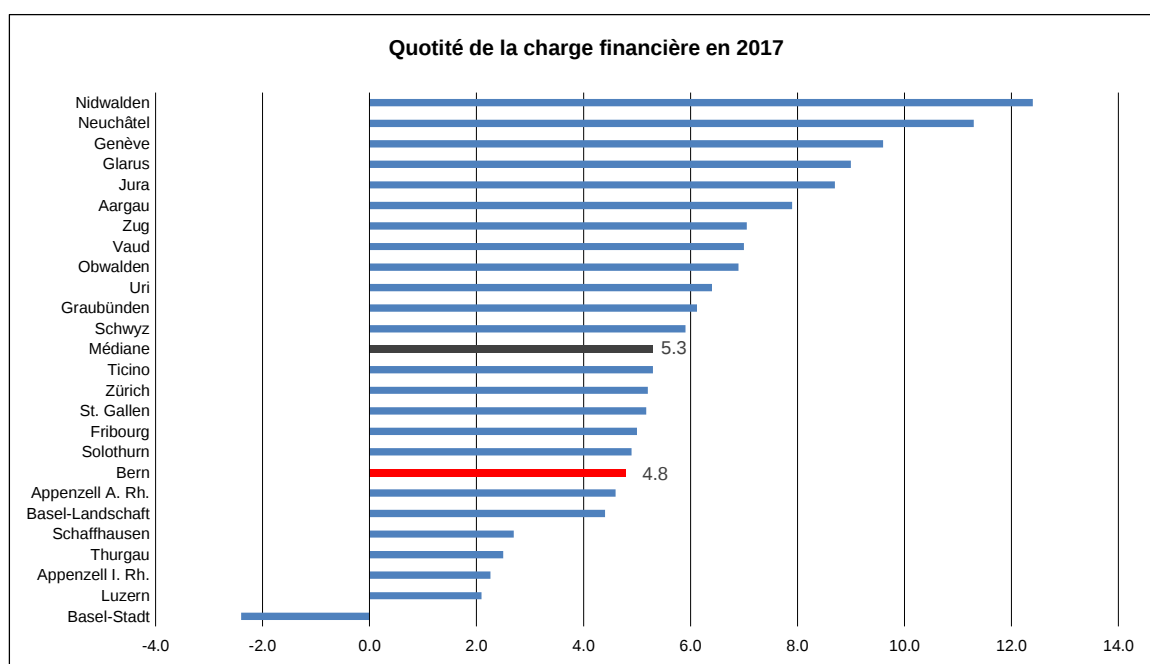
Quotité d'autofinancement : La médiane intercantonale est de 11,4 %, soit en légère progression par rapport à 2016 (10,7 %)⁷. Avec une moyenne qui s'est maintenue à 8,9 %, le canton de Berne se situe au-dessous de 10 %, donc à un faible niveau selon les valeurs indicatives de la CACSFC.

⁷ Dans le rapport sur les finances communales de 2016, c'est la valeur de 2017 qui avait été indiquée par erreur.



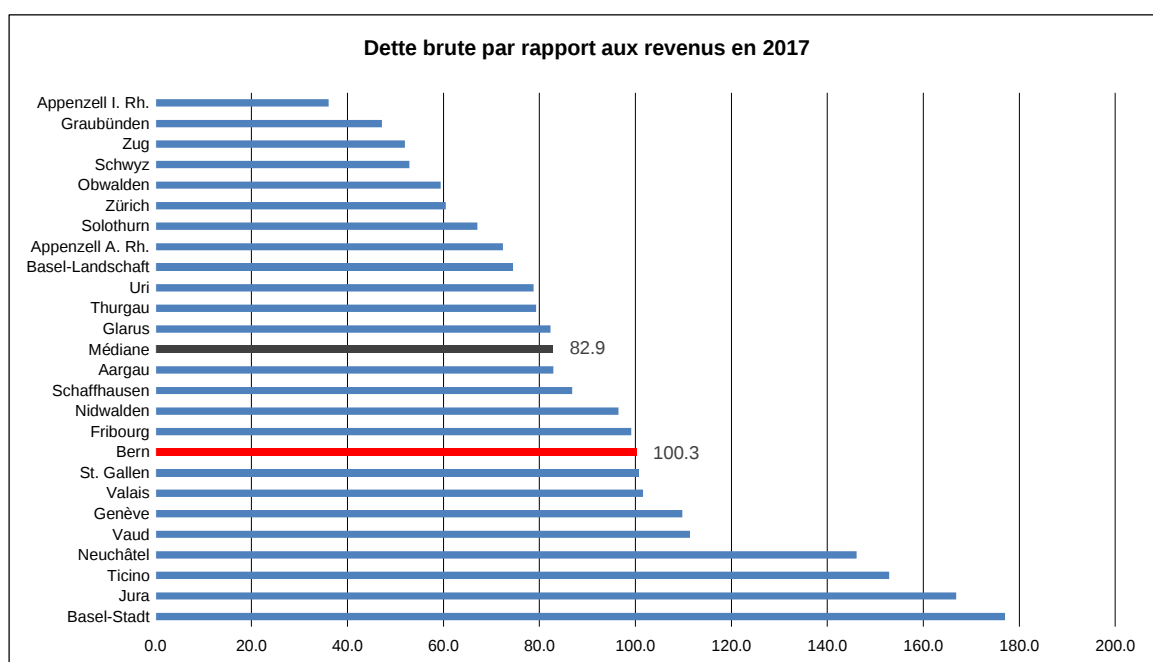
Graphique 17 : Comparaison intercantonale de la quotité de la charge des intérêts

Quotité de la charge des intérêts : La CACSFC considère comme bonnes toutes les moyennes inférieures à 4 %, un résultat atteint dans tous les cantons. La moyenne des communes bernoises se situe à 0,7 % (année précédente : 0,9 %) et n'est inférieure qu'à celle de quatre cantons. La médiane des valeurs cantonales reste de – 0,1 %.



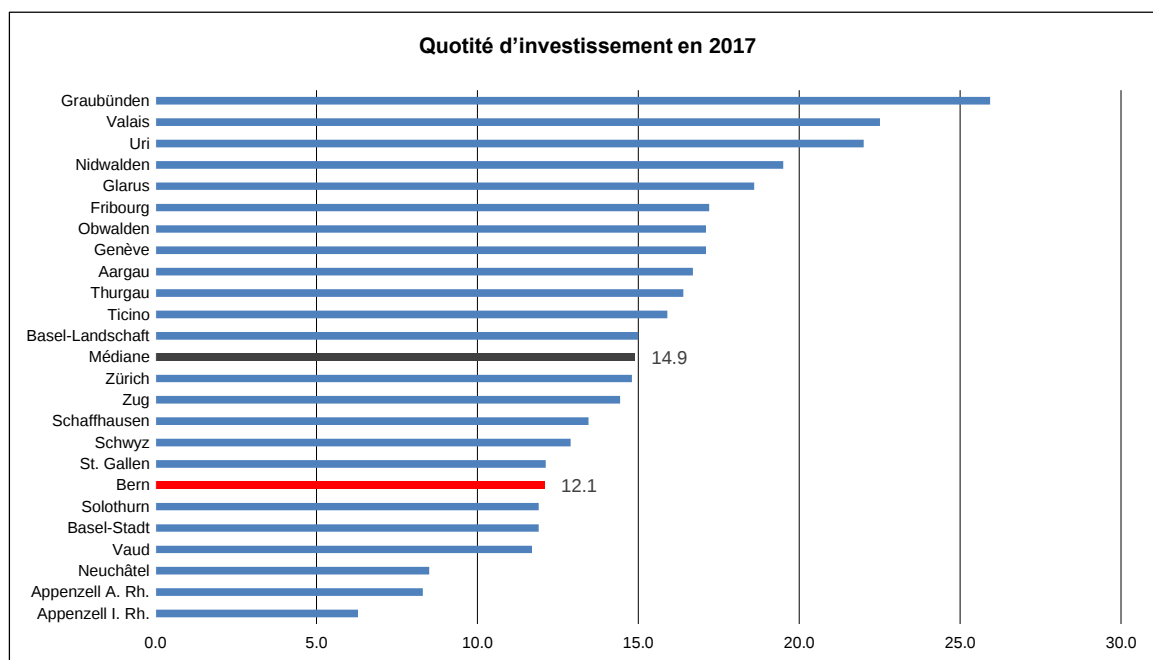
Graphique 18 : Comparaison intercantonale de la quotité de la charge financière

Quotité de la charge financière : Les communes bernoises occupent, comme en 2016, une position avantageuse. Leur moyenne (inchangée) est de 4,8 %, soit en deçà du seuil de 5 % attestant d'une faible charge, alors que la médiane des valeurs cantonales est de 5,3 % (année précédente : 5,4 %).



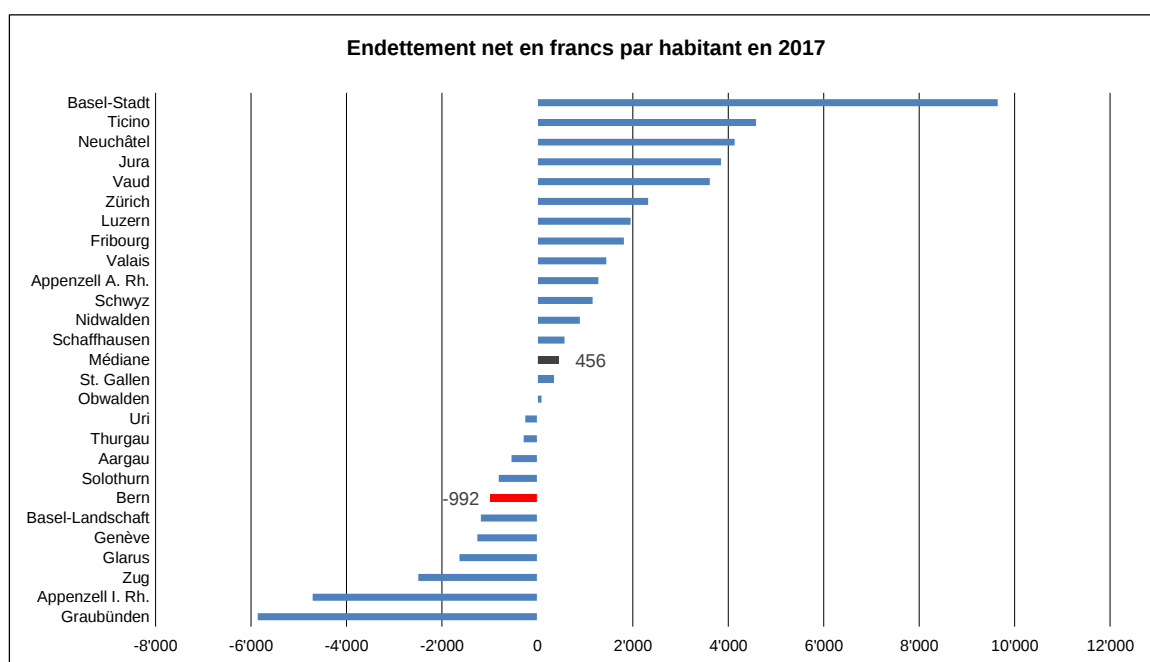
Graphique 19: Comparaison intercantonale de la dette brute par rapport aux revenus

Dettes brute par rapport aux revenus : La moyenne des communes bernoises se situe à 100,3 % (année précédente : 100,6 %), soit à peine plus que 100 %, seuil en deçà duquel les valeurs sont réputées bonnes ou très bonnes. Bien que supérieure à celle de 2016 (79,2 %), la médiane des valeurs cantonales, de 82,9 %, est bonne. Dans le canton de Berne, les valeurs des villes de Berne et de Bienne influencent fortement la moyenne à la hausse. Cette dernière serait de 59,1 % sans ces deux collectivités.



Graphique 20: Comparaison intercantonale de la quotité d'investissement

Quotité d'investissement : La médiane intercantonale des quotités d'investissement, de 14,9 % (année précédente : 13,3 %), atteste d'investissements modérés. Avec une moyenne de 12,1 % (année précédente : 12,2 %), les communes bernoises tendent à peu investir en comparaison intercantonale puisqu'elles se situent dans le tiers inférieur.



Graphique 21: Comparaison intercantonale de l'endettement net en francs par habitant

Endettement net en francs par habitant : Les communes bernoises disposent d'une fortune nette moyenne de 992 francs par habitant. Un léger recul est certes enregistré par rapport à 2016, mais le spectre d'une dette nette reste très éloigné. La médiane des valeurs cantonales indique pour sa part une dette nette de 456 francs par habitant, moindre toutefois que celle de 2016 (679 fr/hab.). Ainsi, le canton de Berne occupe un bon rang dans le premier tiers.

En résumé, la comparaison intercantonale des données de 2017 montre que les communes bernoises obtiennent en moyenne de bonnes valeurs pour les **trois indicateurs financiers** que sont la **quotité de la charge financière**, l'**endettement net par habitant** et la **dette brute par rapport aux revenus**. Dans le dernier cas toutefois, ce constat ne vaut qu'abstraction faite des valeurs de deux villes importantes qui empêchent tout juste la performance moyenne des 351 communes de figurer dans la fourchette qualifiée de bonne. S'agissant de la **quotité de la charge des intérêts**, **les communes de tous les cantons réalisent de bons scores**, celles du canton de Berne figurant plutôt en queue de peloton.

Les communes bernoises se classent assez mal, dans le dernier tiers, pour ce qui est du degré et de la quotité d'autofinancement ainsi que de la quotité d'investissement.

Il est par ailleurs surprenant de constater que les moyennes examinées en comparaison intercantonale se sont, de manière générale, améliorées par rapport à 2016 mais que tel n'a pas toujours été le cas des performances des communes bernoises.

Enfin, il convient d'insister sur le fait que les indicateurs retenus pour la comparaison intercantonale ont été calculés tantôt selon le MCH1, tantôt selon le MCH2 (lorsque les communes l'avaient déjà introduit). Or, les disparités entre les deux modèles sont parfois considérables.

5 Indicateurs

Les indicateurs qui ont été calculés figurent ci-après sous forme de cartes synoptiques accompagnées d'un commentaire.

Le rapport analyse 14 indicateurs et trois valeurs-repère par commune. Dans le canton de Berne, les communes sont tenues de calculer douze indicateurs financiers harmonisés dont onze sont représentés sous forme de carte ci-après :

- Quotient d'endettement net (QEN)
- Degré d'autofinancement (DA)
- Quotité de la charge des intérêts (QChI)
- Dette brute par rapport aux revenus (DB/R)
- Quotité d'investissement (QInv)
- Quotité de la charge financière (QChF)
- Endettement net en francs par habitant (E/H)
- Quotité d'autofinancement (QA)
- Quotité de la charge des intérêts nets (QChIN)
- Capitaux propres déterminants par habitant (CPD/H)
- Quotient de l'excédent du bilan (QEB)

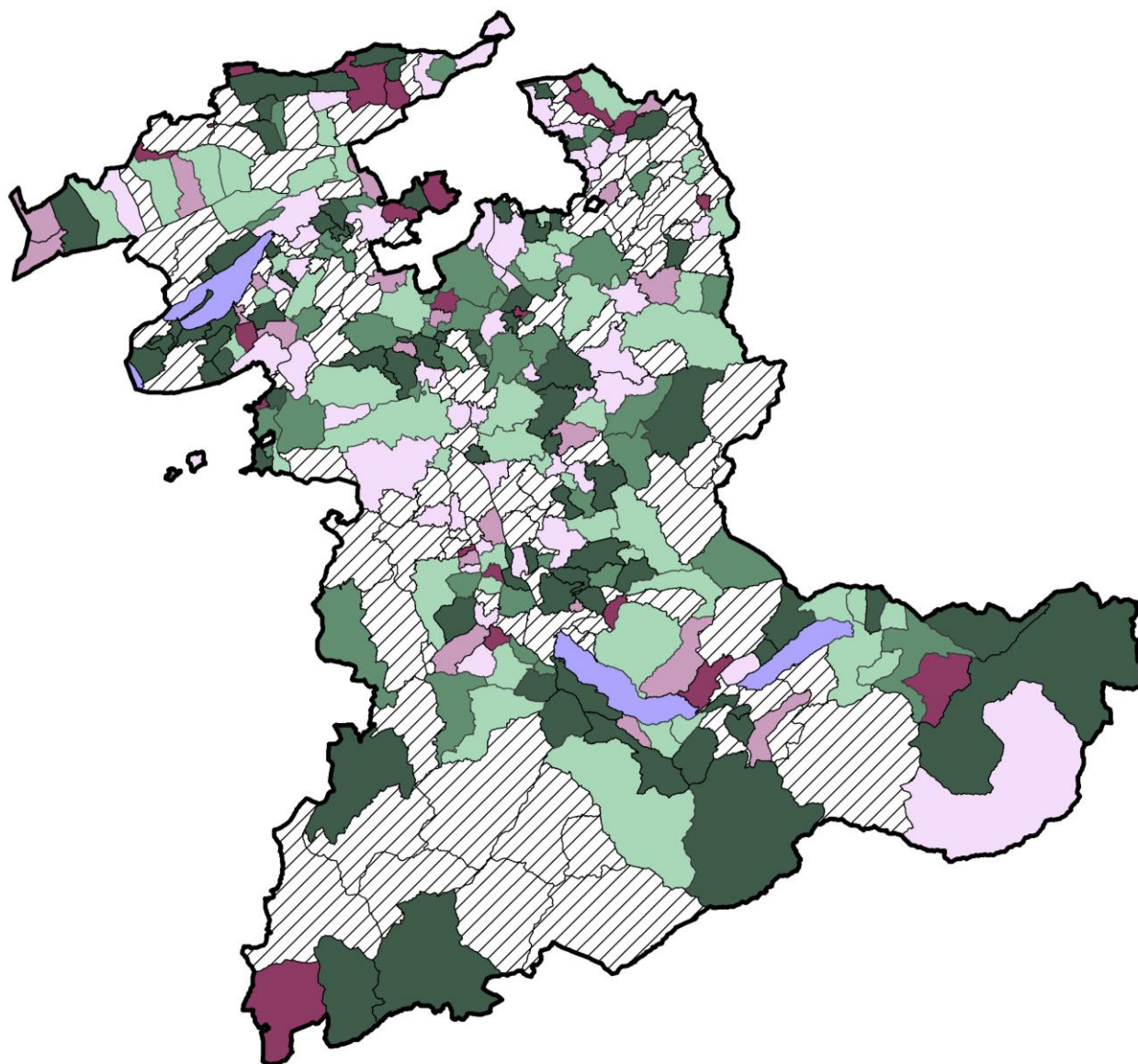
Tous les indicateurs précités sont calculés pour le compte global à l'exception du quotient de l'excédent du bilan, qui l'est pour le compte général.

Dans les communes bernoises, le degré d'autofinancement est déterminé à la fois pour le compte global et pour le compte général. Le second de ces indicateurs ne peut toutefois pas être calculé à partir des données FINSTA qui sont à la base du présent rapport, raison pour laquelle il a pour l'instant été laissé de côté.

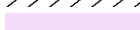
L'OACOT n'a pas encore défini de valeurs de référence pour les indicateurs. Les échelles utilisées, le cas échéant, sont fournies à titre d'information et ne sont nullement contraignantes. Elles correspondent pour certaines aux valeurs indicatives appliquées par la CACSFC ou reprennent celles du MCH1. Les remarques en précisent systématiquement la provenance.

Les bases de calcul des indicateurs financiers sont exposées de manière détaillée à l'annexe IV.

5.1 Résultat du compte général en francs par habitant en 2017

Carte⁸

Echelle appliquée au résultat

	> 200	Excédent de revenus important
	> 100 à 200	Excédent de revenus modéré
	> 0 à 100	Faible excédent de revenus
	= 0	Résultat équilibré
	> 0 à 100	Faible excédent de charges
	> 100 à 200	Excédent de charges modéré
	> 200	Excédent de charges important

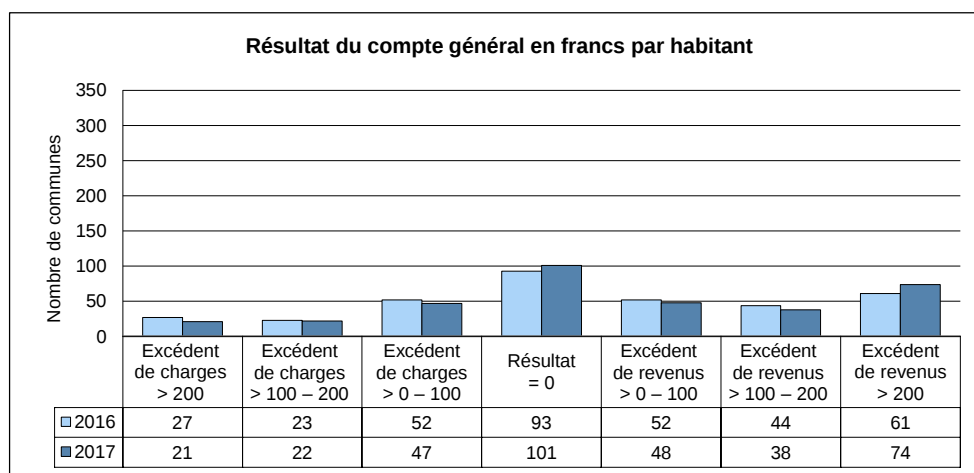
Présentation

Le résultat du compte général est indiqué en francs par habitant. La focalisation sur le compte général sert à mettre en évidence les valeurs au moment de la clôture du compte « financé par les impôts », sans les financements spéciaux alimentés par des émoluments. Les données peuvent varier fortement d'une année à l'autre.

⁸ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- Le résultat total du compte général financé par les impôts est de 48 millions de francs, soit un montant bien supérieur à celui de l'année précédente (36 millions de fr.). Les excédents de charges sont en outre moins fréquents et plus faibles qu'en 2016.
- A l'inverse, près de la moitié des communes (160, soit 3 de plus qu'en 2016) enregistrent un excédent de revenus en 2017. En outre, les montants excédentaires sont en augmentation et c'est dans la tranche supérieure à 200 qu'ils sont le plus nombreux.
- 101 communes (8 de plus qu'en 2016) ont un résultat équilibré de 0 franc, généralement dû à la comptabilisation d'amortissements supplémentaires (cf. également l'indicateur 5.2, p. 34 ss).
- Une commune sur quatre (90 communes, soit 12 de moins qu'en 2016) enregistre un résultat déficitaire. Un examen plus détaillé des excédents de charges montre une diminution dans toutes les tranches, mais surtout dans la tranche supérieure à 200.



Valeurs de tendance centrale

- En raison du nombre élevé de résultats équilibrés, la médiane reste située à 0.
- Le résultat moyen est de 47 francs par habitant, ce qui représente une hausse substantielle de 12 francs par rapport à 2016. Si l'on considère le compte global, ce résultat est même de 88 francs par habitant (cf. le chap. 3.3 « Résultat des comptes », p. 11).

	2016	2017
Médiane	0	0
Moyenne	35	47

Remarques

- Une commune a clôturé ses comptes de 2016 en utilisant un groupe de matières erroné, ce qui a été corrigé dans les données agrégées.
- Le résultat du compte général en francs par habitant est un indicateur qui a changé avec l'introduction du MCH2. Sous le régime du MCH1, il était calculé en dixièmes de quotité d'impôt. L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information.

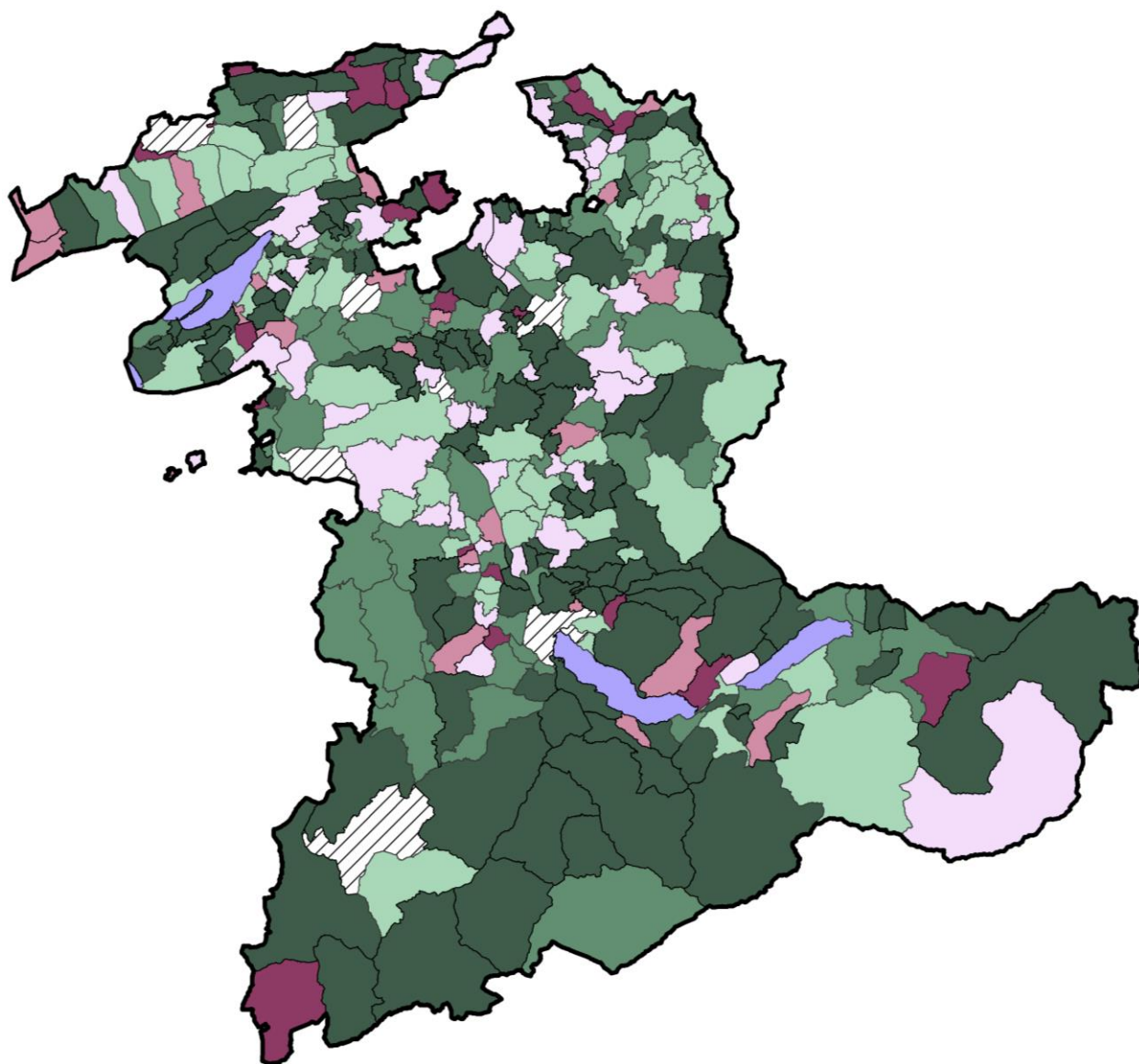
Formule de calcul

Résultat du compte général

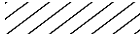
Population résidante moyenne

5.2 Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires en 2017

Carte⁹



Echelle appliquée au résultat

	> 200	Excédent de revenus important
	> 100 à 200	Excédent de revenus modéré
	> 0 à 100	Faible excédent de revenus
	= 0	Résultat équilibré
	> 0 à 100	Faible excédent de charges
	> 100 à 200	Excédent de charges modéré
	> 200	Excédent de charges important

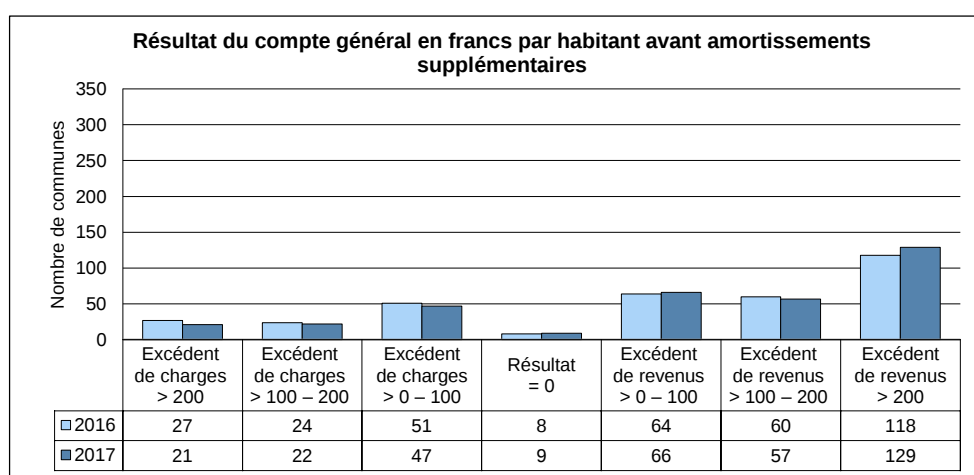
Présentation

Le résultat du compte général est indiqué en francs par habitant, cette fois selon sa valeur effective avant la comptabilisation des amortissements supplémentaires inhérents au système. Là encore, les données peuvent varier fortement d'une année à l'autre.

⁹ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- Les communes dont le compte de résultats est excédentaire doivent comptabiliser des amortissements supplémentaires lorsque les amortissements ordinaires sont inférieurs aux investissements nets, mais tout au plus à concurrence de l'excédent de revenus. Le résultat de ces communes, assez nombreuses, est alors de 0 franc.
- Sans la comptabilisation d'amortissements supplémentaires, 186 communes seraient venues s'ajouter aux 160 enregistrant un résultat positif en 2017 (cf. l'indicateur 5.1, p. 32 ss). Leur nombre total aurait donc été de 252, contre 242 en 2016, ce qui représente une proportion supérieure à deux tiers.
- Les amortissements supplémentaires comptabilisés par ces 186 communes totalisent 72 millions de francs, un montant qui, réparti sur l'ensemble de la population cantonale, correspond à 70 francs par habitant (contre 58 fr./hab. en 2016).
- Comme l'année précédente, quelques communes – 9 en 2017 – parviennent à un résultat équilibré sans amortissements supplémentaires.
- Les communes dont les comptes sont déficitaires ne sauraient procéder à des amortissements supplémentaires, raison pour laquelle les indicateurs 5.1 et 5.2 sont les mêmes dans leur cas.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane est de 117 francs par habitant, donc en hausse par rapport à celle de 2016 (103 fr.).
- La moyenne est elle aussi de 117 francs par habitant (année précédente : 93).

	2016	2017
Médiane	103	117
Moyenne	93	117

Remarques

- Le résultat du compte général avant amortissements supplémentaires est un nouvel indicateur. Sous le régime du MCH1, le résultat des comptes était indiqué en dixièmes de quotité d'impôt et contenait une précision sur les « dépréciations complémentaires ». L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information.

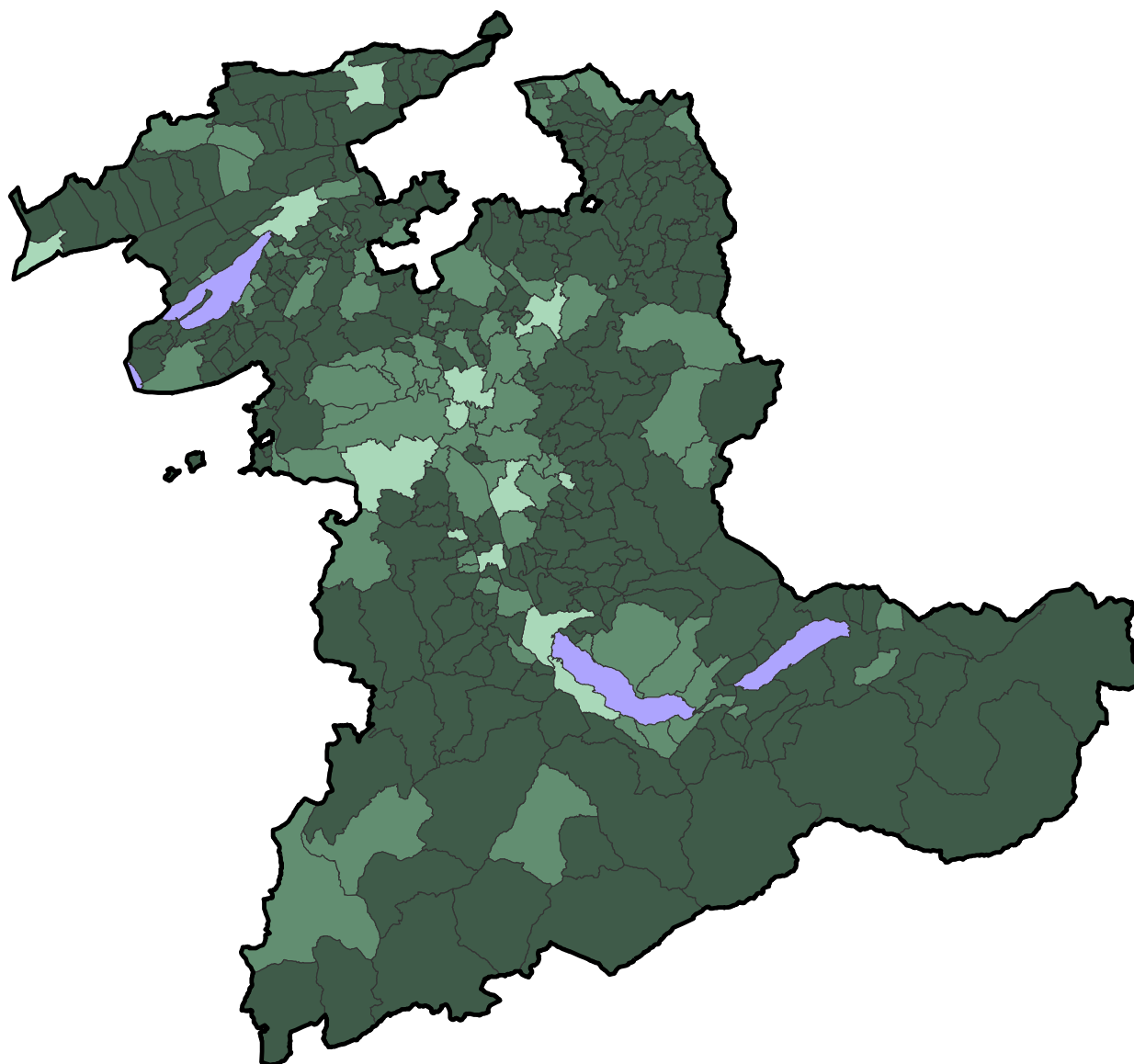
Formule de calcul

Résultat du compte général – amortissements supplémentaires

Population résidante moyenne

5.3 Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt en 2017

Carte¹⁰



Echelle appliquée à l'excédent / au découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt

	> 200	Important excédent du bilan
	> 100 à 200	Excédent du bilan modéré
	0 à 100	Faible excédent du bilan
	> 0 à 100	Faible découvert du bilan
	> 100 à 200	Découvert du bilan modéré
	> 200	Important découvert du bilan

Présentation

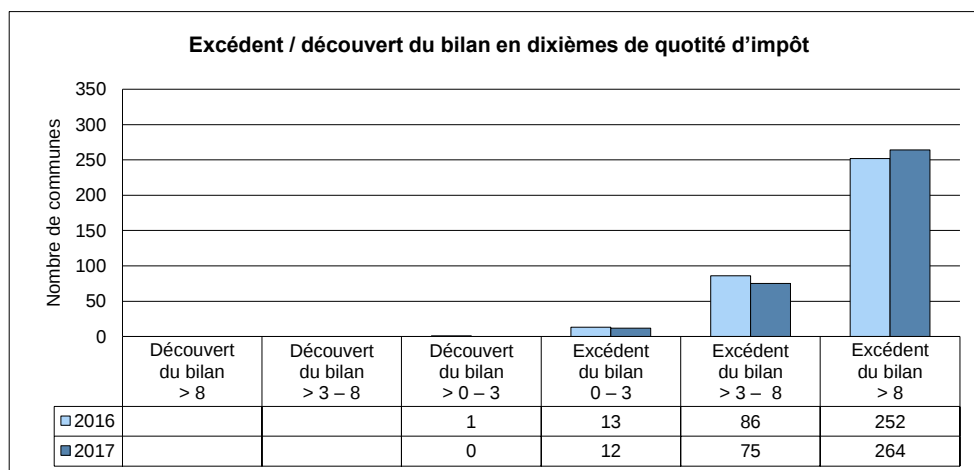
Le montant de l'excédent ou du découvert du bilan est exprimé en dixièmes de quotité d'impôt, ce qui indique les ressources dont dispose la commune pour couvrir de futurs excédents de charges du compte général. Avant de clôturer ses comptes sur un découvert, la commune est tenue de dis-

¹⁰ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

soudre ses réserves (groupe de matières 294). Un découvert doit être amorti dans un délai de huit ans à compter de sa première inscription au bilan¹¹.

Commentaire

- Aucune commune n'est déficitaire en 2017 (une commune l'était encore en 2016), pour la première fois depuis 1994, année de la première collecte des données financières.
- Trois quarts des communes ont un bilan solide : l'excédent dépasse le seuil très élevé de huit dixièmes de quotité d'impôt dans 264 communes, soit 12 de plus qu'en 2016.
- Une commune sur cinq (75 communes, contre 86 en 2016) atteint un excédent du bilan situé entre 3 et 8 dixièmes de quotité d'impôt.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane de l'excédent exprimé en dixièmes de quotité d'impôt, de 12,4, peut être qualifiée d'élevée. Les communes ont, dans l'ensemble, dégagé un excédent en 2017, et cette valeur est à la hausse par rapport à l'exercice précédent.
- La moyenne, de 7,7, progresse elle aussi en raison des excédents de revenus réalisés.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane	12,0	12,8	13,7	13,6	13,0	12,7	12,8	12,5	11,5	12,1	12,0	12,4
Moyenne	7,1	7,9	8,6	8,7	8,5	8,2	9,4	8,8	8,0	8,4	7,5	7,7

* Sans les communes pilotes

Remarques

- Lors de l'introduction du MCH2 en 2016, la ville de Bienne a dissous certains financements spéciaux dont elle a transféré les soldes dans les capitaux propres. L'augmentation de ceux-ci ne doit donc pas être assimilée à un excédent de revenus. Ce report influence fortement les moyennes de 2015 et 2016.
- L'OACOT n'a pas encore émis de recommandation sur le montant de l'excédent du bilan. L'échelle utilisée, reprise du MCH1, n'est proposée qu'à titre d'information.

Formule de calcul

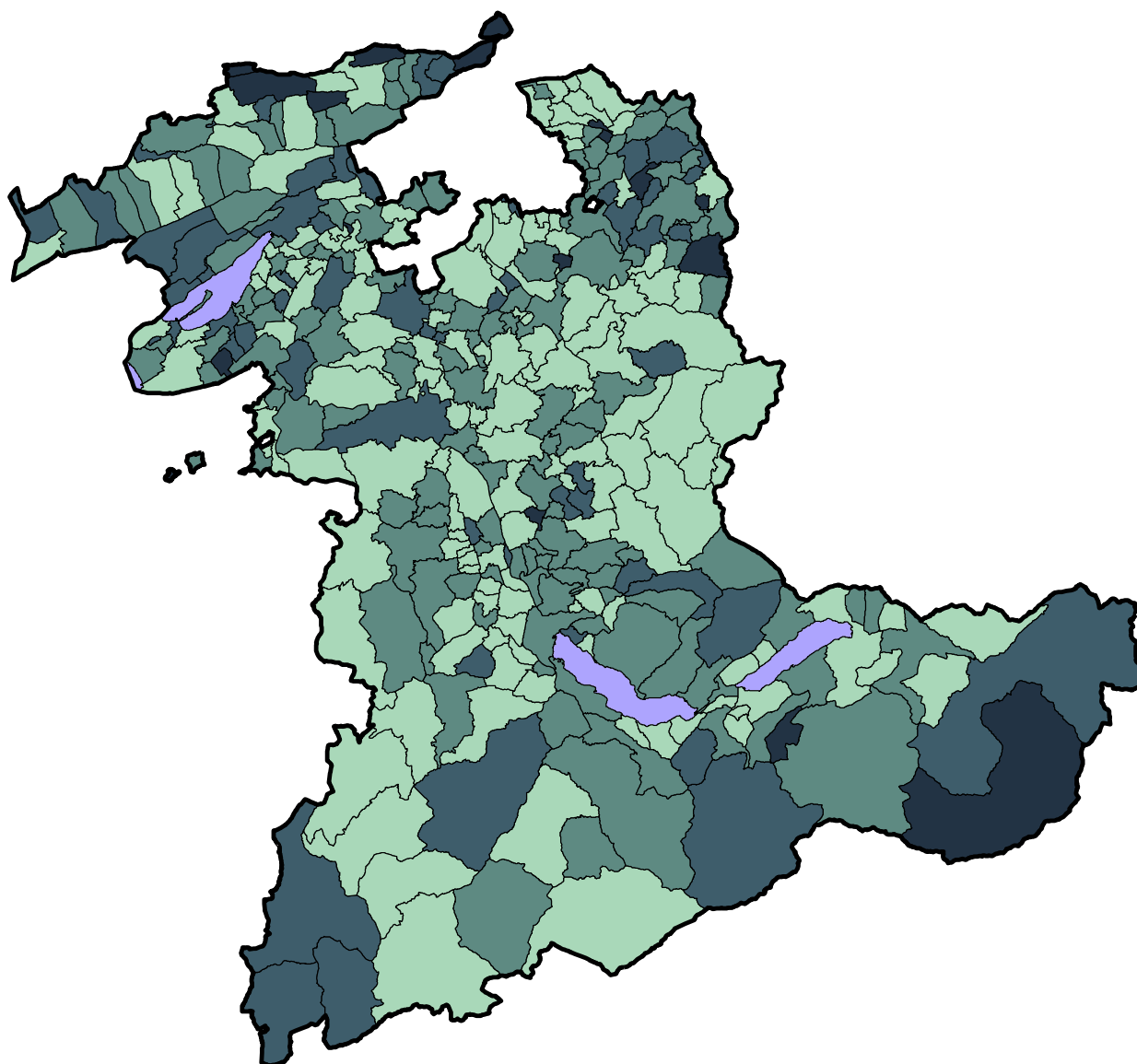
Excédent / découvert du bilan (groupe de matières 299)

Dixièmes de quotité d'impôt

¹¹ Le découvert ne doit pas excéder un tiers du revenu annuel ordinaire des impôts. Si la commune budgète un excédent de charges aboutissant à un découvert du bilan, elle doit préalablement porter son budget et son plan financier à la connaissance de l'OACOT (art. 74 de la loi sur les communes).

5.4 Capitaux propres déterminants par habitant en 2017

Carte¹²



Echelle appliquée aux capitaux propres déterminants (CPD) par habitant

	< 0	Absence de CPD par habitant
	0 à 2000	CPD par habitant peu importants
	2001 à 4000	CPD par habitant d'importance modérée
	4001 à 8000	CPD par habitant élevés
	> 8000	CPD par habitant très élevés

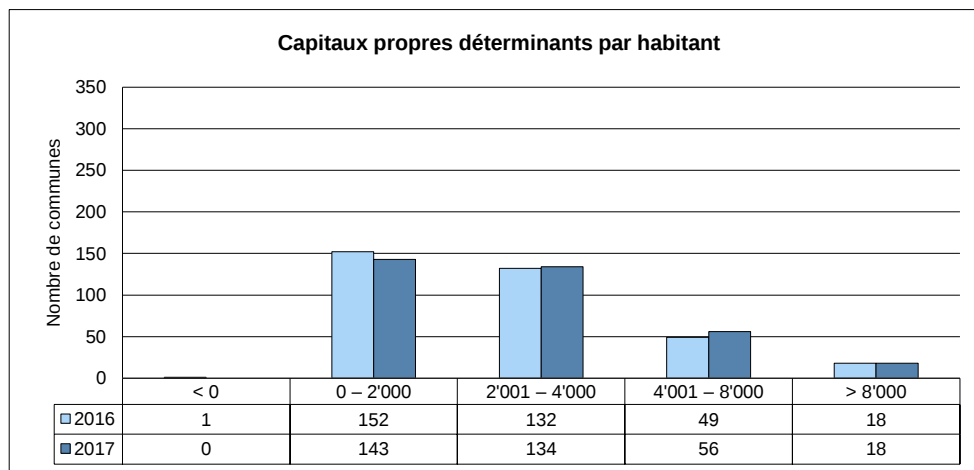
Présentation

Les capitaux propres déterminants sont une donnée comparative servant à la péréquation financière. Ils englobent, outre l'excédent ou le découvert du bilan, la réserve de politique financière, la réserve liée à la réévaluation et les autres capitaux propres.

¹² Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- Dès lors qu'aucune commune n'a de découvert du bilan en 2017, chacune dispose de CPD.
- Dans la plupart des communes (277, contre 284 en 2016), les CPD se situent entre 0 et 4000 francs par habitant. Les communes se répartissent assez également entre les deux tranches (0 à 2000 fr. et 2001 à 4000 fr.) qui composent cette catégorie.
- Sept communes de plus qu'en 2016, soit 56 communes au total, atteignent une valeur située entre 4000 et 8000 francs.
- Le nombre de communes pouvant se prévaloir de CPD supérieurs à 8000 francs par habitant est resté inchangé.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane est de 2338 francs en 2017, ce qui correspond à des CPD par habitant d'importance modérée malgré une nette hausse par rapport à 2016 (2197).
- La moyenne se situe à 3184 francs, contre 3064 francs en 2016.

	2016	2017
Médiane	2197	2338
Moyenne	3064	3184

Remarques

- Les CPD par habitant sont un indicateur qui n'est calculé que depuis l'introduction du MCH2 en 2016. L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information.

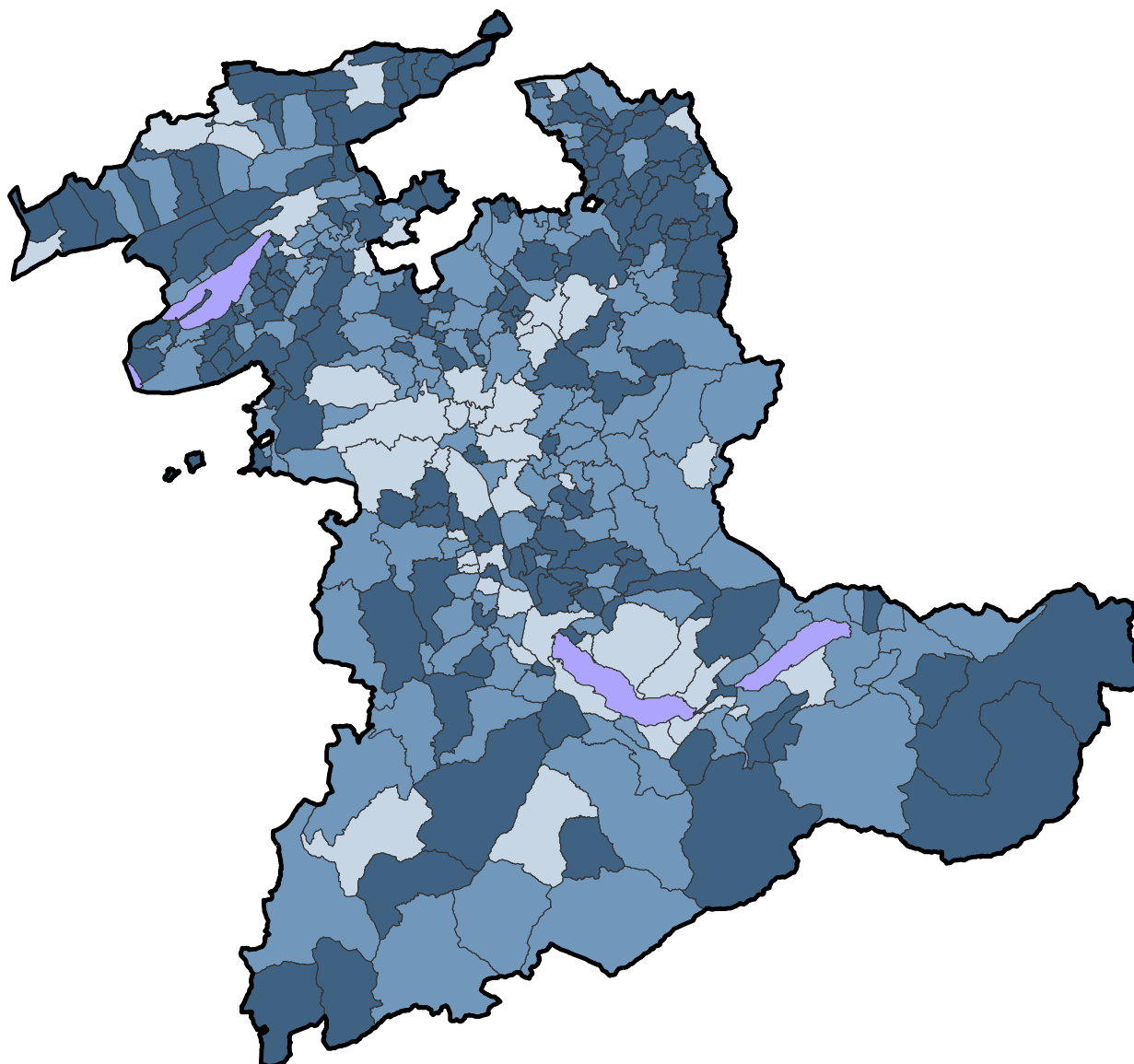
Formule de calcul

Capitaux propres déterminants

Population résidante moyenne

5.5 Quotient de l'excédent du bilan du compte général en 2017

Carte¹³



Echelle appliquée au quotient de l'excédent du bilan

	< 30 %	Faible
	30 % à 59,9 %	Modéré
	≥ 60 %	Elevé

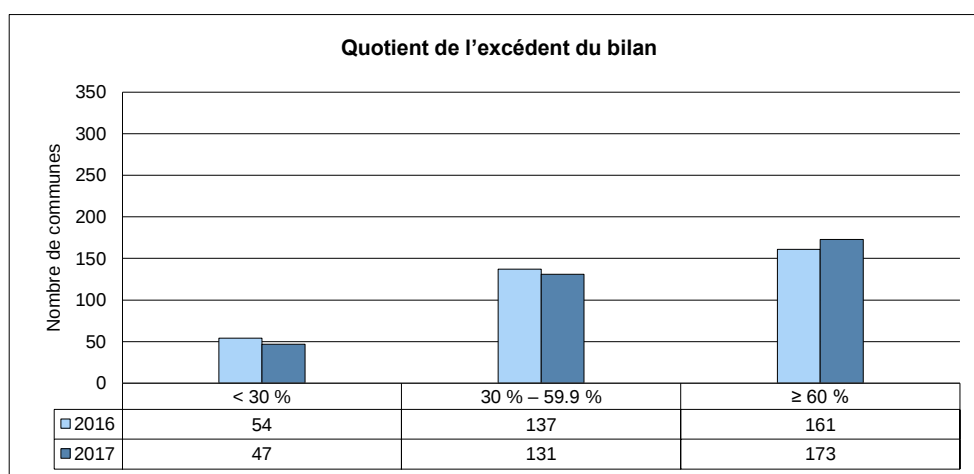
Présentation

Le quotient de l'excédent du bilan (QEB), calculé pour le compte général, est en quelque sorte le thermomètre renseignant sur l'état de santé des capitaux propres. Une valeur négative signifie un découvert du bilan. Lorsque le quotient diminue en deçà du seuil de 30 %, il est possible de dissoudre les réserves constituées dans le groupe de matières 294. L'évolution de cet indicateur doit être observée sur plusieurs années.

¹³ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- En 2017, 47 communes (54 en 2016) ont un QEB inférieur à 30 %, ce qui les autorise à dissoudre des réserves. La condition est toutefois qu'elles aient pu en constituer les années précédentes et qu'elles enregistrent un excédent de charges pour l'exercice considéré. Quatre communes ont procédé à des prélèvements sur la réserve de politique financière.
- Dès lors qu'aucune commune n'est déficitaire en 2017 (alors qu'une commune l'était en 2016), il n'y a pas de QEB inférieur à 0 % (non visible sur l'histogramme).
- Le QEB de plus d'une commune sur trois se situe entre 30 et 59,9 %. Tel est le cas, plus précisément, de 131 communes (contre 137 en 2016).
- Près de la moitié des communes bernoises ont un QEB de 60 % et plus, à savoir 173 communes (12 de plus qu'en 2016).
- L'ensemble des communes totalisent un excédent du bilan (groupe de matières 299) de 1,15 milliard de francs, ce qui représente une hausse de 4,1 % en une année.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane de 2017 s'établit à 59,5 %, juste en dessous du seuil de 60 % à partir duquel le niveau est considéré comme élevé. Elle a par ailleurs progressé par rapport à 2016.
- La moyenne est plus basse que la médiane, puisqu'elle n'atteint que 43,8 % et se situe donc dans la fourchette modérée. Elle dépasse à peine la valeur de 2016.

	2016	2017
Médiane (%)	54,8	59,5
Moyenne (%)	43,2	43,8

Remarques

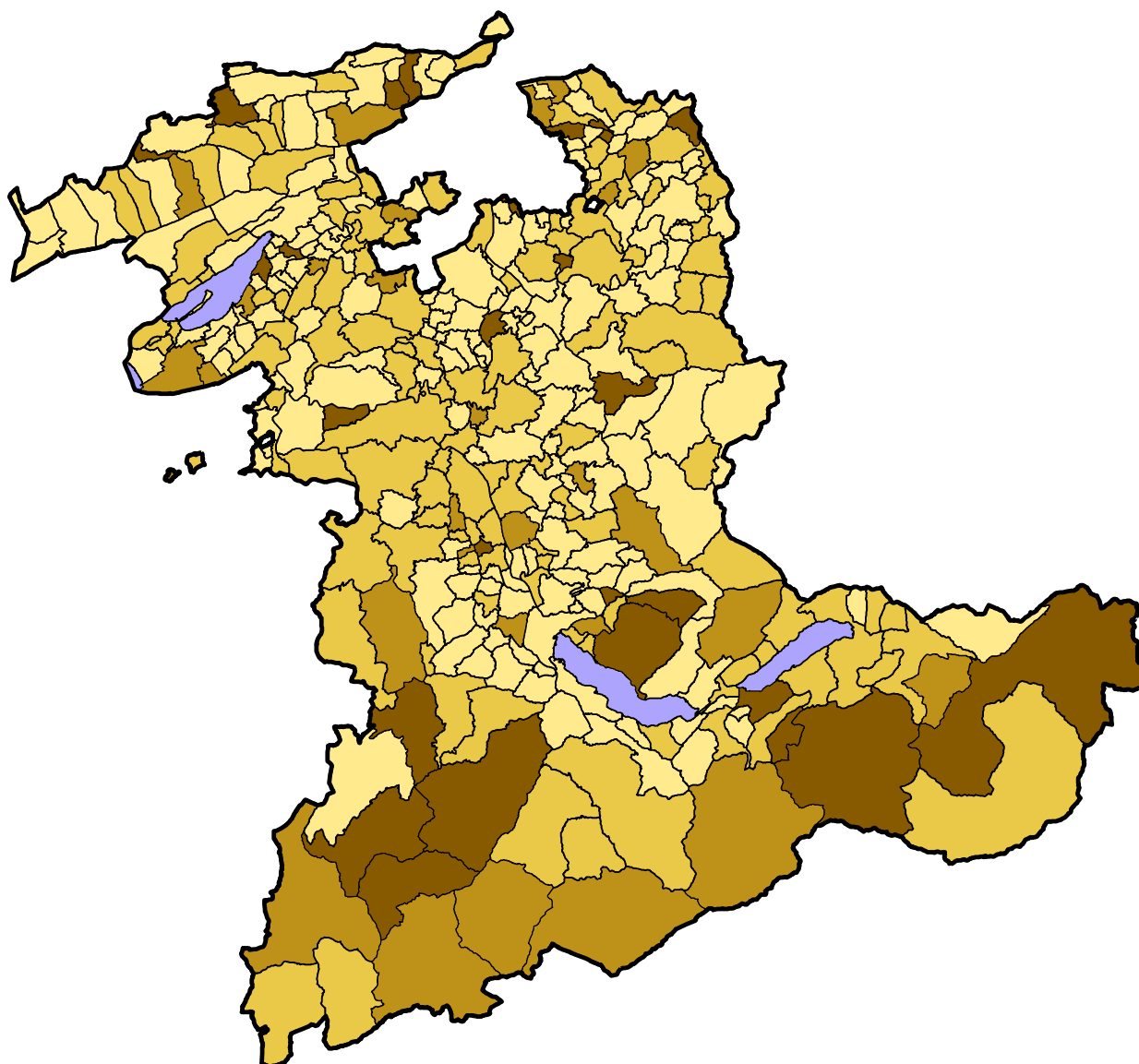
- Le quotient de l'excédent du bilan est un indicateur qui n'est calculé que depuis l'introduction du MCH2. L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information.

Formule de calcul

$$\frac{\text{Excédent / découvert du bilan (GM 299)} \times 100}{\text{Impôts directs des PP et des PM +/- péréquation financière}}$$

5.6 Quotité d'investissement en 2017

Carte¹⁴



Echelle appliquée à la quotité d'investissement

	≤ 10 %	Activités d'investissement peu importantes
	10,1 % à 20 %	Activités d'investissement d'importance modérée
	20,1 % à 30 %	Activités d'investissement importantes
	> 30 %	Activités d'investissement très importantes

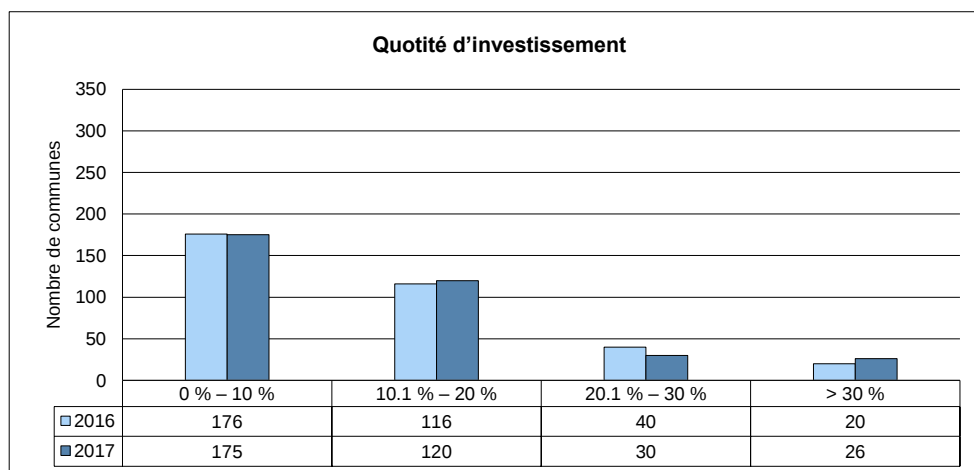
Présentation

La quotité d'investissement, soit le volume des investissements bruts exprimé en pour-cent des charges globales, renseigne sur l'intensité des activités d'investissement sans permettre toutefois à elle seule de tirer des conclusions sur la situation financière de la commune. Elle met en évidence l'importance des dépenses du compte des investissements par rapport à l'ensemble des charges et dépenses, compte de résultats et compte des investissements confondus. A l'instar des investissements eux-mêmes, cet indicateur est sujet à de fortes fluctuations. Il doit donc être apprécié sur une période de plusieurs années et à la lumière de la quotité d'autofinancement.

¹⁴ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- Près de la moitié des communes, soit 175 d'entre elles, ont peu investi en 2017, ce qui se traduit par une quotité d'investissement ne dépassant pas 10 %.
- Les activités d'investissement sont d'importance modérée, c'est-à-dire situées entre 10,1 et 20 %, dans une commune sur trois, et plus précisément dans 120 communes (contre 116 en 2016).
- Seule une commune sur six consent des investissements importants, voire très importants, soit supérieurs à 20 %. En 2017, 56 communes (contre 60 en 2016) ont investi autant, dont 26 dans une proportion supérieure à 30 %.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane de la quotité d'investissement est de 10,0 %, comme en 2016, ce qui atteste d'investissements assez peu importants.
- La moyenne, en léger recul, est de 12,1 %, ce qui représente une activité d'investissement d'importance modérée.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane (%)	10,7	11,7	11,6	11,8	11,0	11,5	11,5	11,1	11,4	10,0	10,0	10,0
Moyenne (%)	11,2	11,9	11,4	11,1	10,9	14,1	16,5	13,6	14,9	12,4	12,2	12,1

* Sans les communes pilotes

Remarques

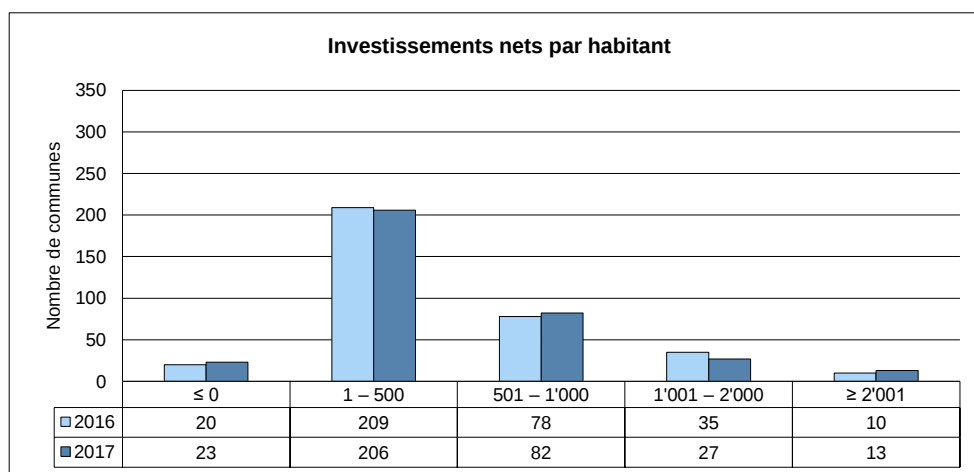
- L'échelle n'est nullement contraignante, mais correspond aux valeurs indicatives appliquées sous le régime du MCH1 et à celles de la CACSFC.

Formule de calcul

$$\frac{\text{Investissements bruts} \times 100}{\text{Charges globales}}$$

Commentaire

- Les investissements nets sont nuls ou négatifs dans un très petit nombre de communes, à savoir dans 23 d'entre elles (contre 20 en 2016).
- Leur montant oscille entre 1 et 500 francs par habitant dans plus de la moitié des communes (206, contre 209 en 2016).
- Dans près d'une commune sur quatre, les investissements nets s'inscrivent dans la fourchette allant de 500 à 1000 francs par habitant.
- Les communes dont les investissements nets excèdent 1000 francs sont plutôt rares. Elles sont au nombre de 40 en 2017 (contre 45 en 2016).
- Les communes totalisent des investissements nets de 622 millions de francs, en hausse de 3,1 % par rapport à 2016.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane des investissements nets par habitant, de 370 francs, reste faible malgré une légère progression par rapport à l'année précédente.
- La moyenne, de 608 francs par habitant (15 fr. de plus qu'en 2016), atteste quant à elle d'investissements nets modérément importants.

	2016	2017
Médiane	366	370
Moyenne	593	608

Remarques

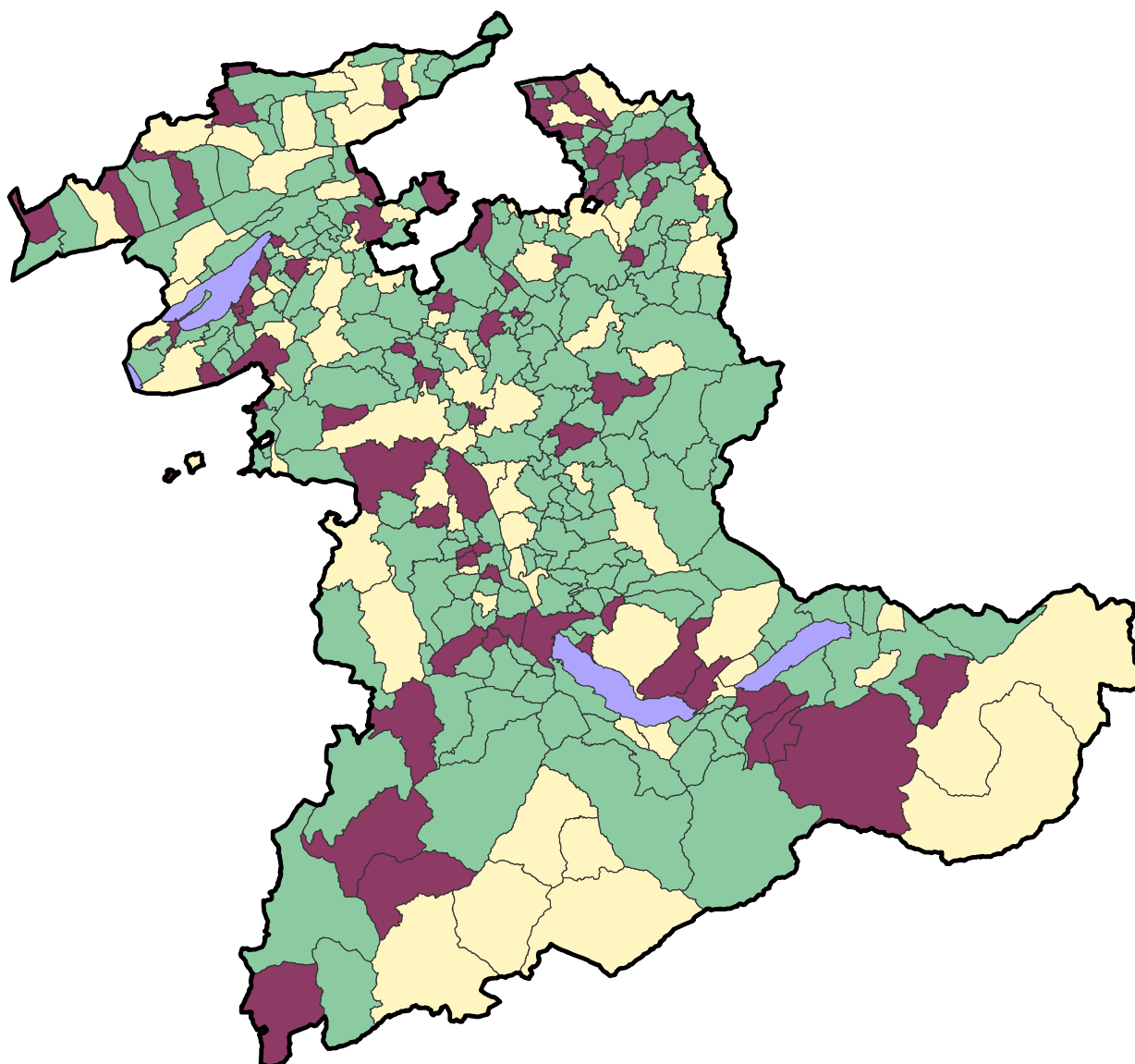
- Sous le régime du MCH1, les investissements nets étaient exprimés en dixièmes de quotité d'impôt, ce qui était peu parlant. Ils sont désormais calculés en francs par habitant.
- L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information.

Formule de calcul

$$\frac{\text{Investissements nets}}{\text{Population résidante moyenne}}$$

5.8 Degré d'autofinancement en 2017

Carte¹⁶



Echelle appliquée au degré d'autofinancement

	≥ 100 %	Idéal
	50 % à 99,9 %	Problématique à acceptable
	< 50 %	Insuffisant

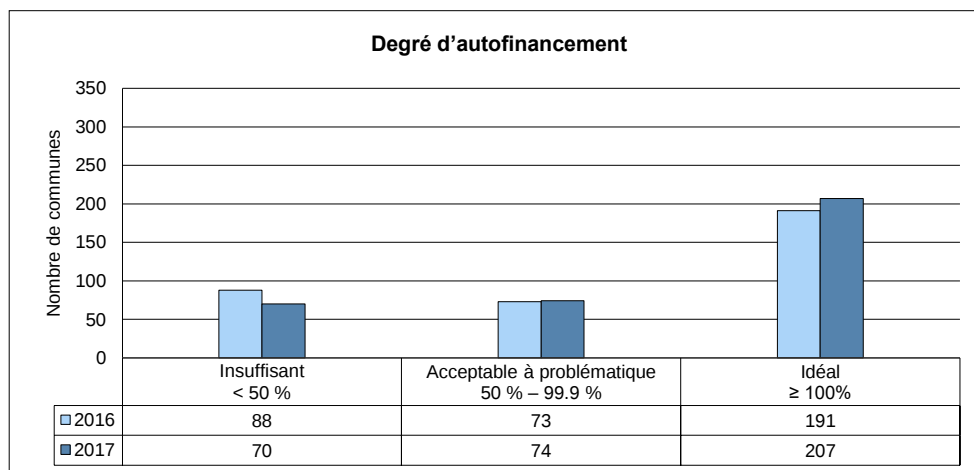
Présentation

Le degré d'autofinancement indique dans quelle mesure les investissements peuvent être financés par des ressources propres. S'il est de plus de 100 %, il permet le financement d'investissements ou conduit à un désendettement, tandis que s'il est de moins de 100 %, il entraîne un nouvel endettement ou emprunt. Cet indicateur, à l'instar des investissements eux-mêmes, peut considérablement varier d'une année à l'autre et ne peut donc être apprécié que sur plusieurs années.

¹⁶ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- Dans 22 cas, les valeurs de cet indicateur ont été « artificiellement » corrigées, faute de quoi le calcul aurait été impossible ou le résultat, trompeur (cf. les remarques).
- Même sans la correction précitée, plus de la moitié des communes peuvent se prévaloir d'une valeur idéale de 100 % ou davantage. Leur nombre est de 207, soit 16 de plus qu'en 2016.
- Les valeurs sont problématiques à acceptables (de 50 % au seuil de 100 %) dans 74 communes, presque comme en 2016.
- Les valeurs sont insuffisantes (moins de 50 %) dans 70 communes (88 en 2016).
- L'autofinancement total des communes a progressé de 9,2 millions de francs ou de 1,8 % pour s'établir à 524 millions de francs. La hausse est encore plus marquée dans le cas des investissements nets, qui se montent à 622 millions de francs : elle est 18,4 millions de francs ou de 3,1 %.



Valeurs de tendance centrale

- Le degré d'autofinancement s'est d'une manière générale amélioré, comme en atteste la médiane qui, avec 107,5 %, se situe à un niveau idéal.
- La moyenne, de 84,2 %, est inférieure à celle de 2016 mais reste à un niveau acceptable. Le recul est surtout dû à la hausse des investissements nets (dénominateur de la formule de calcul).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane (%)	128,4	134,4	123,8	107,1	95,2	92,5	92,3	100	109,8	100,0	100,0	107,5
Moyenne (%)	134,4	128,0	136,1	178,1	97,7	118,7	112,3	85,3	83,6	89,2	85,2	84,2

* Sans les communes pilotes

Remarques

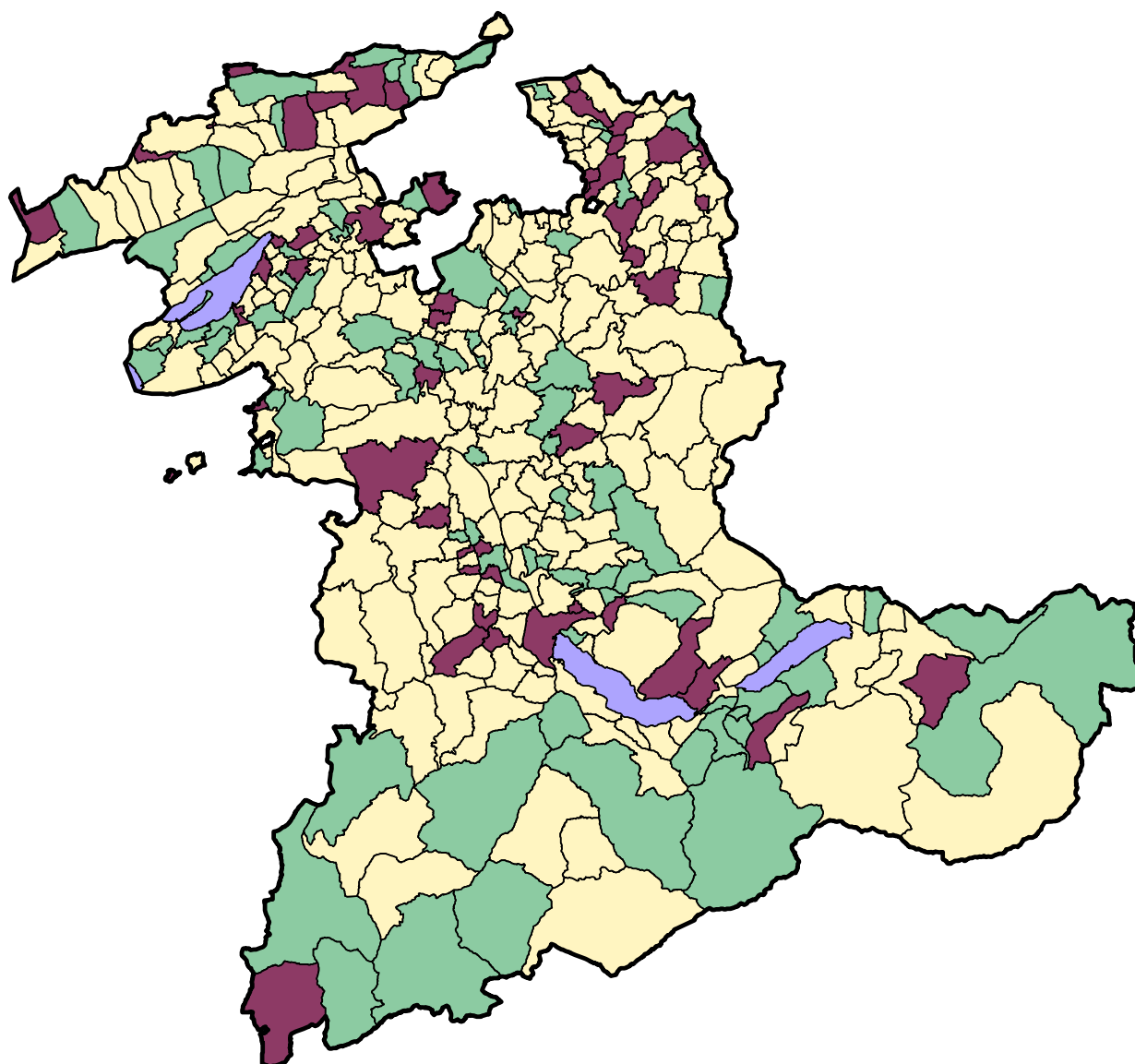
- Dans les communes pour lesquelles les investissements nets sont négatifs, le degré d'autofinancement a été fixé à 100 % à condition que l'autofinancement soit positif, et dans le cas contraire, à -1 %. Sans cette correction, l'indicateur suggérerait exactement l'opposé de la situation réelle.
- Dans les communes pour lesquelles les investissements nets sont nuls, cet indicateur ne peut pas être calculé. Le degré d'autofinancement a été fixé à 100 % à condition que l'autofinancement soit positif, et dans le cas contraire, à -1 %.
- L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information. Elle s'écarte des valeurs indicatives appliquées par la CACSFC.

Formule de calcul

$$\frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$$

5.9 Quotité d'autofinancement en 2017

Carte¹⁷



Echelle appliquée à la quotité d'autofinancement

	> 15 %	Bonne
	5 à 15 %	Modérée
	< 5 %	Faible

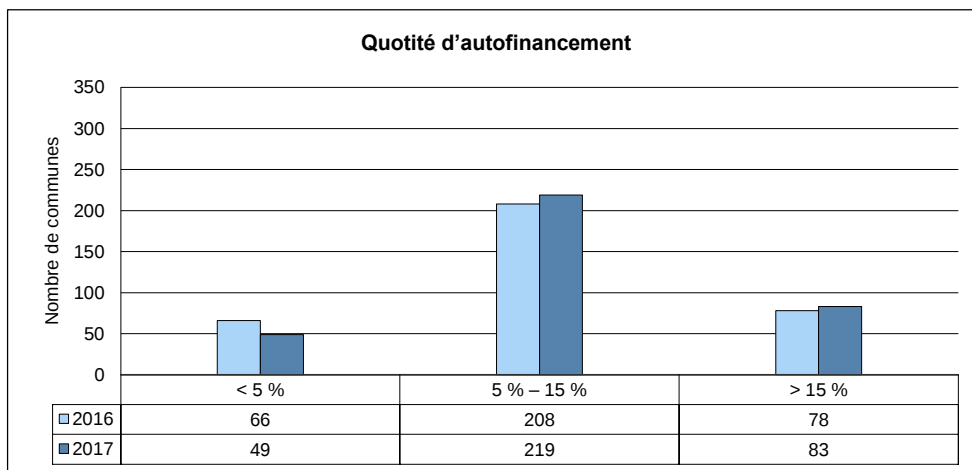
Présentation

La quotité d'autofinancement reflète la capacité financière d'une commune ainsi que sa marge de manœuvre budgétaire. Cet indicateur renseigne sur la part des revenus pouvant être affectée au financement d'investissements ou au désendettement. Une valeur élevée indique que la commune est financièrement performante.

¹⁷ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- En 2017, la quotité d'autofinancement est d'importance modérée (5 à 15 %) dans 219 communes, soit bien plus de la moitié d'entre elles. Cette catégorie compte 11 communes de plus qu'en 2016.
- Les valeurs supérieures à 15 %, attestant d'une bonne quotité d'autofinancement, sont elles aussi plus fréquentes que l'année précédente. Près d'une commune sur quatre est dans une telle situation (83 communes, contre 78 en 2016).
- Les valeurs faibles, de moins de 5 %, sont pour leur part en recul (49 communes, contre 66 en 2016).
- L'autofinancement total des communes a progressé de 9,2 millions de francs ou de 1,8 % pour s'établir à 524 millions de francs. Les revenus courants se montent à 5890 millions de francs, soit 2,3 % de plus que l'année d'avant.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane de 10,8 %, en légère hausse, se situe dans la fourchette modérée.
- Il en va de même de la moyenne, qui reste toutefois inchangée à 8,9 %.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane (%)	12,2	13,8	13,6	12,1	9,4	8,9	9,1	9,4	11,7	10,1	10,0	10,8
Moyenne (%)	11,4	11,8	11,8	11,1	8,5	11,2	12,3	9,2	10,4	9,5	8,9	8,9

* Sans les communes pilotes

Remarques

- L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information. Elle s'écarte des valeurs indicatives appliquées par la CACSFC.

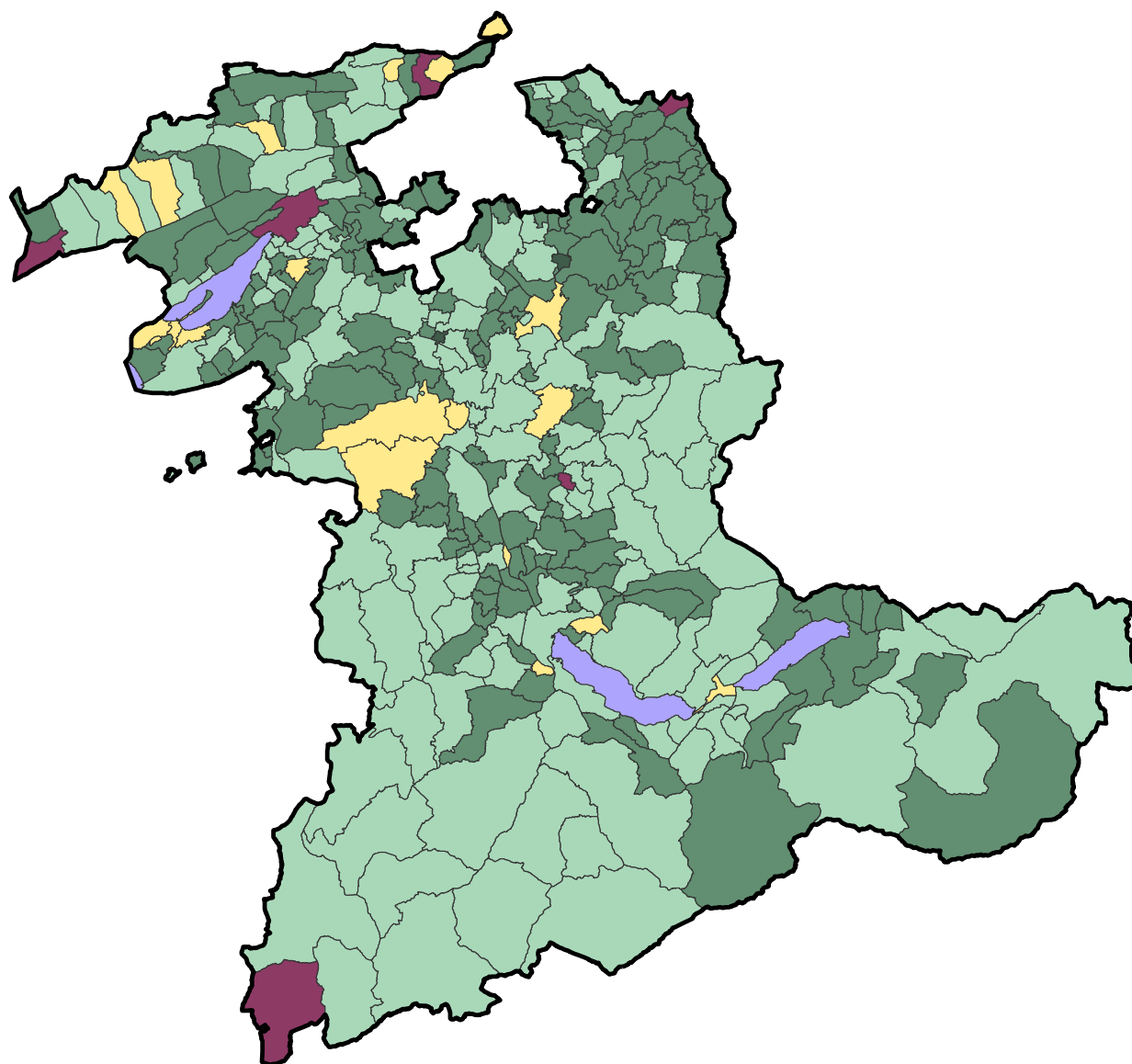
Formule de calcul

Autofinancement x 100

Revenus courants

5.10 Quotité de la charge des intérêts en 2017

Carte¹⁸



Echelle appliquée à la quotité de la charge des intérêts

	< -1 %	Charge extrêmement faible
	-1 % à 0 %	Charge très faible
	> 0 % à 1 %	Charge faible
	> 1 % à 2 %	Charge modérée
	> 2 %	Charge élevée

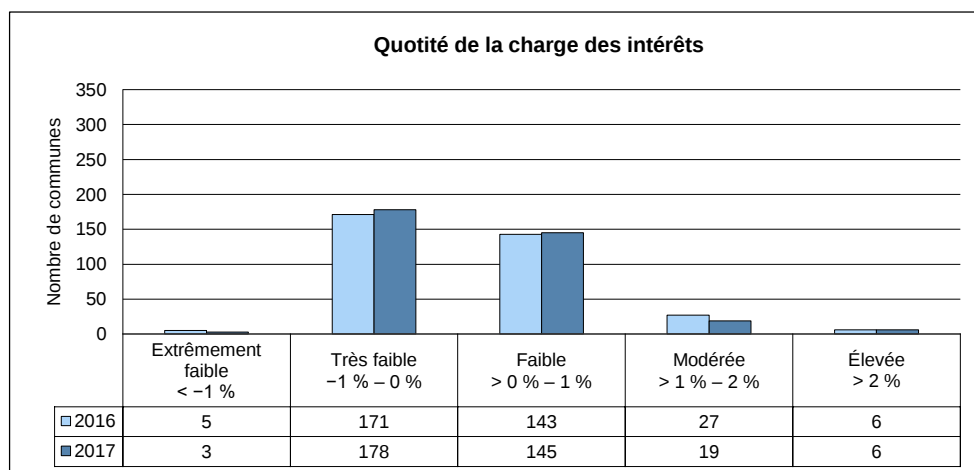
Présentation

La quotité de la charge des intérêts indique la part des revenus qui est absorbée par les intérêts nets. Plus elle est élevée et plus l'endettement est important. A l'inverse, moins elle est élevée et plus grande est la marge de manœuvre financière de la collectivité. Une quotité de la charge des intérêts négative signifie que les revenus du patrimoine sont supérieurs au montant des intérêts de la dette. Cet indicateur renseigne donc sur la situation financière de la commune et permet des comparaisons aussi bien pluriannuelles qu'intercommunales.

¹⁸ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- Un peu plus de la moitié des communes, soit 181 en tout (176 en 2016) comptabilisent autant ou davantage de revenus que de charges d'intérêts. En chiffres nets, leurs comptes attestent donc de revenus des intérêts, tandis que leur quotité de la charge des intérêts est négative ou égale à 0 %.
- Les 170 communes restantes (176 en 2016) supportent des charges nettes des intérêts. Ces dernières vont jusqu'à 1 % dans 145 cas (143 en 2016), et se situent entre 1 et 2 % dans 19 autres.
- Enfin, 6 communes enregistrent une quotité élevée, de plus de 2 % (5 d'entre elles étaient déjà dans cette situation en 2016).



Valeurs de tendance centrale

- La médiane de la quotité de la charge des intérêts est, en chiffres arrondis, de -0,0 %, soit à un très bas niveau, juste en dessous de 0.
- La moyenne, de 0,7 %, se situe à un niveau légèrement supérieur mais est en recul par rapport à 2016.
- La faible importance des intérêts de la dette, en particulier, maintient cet indicateur à un très bas niveau depuis plusieurs années.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane (%)	-1,3	-1,1	-1,1	-1,2	-1,2	-1,1	-1,1	-1,2	-1,1	0,0	0,0	-0,0
Moyenne (%)	-0,6	-0,4	0,3	0,0	-0,6	-0,5	-0,8	-0,8	-1,5	0,6	0,9	0,7

* Sans les communes pilotes

Remarques

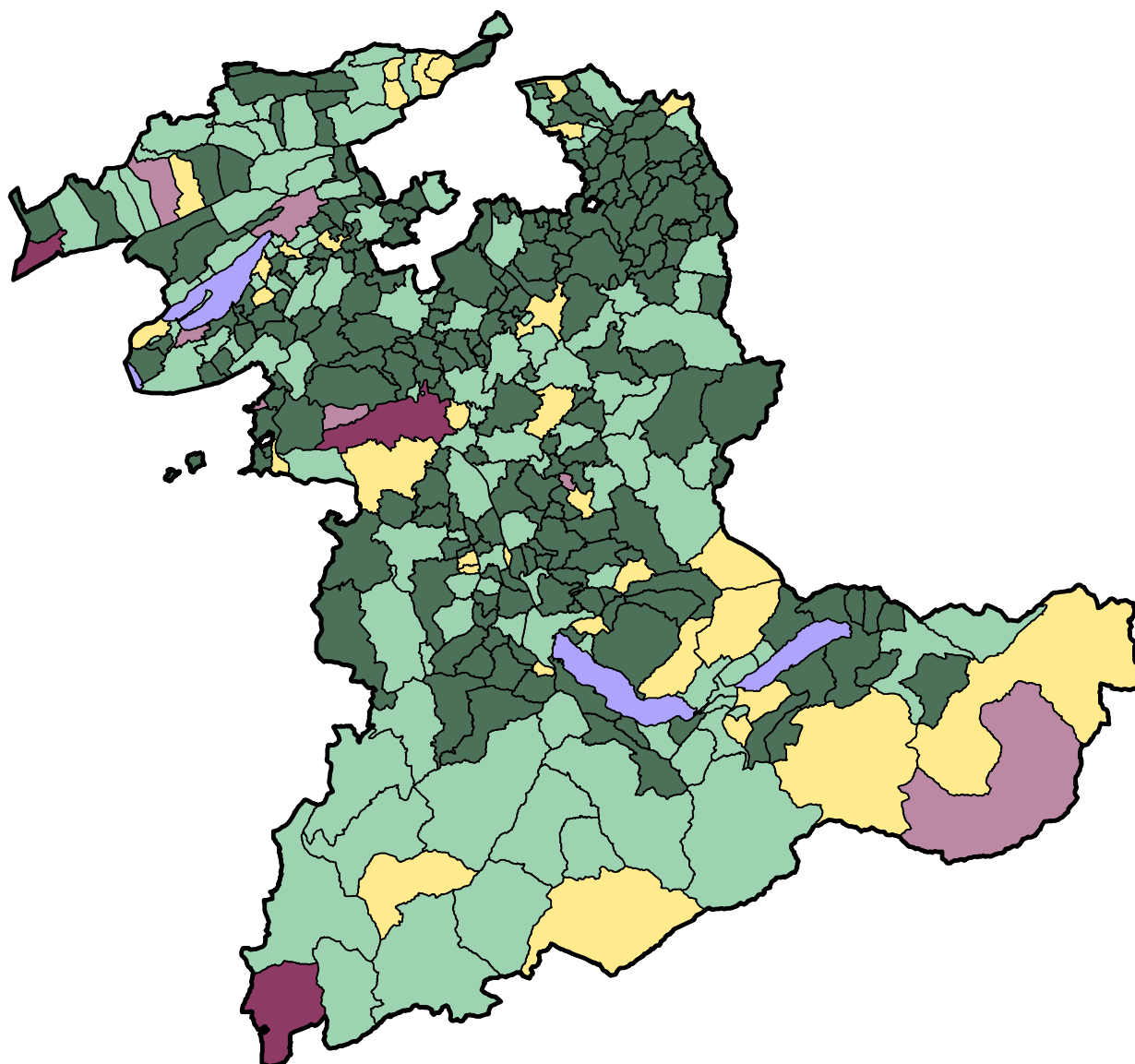
- Les intérêts nets ne sont plus calculés de la même manière depuis l'introduction du MCH2 : seuls sont encore pris en compte les charges et les revenus des intérêts, et non plus les revenus des biens. Dès lors, les comparaisons avec les années précédant 2016 requièrent beaucoup de circonspection.
- L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information. Elle s'écarte des valeurs indicatives appliquées par la CACSFC.

Formule de calcul

$$\frac{\text{Charges nette des intérêts} \times 100}{\text{Revenus courants}}$$

5.11 Dette brute par rapport aux revenus en 2017

Carte¹⁹



Echelle appliquée à la dette brute par rapport aux revenus

	≤ 50 %	Très bon rapport
	> 50 % à 100 %	Bon rapport
	> 100 % à 150 %	Rapport de niveau modéré
	> 150 % à 200 %	Mauvais rapport
	> 200 %	Rapport critique

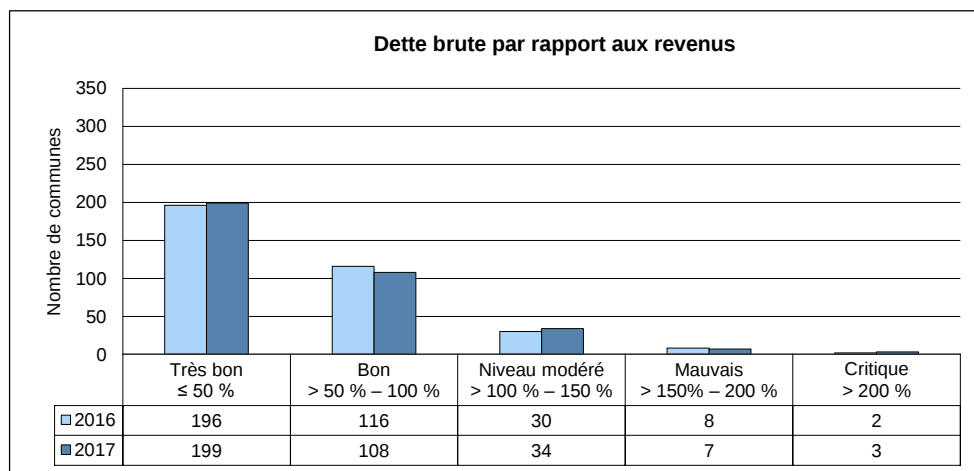
Présentation

La dette brute par rapport aux revenus permet d'évaluer la situation d'endettement, et en particulier de déterminer si l'endettement est proportionné au vu des revenus obtenus. Cet indicateur renseigne sur le pourcentage des revenus financiers qui serait nécessaire au remboursement de la dette brute en une seule fois.

¹⁹ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- La dette brute par rapport aux revenus ne dépasse pas 50 % dans un peu plus de la moitié des communes (199, contre 196 en 2016), ce qui correspond à un très bon rapport.
- La valeur est située entre 50 et 100 %, soit à un bon niveau, dans 108 communes (contre 116 en 2016).
- Elle est d'un niveau modéré dans 34 communes (30 en 2016).
- Seules 10 communes, comme en 2016, enregistrent un mauvais rapport de plus de 150 %.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane de la dette brute par rapport aux revenus, de 44,6 % en 2017, se situe à un très bon niveau et a même quelque peu reculé en une année.
- La moyenne est fortement influencée par les villes de Berne et de Bienne, très endettées, qui la font passer d'une bonne valeur de 59,1 % à un rapport de niveau modéré de 100,3 %.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane (%)	36,5	36,8	32,8	31,5	34,4	32,6	31,4	35,4	37,6	44,3	45,0	44,6
Moyenne (%)	86,3	87,9	88,5	94,5	93,2	93,0	56,3	61,4	62,2	69,0	100,6	100,3

* Sans les communes pilotes

Remarques

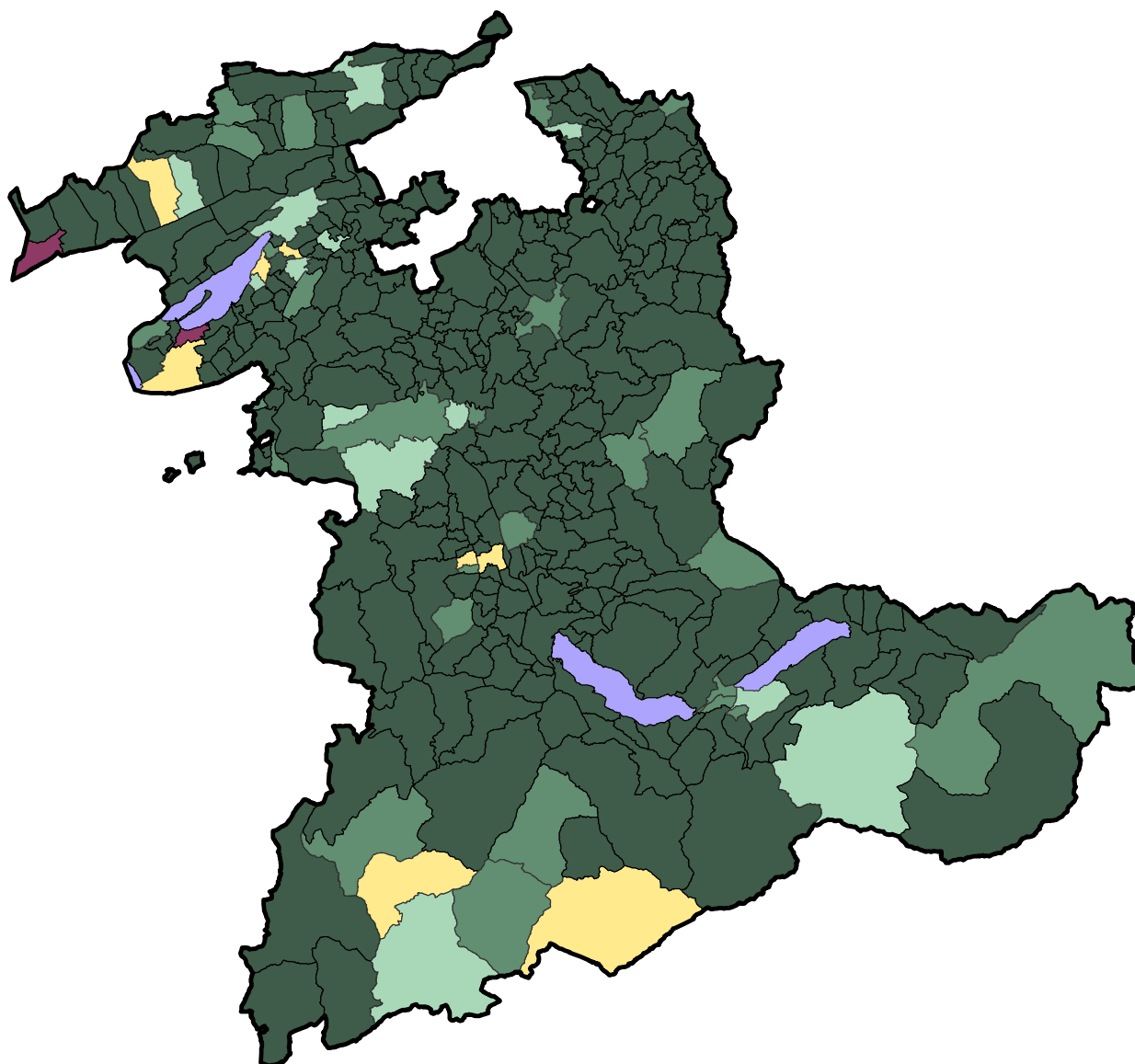
- La dette brute par rapport aux revenus n'est plus calculée de la même manière depuis l'introduction du MCH2 puisque les entités particulières ne jouent plus aucun rôle, à l'inverse des engagements courants. La circonspection est donc de mise dans les comparaisons avec les années précédant 2016.
- La moyenne est fortement influencée par les valeurs des grandes communes (comme Berne). Berne présente la particularité que sa dette brute comprend également les emprunts des établissements (p. ex. BernMobil). Cependant, les comptes des établissements n'étant pas consolidés, les revenus ne sont pas pris en considération dans les revenus courants. Sans cette distorsion inhérente au système, les valeurs de Berne se seraient situées à un niveau moins élevé. Berne était l'une des communes pilotes dans le projet d'introduction du MCH2, de sorte que ses valeurs ne figurent pas dans les colonnes marquées d'un astérisque.
- L'échelle n'est nullement contraignante, mais correspond aux valeurs indicatives appliquées sous le régime du MCH1 et à celles de la CACSFC.

Formule de calcul

$$\frac{\text{Dette brute} \times 100}{\text{Revenus courants}}$$

5.12 Quotient d'endettement net en 2017

Carte²⁰



Echelle appliquée au quotient d'endettement net

≤ 0 %	Fortune nette
> 0 % à 50 %	Faible endettement net
> 50 % à 100 %	Endettement net modéré
> 100 % à 150 %	Endettement net élevé
> 150 %	Endettement net très élevé

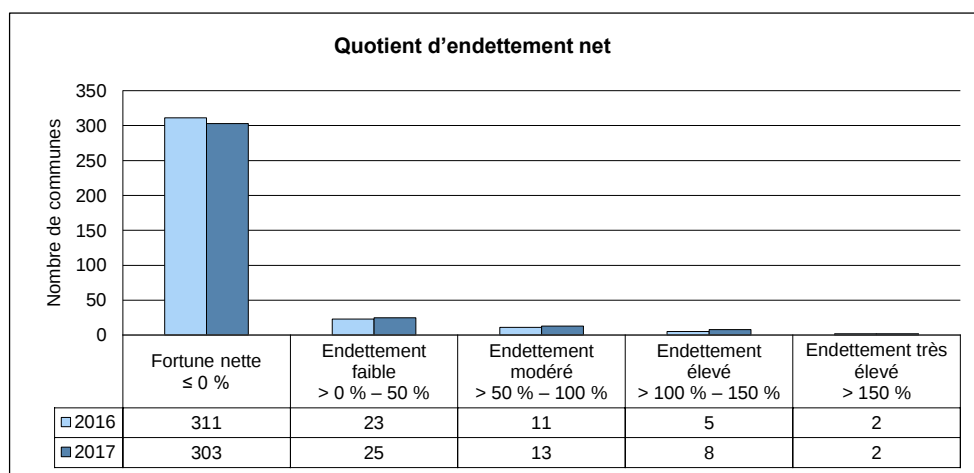
Présentation

Le quotient d'endettement net indique la part des revenus fiscaux (impôts directs) ainsi que des prestations de la péréquation financière qui serait nécessaire pour amortir complètement la dette nette. Une valeur négative atteste de l'absence de dette nette (différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier) et de l'existence d'une fortune nette.

²⁰ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- En 2017, le quotient d'endettement net est inférieur à 0 % dans une majorité de communes, soit dans 303 d'entre elles (un peu moins que les 311 communes recensées en 2016). Ces collectivités peuvent donc se prévaloir d'une fortune nette.
- Une dette nette n'apparaît que dans le bilan de 48 communes. Pour 38 d'entre elles, la valeur est toutefois inférieure à 100 %, le seuil en deçà duquel le niveau de l'endettement n'est pas du tout problématique. Une légère hausse s'est produite en une année.
- L'endettement net est élevé, soit situé entre 100 et 150 %, dans 8 communes (5 en 2016), mais cette valeur est encore considérée comme acceptable.
- Comme en 2016, deux communes ont une valeur problématique de plus de 150 %.
- Les communes disposent dans leur ensemble d'une fortune nette de 1,0 milliard de francs, en recul de 9,3 % par rapport à 2016.
- La somme des revenus des impôts directs ainsi que des prestations de la péréquation financière de toutes les communes atteint 2,6 milliards de francs, ce qui correspond à une hausse de 2,6 % en une année.



Valeurs de tendance centrale

- Dès lors que de nombreuses communes disposent d'une fortune nette, la médiane du quotient d'endettement net est de –95,9 %. Ce taux représente une amélioration minime par rapport à 2016.
- La moyenne est également négative (–38,5 %). Ce taux représente une péjoration minime par rapport à 2016.

	2016	2017
Médiane (%)	–95,8	–95,9
Moyenne (%)	–43,6	–38,5

Remarques

- Le quotient d'endettement net est un nouvel indicateur introduit en même temps que le MCH2.
- L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information. Elle s'écarte quelque peu des valeurs indicatives appliquées par la CACSFC.

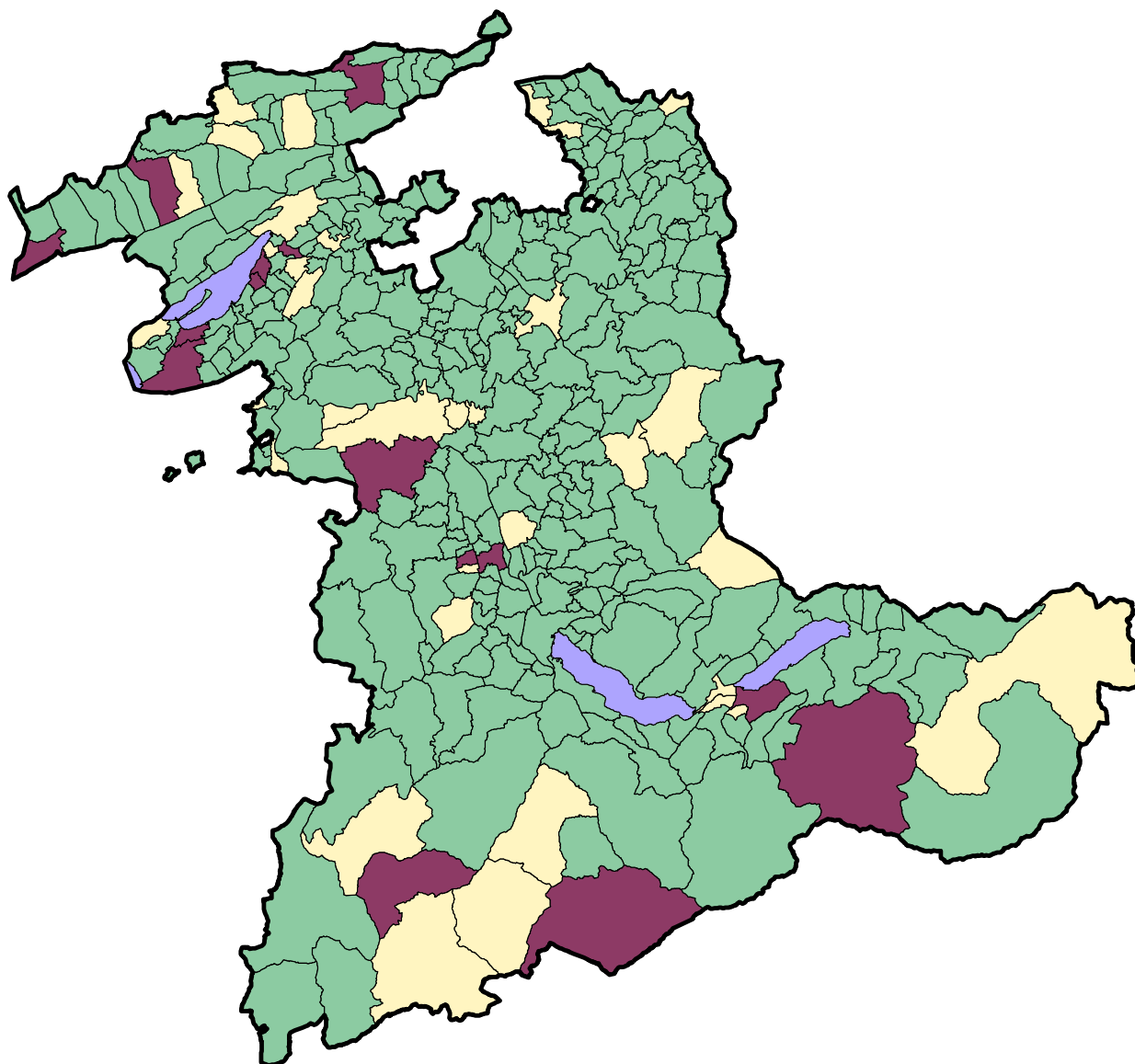
Formule de calcul

$$\text{Endettement net} \times 100$$

Impôts directs (PP et PM) et péréquation financière

5.13 Endettement net en francs par habitant en 2017

Carte²¹



Echelle appliquée à l'endettement net en francs par habitant

	≤ 0 franc	Fortune nette
	> 0 à 2000 francs	Endettement faible à modéré
	> 2000 francs	Endettement élevé à très élevé

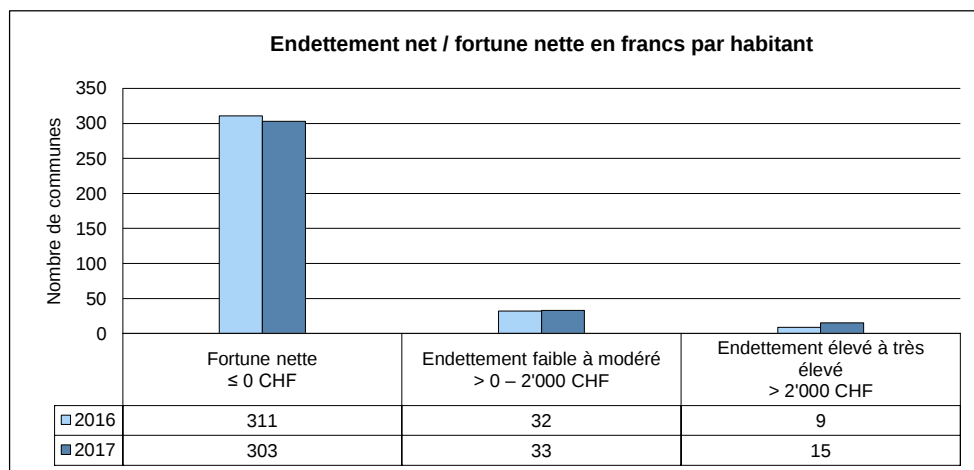
Présentation

L'endettement net correspond à la différence entre les capitaux de tiers et le patrimoine financier. Exprimé en francs par habitant, il sert à mesurer l'importance de la dette contractée par la commune. Il doit être apprécié en même temps que la capacité financière de cette dernière, quantifiée par la quotité d'autofinancement. Une valeur négative (dette nette négative) reflète l'existence d'une fortune nette par habitant.

²¹ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- En 2017, 303 communes (6 sur 7) ont une fortune nette et figurent en vert sur la carte. Leur nombre est légèrement inférieur à celui de 2016 (311 communes).
- Seules 33 communes (32 en 2016) ont une dette nette faible à modérée, c'est-à-dire ne dépassant pas 2000 francs.
- L'endettement excède 2000 francs par habitant dans 15 communes (seulement 9 en 2016) et doit donc être qualifié d'élevé à très élevé.



Valeurs de tendance centrale

- En 2017, la médiane se situe à –2366 francs par habitant, ce qui correspond à une fortune nette de 2366 francs (un peu plus qu'en 2016) et représente une bonne valeur.
- La moyenne, bonne elle aussi, atteint –992 francs par habitant. La fortune nette moyenne est toutefois en léger recul par rapport à 2016.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane	-1652	-1752	-1809	-1984	-1999	-1882	-1912	-1863	-1816	-2307	-2245	-2366
Moyenne	-247	-386	-741	-923	-876	-804	-943	-859	-745	-1359	-1099	-992

* Sans les communes pilotes

Remarques

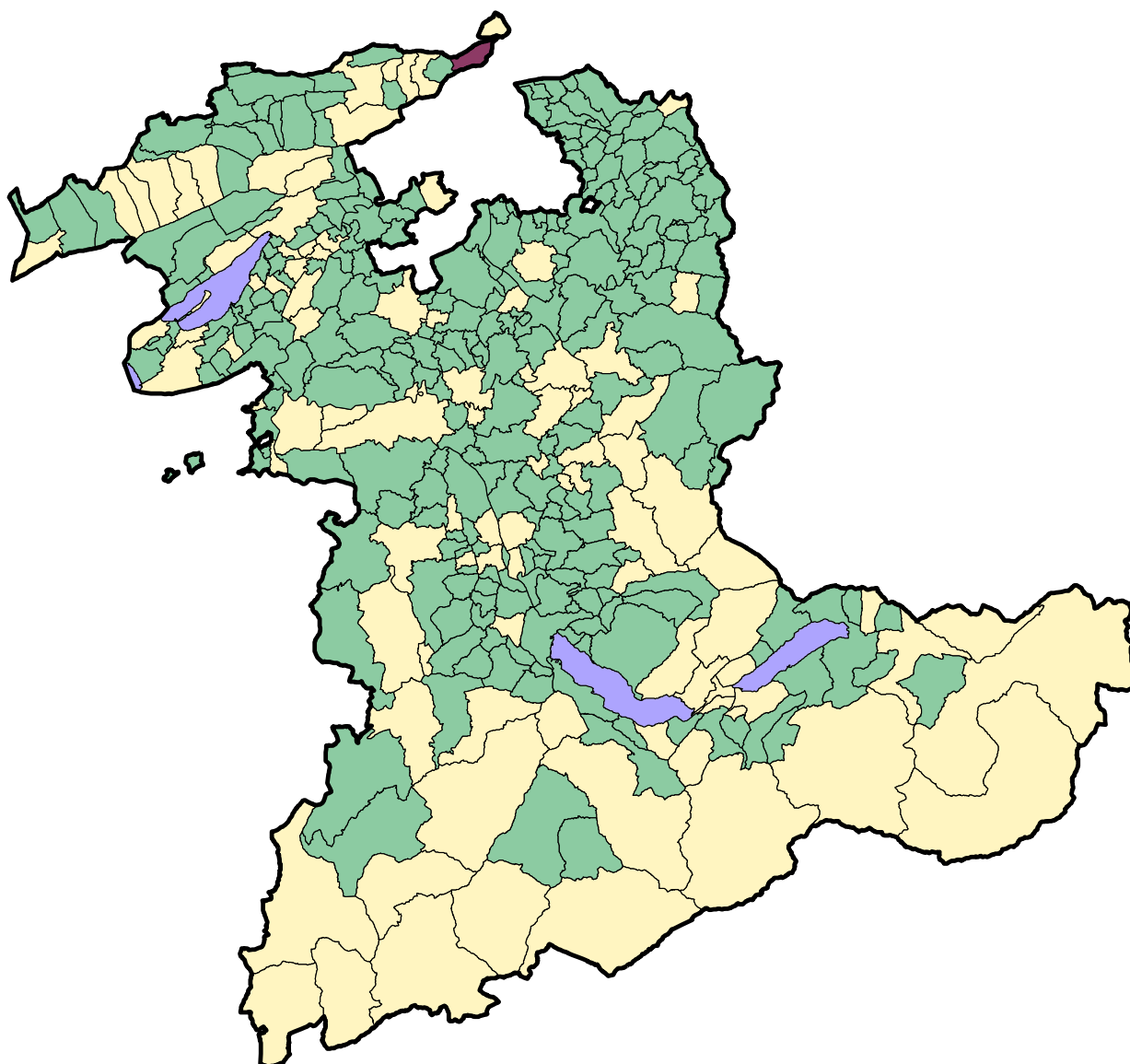
- La fortune nette par habitant est passée de 745 francs en 2015 à 1359 francs en 2016 (sans les chiffres des communes pilotes). L'augmentation massive est due à la revalorisation du patrimoine financier intervenue lors de l'introduction du MCH2. A cette occasion, des réserves latentes de plus de 1000 francs par habitant ont été mises en évidence (cf. également le chap. 3.2, p. 8).
- Sous le MCH1, la fortune nette était exprimée en chiffres positifs. Tel n'est plus le cas avec le MCH2, de sorte que les valeurs des années précédentes ont été adaptées au nouveau mode de calcul de l'indicateur.
- Depuis 2010, les chiffres de la ville de Berne sont consolidés en ce sens que les comptabilités séparées s'ajoutent au compte général financé par les impôts. Dès lors, les résultats fournis par cet indicateur ne sont plus directement comparables à ceux des années précédentes, ce qui a un impact sur la moyenne. En tant que commune pilote, Berne n'est pas prise en considération dans les colonnes du tableau ci-dessus qui sont marquées d'un astérisque.
- L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information. Elle s'écarte des valeurs indicatives appliquées par la CACSFC.

Formule de calcul

$$\frac{\text{Endettement net}}{\text{Population résidante moyenne}}$$

5.14 Quotité de la charge financière en 2017

Carte²²



Echelle appliquée à la quotité de la charge financière

	< 5 %	Faible charge
	5 % à 15 %	Charge supportable
	> 15 %	Charge élevée

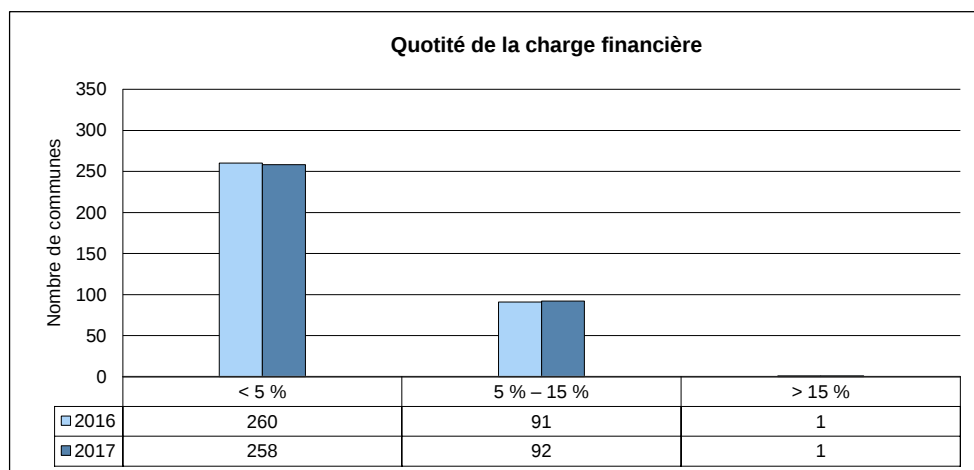
Présentation

La quotité de la charge financière indique l'incidence sur le budget des frais financiers induits par les investissements. On entend par charge financière la somme des intérêts nets, des amortissements et des rectifications. Une quotité élevée signifie un important service de la dette ou un impérieux besoin d'amortissements. Une hausse du taux équivaut à une réduction de la marge budgétaire.

²² Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- En 2017, la quotité de la charge financière de trois quarts des communes (258 communes, contre 260 en 2016) est inférieure à 5 %.
- Parmi elles, 15 communes (24 en 2016) peuvent se prévaloir d'une charge négative (non visible sur l'histogramme).
- Un quart des communes (92, contre 91 en 2016) assument une charge supportable, avec une quotité située entre 5 et 15 %.
- A l'échelle du canton, une seule commune, qui n'est pas la même qu'en 2016, supporte une charge financière dont la quotité excède 15 %.



Valeurs de tendance centrale

- La quotité de la charge financière a une médiane de 3,5 %, de peu supérieure à celle de 2016 (3,2 %), mais toujours à un bon niveau.
- La moyenne, inchangée, s'établit à 4,8 %, ce qui représente également une faible charge.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2013*	2014*	2015*	2016*	2016	2017
Médiane (%)	5,4	5,9	5,7	5,7	5,8	5,9	5,9	5,8	5,6	3,2	3,2	3,5
Moyenne (%)	5,5	6,3	7,0	5,8	5,3	5,1	5,5	5,9	5,2	4,3	4,8	4,8

* Sans les communes pilotes

Remarques

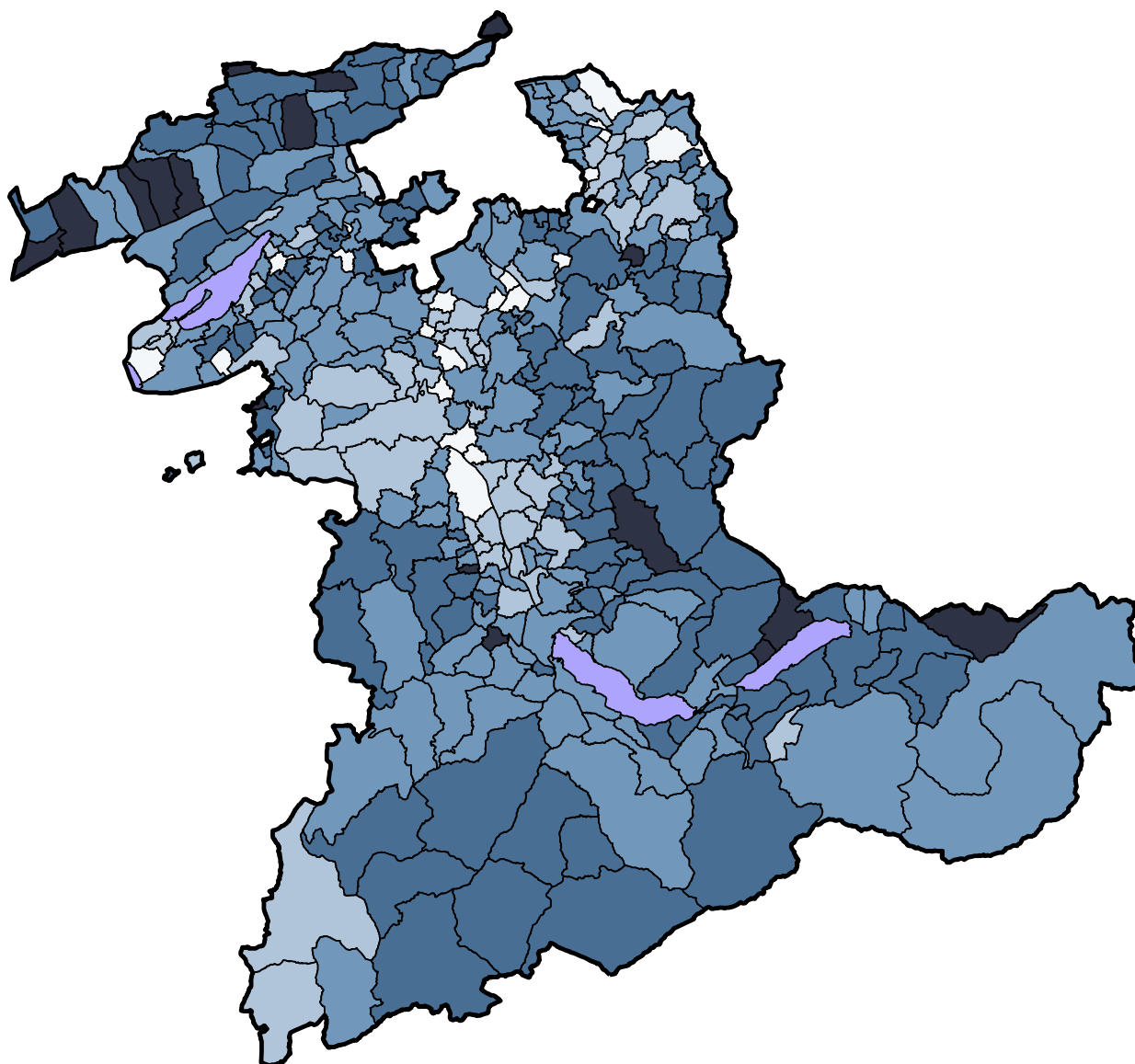
- Les intérêts nets et, partant, le service de la dette ne sont plus calculés de la même manière depuis l'introduction du MCH2. La circonspection est donc de mise dans les comparaisons avec les années précédentes.
- L'échelle, nullement contraignante, n'est proposée qu'à titre d'information. Elle correspond aux valeurs indicatives appliquées par la CACSFC.

Formule de calcul

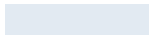
$$\frac{\text{Charge financière} \times 100}{\text{Revenus courants}}$$

5.15 Quotité d'impôt en 2017

Carte²³



Echelle appliquée à la quotité d'impôt

	< 1,40
	1,40 à 1,59
	1,60 à 1,79
	1,80 à 1,99
	≥ 2,00

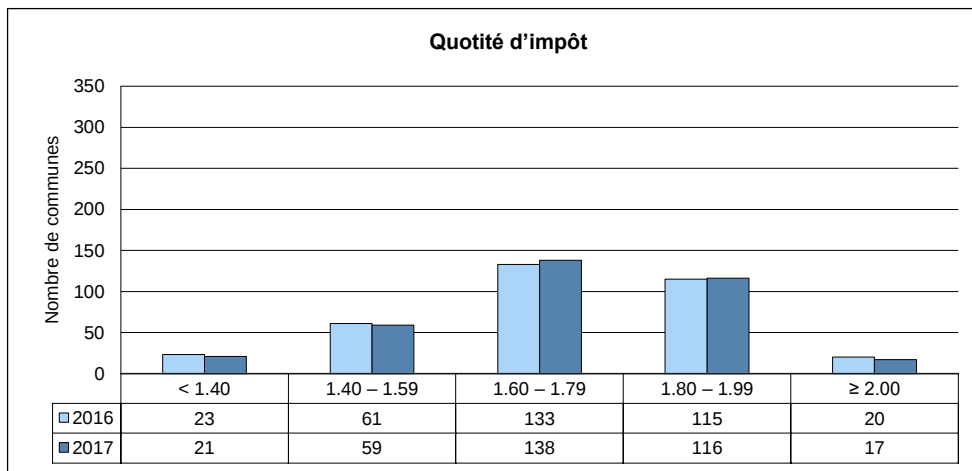
Présentation

La carte fournit une vue d'ensemble de la quotité d'impôt appliquée par chaque commune durant l'exercice considéré.

²³ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- En 2017, 41 communes ont modifié leur quotité d'impôt (contre 35 en 2016) : 26 à la baisse et 15 à la hausse.
- Les quotités se concentrent depuis plusieurs années autour des valeurs de tendance centrale : la plupart des communes (254, contre 248 en 2016) ont une quotité d'impôt située entre 1,60 et 1,99. En 2017, près de trois quarts des communes sont dans ce cas. Les quotités d'impôt de part et d'autre de cette fourchette sont de plus en plus rares.



Valeurs de tendance centrale

- La médiane de la quotité d'impôt, inchangée par rapport à 2016, équivaut à 1,74 en 2017.
- La moyenne, elle aussi inchangée, s'établit à 1,72.

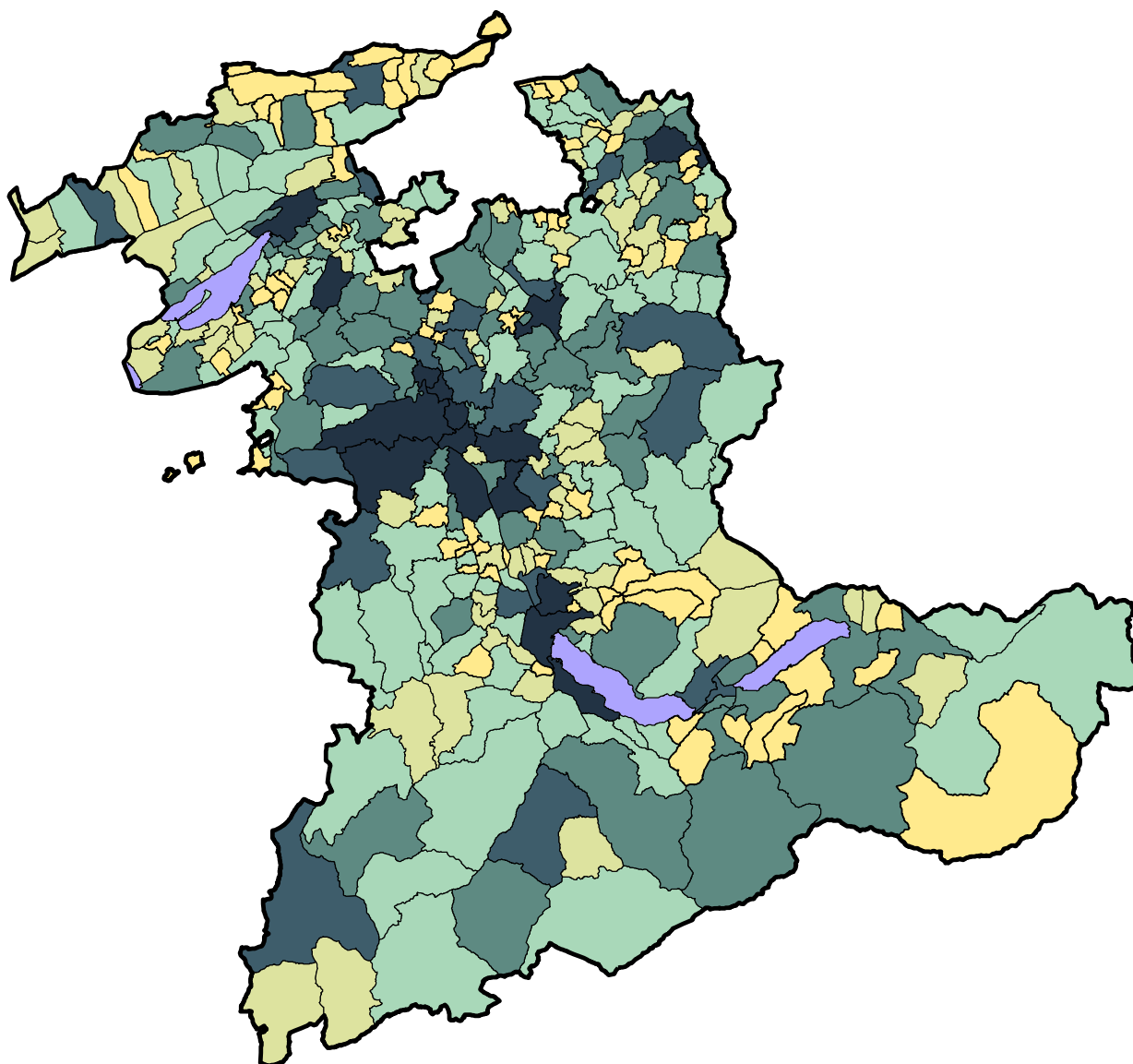
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	1,74	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,70	1,74	1,74	1,74
Moyenne	1,73	1,70	1,69	1,69	1,69	1,70	1,71	1,72	1,72	1,72

Remarques

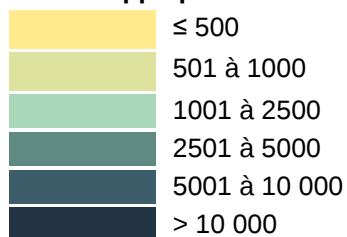
- Aucune.

5.16 Nombre d'habitants en 2017

Carte²⁴



Echelle appliquée au nombre d'habitants



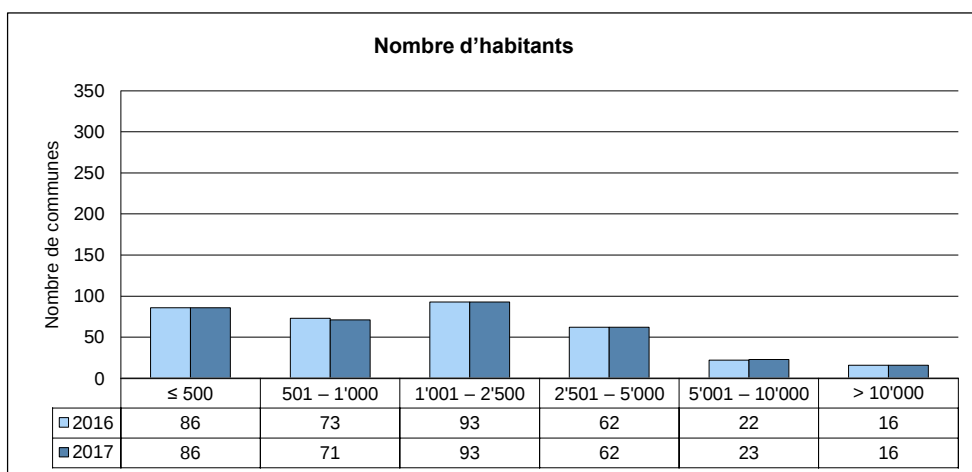
Présentation

La carte illustre l'importance démographique moyenne de chaque commune bernoise.

²⁴ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

Commentaire

- La croissance démographique se poursuit et la population résidente bernoise a augmenté de 0,5 % en 2017 pour s'établir à 1 022 850 habitants (contre 1 017 662 en 2016).
- Une grande partie du territoire cantonal est une mosaïque de petites communes, dont le nombre diminue au rythme lent mais constant des fusions. Ainsi, la population, en légère augmentation, se répartit entre moins de communes, d'où la valeur sans cesse croissante de la médiane.
- Le nombre de petites communes de moins de 1000 habitants tend à reculer (de 2 unités en 2017) tandis que celui des communes de plus de 1000 habitants augmente (d'une unité en 2017). Cette évolution n'est pas uniquement due aux fusions, mais reflète également la croissance démographique générale. La commune de Tägertschi, absorbée par celle de Münsingen²⁵, comptait 400 habitants, alors que la population de Münsingen est supérieure à 12 000 personnes.
- En 2017, 157 communes, dans lesquelles vivent 7,5 % de la population du canton, ne totalisent pas plus de 1000 personnes.
- Presque autant de communes, soit 155, peuvent être qualifiées de moyennes avec une population allant de 1001 à 5000 habitants. Elles regroupent 35,8 % de la population.
- Les 39 grandes communes, de plus de 5000 habitants, rassemblent 56,7 % de la population. En 2017, 23 d'entre elles (22 en 2016) comptent entre 5001 et 10 000 habitants, tandis que les 16 autres dépassent cette fourchette.
- Le canton se caractérise par une grande disparité: en 2017, la plus petite commune totalise 36 habitants, tandis qu'à l'autre extrême, la ville de Berne a une population résidente de 131 306 personnes.



Valeurs de tendance centrale

- La commune médiane compte près de 1200 habitants. La médiane n'a cessé de progresser ces dernières années, pour atteindre 1188 personnes en 2017.
- La moyenne se situe à 2914 habitants.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane	911	934	957	976	981	998	1149	1161	1172	1188
Moyenne	2455	2489	2525	2572	2596	2631	2777	2842	2891	2914

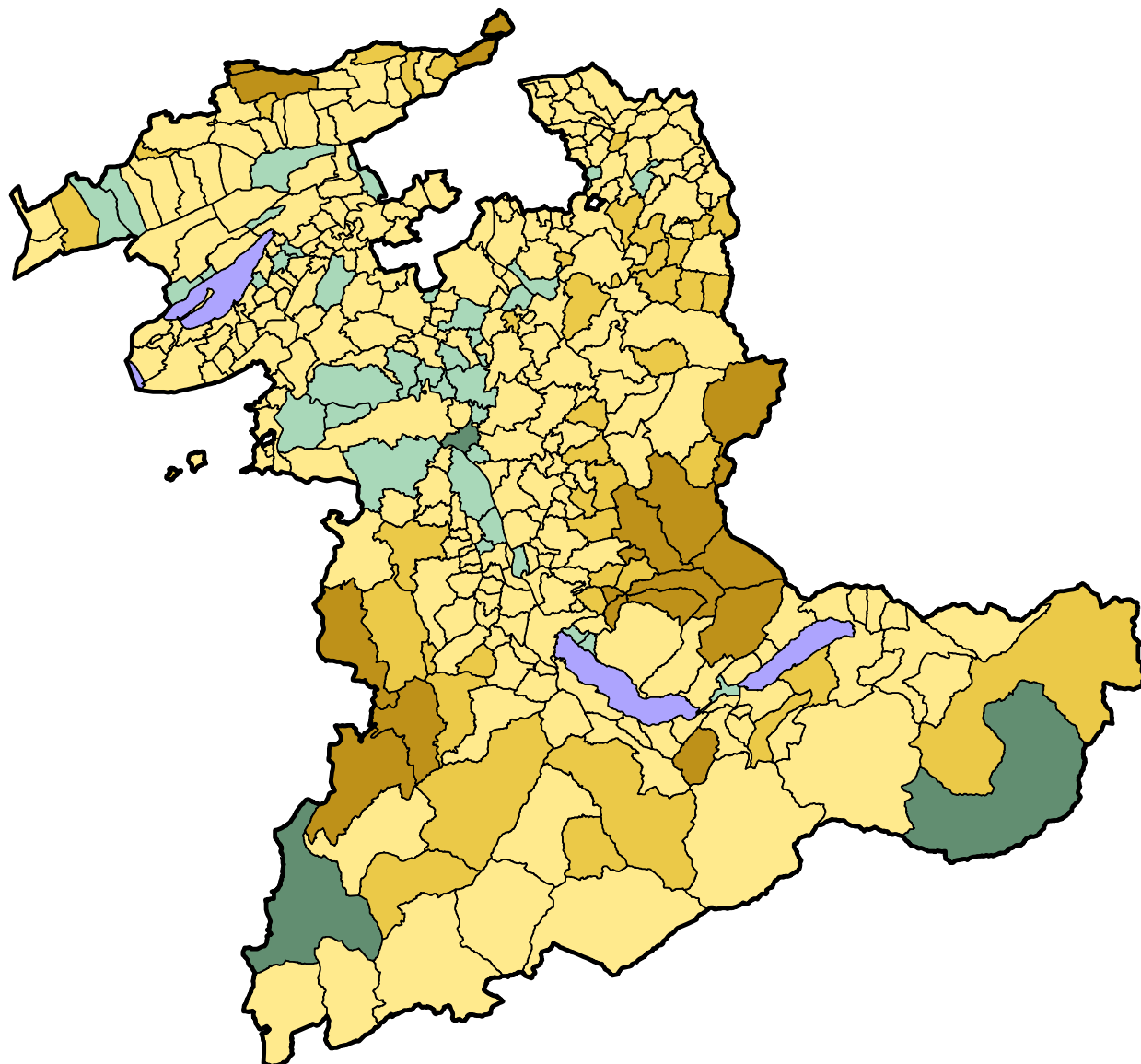
Remarques

- Le calcul de la population résidente moyenne est effectué en application de l'article 5 de l'ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges (OPFC; RSB 631.111). Selon cette disposition, la population résidente déterminante pour l'exécution selon le principe du domicile civil est déterminée en additionnant les états mensuels de la population au dernier jour de chaque mois et en divisant la somme ainsi obtenue par douze.

²⁵ Deux types de fusion sont possibles: la fusion par combinaison et la fusion par absorption.

5.17 Péréquation financière et mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes par rapport aux recettes fiscales ordinaires en 2017

Carte²⁶



Echelle appliquée à la LPFC

> 50 %	Paielement net
> 25 % à 50 %	Paielement net
> 0 % à 25 %	Paielement net
0 % à 50 %	Afflux net de fonds
> 50 % à 100 %	Afflux net de fonds
> 100 %	Afflux net de fonds

Présentation

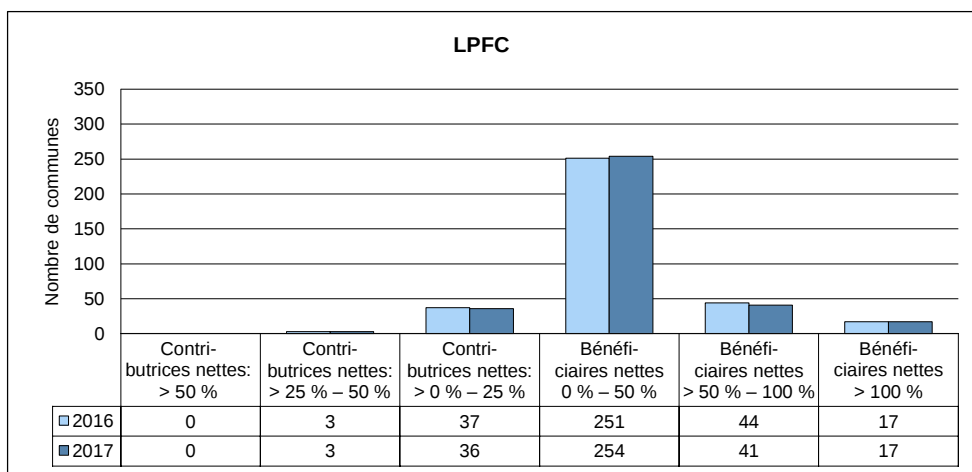
Les prestations de la péréquation financière cantonale (réduction des disparités et dotation minimale) ainsi que les mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement

²⁶ Données cartographiques : Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo. Saisie des données : FIN, canton de Berne. Exploitation : OACOT, canton de Berne. Publication avec indication des sources autorisée.

lourdes (indemnisation forfaitaire des charges de centre urbain et prestation complémentaire versée aux communes supportant des charges géo-topographiques excessives ainsi qu'aux communes supportant des charges socio-démographiques) sont présentées en pour-cent des recettes fiscales ordinaires moyennes. La carte fait apparaître les communes qui sont contributrices de la péréquation financière en chiffres nets (paiement net) d'une part, et les communes qui bénéficient de prestations de la péréquation financière et de mesures destinées à compenser des charges particulièrement lourdes en chiffres nets (afflux net de fonds) d'autre part. Ces flux financiers sont mis en rapport avec les recettes fiscales ordinaires des communes.

Commentaire

- Comme jusqu'ici, près de 9 communes sur 10 touchent des prestations au titre de la péréquation financière. En 2017, 312 communes (comme en 2016) sont bénéficiaires en chiffres nets, tandis que 39 communes (contre 40 en 2016) sont contributrices.
- Une légère tendance à la concentration dans la fourchette allant de 0 % à 50 % (bénéficiaires nettes) se dessine au cours des trois dernières années. En 2017, près de trois quarts des communes, soit 254 d'entre elles (251 en 2016), reçoivent des prestations de la péréquation financière ou bénéficient de mesures en raison de charges particulièrement lourdes, dans une proportion pouvant atteindre 50 % de leurs recettes fiscales ordinaires.
- Par rapport à 2016, le nombre de communes bénéficiant d'un afflux net de fonds important, situé entre 50 et 100 % des recettes fiscales ordinaires, est en léger recul (41 contre 44). Un tel afflux net est supérieur à 100 % dans 17 communes, comme l'année précédente.
- Quatre communes (contre 2 en 2016) touchent au titre de la péréquation financière un montant équivalant à plus du double de leurs recettes fiscales ordinaires.
- Le total des montants de la péréquation financière ainsi que des mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes a progressé pour atteindre 285,8 millions de francs (contre 279,2 millions de fr. en 2016). Le canton a versé 178,3 millions de francs (dotation minimale, indemnisation forfaitaire des charges de centre urbain, prestation complémentaire versée aux communes supportant des charges géo-topographiques excessives ainsi qu'aux communes supportant des charges socio-démographiques), tandis que les paiements des communes se montent à 107,5 millions de francs (réduction des disparités).



Valeurs de tendance centrale

- La médiane est de 17,3 % en 2017, soit à un niveau quelque peu supérieur à celui de l'année précédente. En d'autres termes, la moitié des communes bernoises perçoivent, en chiffres nets, des prestations excédant 17 % de leurs recettes fiscales ordinaires au titre de la péréquation financière ou des mesures destinées à compenser des charges particulièrement lourdes, tandis que les autres touchent des montants moins élevés, ou alors sont contributrices nettes.
- La moyenne n'est pas calculée car le résultat ne serait pas pertinent (dès lors que la moyenne prendrait en compte l'ensemble des flux entre les communes d'une part, et les prestations du canton d'autre part).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Médiane (%)	11,2	11,8	11,2	10,8	19,4	18,8	17,2	16,9	16,8	17,3

Remarques

- La loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC) a été révisée avec effet au 1^{er} janvier 2012. Il s'agissait en particulier de garantir une répartition plus équitable des moyens de la péréquation financière et de supprimer les incitations négatives. Les mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes ont elles aussi fait l'objet de diverses adaptations et optimisations, de sorte que les indicateurs de 2012 ne sont plus directement comparables à ceux des années précédentes.

Bases

Loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC ; RSB 631.1)

Ordonnance sur la péréquation financière et la compensation des charges (OPFC ; RSB 631.111)

Source des données : Direction des finances du canton de Berne, exécution de la LPFC en 2017

Formule de calcul

$$\frac{(\text{Péréquation financière} + \text{mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes}) \times 100}{\text{Recettes fiscales ordinaires}}$$

Détail Péréquation financière et mesures destinées aux communes supportant des charges particulièrement lourdes

Détail Recettes fiscales ordinaires (art. 2 OPFC)

Base de calcul : moyenne des années 2014, 2015, 2016 (art. 9 LPFC)

6 Commentaire

6.1 Buts du rapport sur les finances communales

En publiant son rapport sur les finances communales, l'OACOT entend exposer **de manière transparente l'évolution de la situation financière des collectivités territoriales bernoises**. Cette démarche facilite en outre indirectement l'exercice de la surveillance en la matière. Les milieux intéressés peuvent quant à eux se faire une idée précise de la situation financière des communes bernoises, et ces dernières sont incitées à procéder à des comparaisons. A l'instar d'autres auxiliaires, le présent document est destiné à soutenir les communes en matière de gestion financière.

Il n'en reste pas moins que le rapport ne dresse pas un tableau exhaustif des prestations offertes par les communes. Il se fonde sur la comptabilité financière de celles-ci et n'indique pas, en particulier, quelles sont les tâches accomplies par les différentes communes, pas plus qu'il ne fournit de précisions qualitatives ou quantitatives à cet égard.

6.2 Données

Les données ayant servi au calcul des indicateurs proviennent des comptes communaux de 2017 ; elles ont été saisies sur support électronique, pour les 351 communes, par la Division de la péréquation financière de la Direction des finances du canton de Berne. Il convient de relever à cet égard que certaines erreurs peuvent s'être produites lors de l'enregistrement ou de l'évaluation, et que les écritures erronées des communes, le cas échéant, ont également une influence sur la qualité des données. Du fait de la constitution de catégories, cela ne devrait toutefois pas avoir d'importantes répercussions sur les cartes synoptiques.

6.3 Indicateurs

Les indicateurs financiers apportent un éclairage précieux sur la situation financière des communes. Ils ont été redéfinis à l'occasion de l'introduction du MCH2 en 2016. Huit d'entre eux sont harmonisés au niveau intercantonal, dont les principaux sont le quotient d'endettement net, le degré d'autofinancement et la quotité de la charge des intérêts. Ils sont complétés par la dette brute par rapport aux revenus, la quotité d'investissement, la quotité de la charge financière, l'endettement net en francs par habitant et la quotité d'autofinancement. Les trois indicateurs de la première série sont les plus pertinents. Ils présentent un intérêt général car ils permettent d'apprécier globalement la situation financière d'une collectivité. Les cinq autres sont eux aussi importants dans la perspective d'analyses plus ponctuelles.

Le rapport présente 14 indicateurs et trois valeurs-repère par commune. Dès lors que le MCH2 vient d'être introduit à l'échelle communale, il n'a pas encore été possible de définir des valeurs de référence et seules des échelles non contraignantes sont proposées.

6.3.1 Interprétation des indicateurs

Il n'est pas possible d'évaluer la situation financière d'une commune sur la base d'un seul indicateur. Au contraire, il est nécessaire de disposer d'une **vue d'ensemble de tous les indicateurs** pour en faire une appréciation correcte.

L'analyse des indicateurs devrait porter **sur plusieurs années**. Une analyse limitée à un seul exercice peut en effet conduire à des conclusions erronées, étant donné que dans les petites communes en particulier, le volume des investissements est susceptible de varier fortement d'une année à l'autre.

Il est également important que l'analyse s'étende à **l'évolution des indicateurs** durant la période considérée. Suivant les circonstances, la situation financière d'une commune ayant une quotité d'autofinancement constante de 10 % peut être meilleure que celle d'une commune dont la quotité d'autofinancement passe de 15 à 10 %.

Comparaison des communes bernoises avec les communes d'autres cantons

Il appartient aux cantons de définir le calendrier et tous n'ont pas encore introduit le MCH2 à l'échelon communal, ce qui rend les comparaisons délicates.

A cela s'ajoute que des divergences peuvent exister à plusieurs égards dans l'application du MCH2 :

- Le manuel MCH2 de la Conférence des directeurs cantonaux des finances laisse aux cantons le choix d'imposer à leurs communes un **amortissement linéaire** du patrimoine calculé en fonction de sa **valeur d'acquisition** ou un **amortissement dégressif** à partir de la **valeur comptable résiduelle**²⁷.
- Dans certains cantons, le **patrimoine administratif** existant a été **réévalué** au moment de l'introduction du MCH2 et inscrit au bilan sur la base des nouvelles valeurs. Tel n'est pas le cas dans le canton de Berne. Les communes ont au contraire procédé à d'importantes « dépréciations complémentaires » au cours des deux années précédant la transition, augmentant encore les réserves latentes du patrimoine administratif, avec un **faible degré d'autofinancement** à la clef.
- Enfin, **l'attribution** d'éléments de la fortune **au patrimoine administratif ou au patrimoine financier** a lieu selon des règles qui peuvent varier d'un canton ou d'une commune à l'autre. Les prêts et les participations à des installations touristiques, qui sont pourtant des éléments appartenant au patrimoine administratif du fait qu'ils sont liés à une tâche publique que les communes ont librement décidé d'accomplir, ne sont pas partout inclus au patrimoine administratif dans le bilan.

Comparaison des communes bernoises entre elles

L'interprétation des indicateurs nécessite la prise en compte de la grande disparité qui existe entre les communes aux plans de **l'organisation** (concours de bénévoles plus ou moins important), de **l'accomplissement des tâches** (tâches facultatives que la commune choisit ou non d'assumer) ainsi que **des investissements** (importance variable des besoins, dépendant notamment du rapport entre la taille du territoire communal et les données démographiques).

Autres différences possibles :

- Les syndicats de communes et les organismes de droit privé accomplissent des tâches publiques sur mandat des communes. Les investissements y afférents sont financés soit par les communes elles-mêmes, soit par les syndicats ou les entreprises privées (SA, coopératives), ce qui a des répercussions sur les indicateurs financiers. Lorsqu'un organisme de droit privé s'est vu confier des tâches publiques, les comptes communaux ne comprennent ni les charges détaillées, ni les revenus, ce qui a un fort impact sur les indicateurs (et sur la statistique publique en général).
- La limite d'inscription à l'actif varie, en fonction de la taille de la commune, dans une fourchette allant de 25 000 à 100 000 francs. Or, les investissements reportés au bilan sont également

²⁷ Les communes bernoises comptabilisent des amortissements linéaires.

amortis dans le bilan, tandis que ceux dont le montant est inférieur à la limite le sont dans le compte de résultats.

- Une commune mettant ses infrastructures à la disposition d'autres communes (modèle de la commune-siège) a généralement des quotités de la charge des intérêts et de la charge financière plus élevées que les communes affiliées par contrat.

Comparaisons au sein d'une commune

La plupart des indicateurs concernent le compte global. Les communes bernoises calculent en outre le **degré d'autofinancement du compte général** qui renseigne sur la suffisance ou l'insuffisance de l'autofinancement dans les comptes au sens le plus strict, sans les financements spéciaux alimentés par les émoluments. Cet indicateur n'est toutefois pas traité, pour l'instant du moins, par le rapport sur les finances communales.

Conclusions

En dépit des différences précitées, les **indicateurs financiers** offrent une **solide base d'appréciation** de la santé des finances communales en ce qu'ils agrègent de grandes quantités de données en **nombres relatifs** d'une **pertinence** élevée et sous une **forme synthétique** aisément accessible.

6.3.2 Valeurs de référence

L'OACOT n'a pas encore défini de valeurs de référence applicables aux indicateurs. Les échelles proposées dans le présent rapport n'ont qu'une pertinence très générale. Certaines se fondent sur les valeurs indicatives qui étaient appliquées sous le régime du MCH1 ou celles de la CACSFC, tandis que d'autres s'en écartent. Les remarques précisent systématiquement leur provenance.

Des valeurs de référence permettant une appréciation plus nuancée pourront être fixées dès que des données seront disponibles pour plusieurs années d'application du MCH2.

6.3.3 Valeurs de tendance centrale

La médiane et la moyenne sont calculées pour chaque indicateur. Leur signification est la suivante :

- **Médiane** : Les valeurs de toutes les communes sont triées par ordre décroissant. La médiane est le chiffre de part et d'autre duquel un nombre identique de communes enregistrent des valeurs plus élevées d'une part et plus faibles d'autre part. La médiane est plus parlante que la moyenne dans le cadre de comparaisons intercommunales, car elle échappe à l'influence des valeurs extrêmes.
- **Moyenne** : Les données sont additionnées en chiffres absolus et introduites dans la formule de calcul (moyenne pondérée).

6.4 Recueils de données

Les données sont énumérées dans les annexes : l'annexe I fournit sous forme de tableau les valeurs de tendance centrale de tous les indicateurs ; l'annexe II contient une représentation cartographique des périmètres des arrondissements administratifs ; l'annexe III consiste en une liste de tous les indicateurs pour chacune des communes et l'annexe IV, enfin, précise les bases de calcul des indicateurs financiers.

Annexe au rapport sur les finances communales en 2017

Annexe I	Indicateurs : médiane et moyenne	1
Annexe II	Arrondissements administratifs (présentation graphique)	2
Annexe III	Indicateurs de l'exercice 2017 par commune	3
Annexe IV	Bases de calcul des indicateurs financiers	10

Annexe I Indicateurs : médiane et moyenne

N°	Indicateur	Tendance centrale	2016	2017
1	Résultat du compte général en francs par habitant	Médiane	0	0
		Moyenne	35	47
2	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires	Médiane	103	117
		Moyenne	93	117
3	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt	Médiane	12,0	12,4
		Moyenne	7,5	7,7
4	Capitaux propres déterminants en francs par habitant	Médiane	2197	2338
		Moyenne	3064	3184
5	Quotient de l'excédent du bilan (%)	Médiane	54,8	59,5
		Moyenne	43,2	43,8
6	Quotité d'investissement (%)	Médiane	10,0	10,0
		Moyenne	12,2	12,1
7	Investissements nets en francs par habitant	Médiane	366	370
		Moyenne	593	608
8	Degré d'autofinancement (%)	Médiane	100,0	107,5
		Moyenne	85,2	84,2
9	Quotité d'autofinancement (%)	Médiane	10,0	10,8
		Moyenne	8,9	8,9
10	Quotité de la charge des intérêts (%)	Médiane	0,0	- 0,0
		Moyenne	0,9	0,7
11	Dette brute par rapport aux revenus (%)	Médiane	45,0	44,6
		Moyenne	100,6	100,3
12	Quotient d'endettement net (%)	Médiane	- 95,8	- 95,9
		Moyenne	- 43,6	- 38,5
13	Endettement net en francs par habitant	Médiane	- 2245	- 2366
		Moyenne	- 1099	- 992
14	Quotité de la charge financière (%)	Médiane	3,2	3,5
		Moyenne	4,8	4,8
15	Quotité d'impôt	Médiane	1,74	1,74
		Moyenne	1,72	1,72
16	Nombre d'habitants	Médiane	1172	1188
		Moyenne	2891	2914
17	Péréquation financière (%)	Médiane	16,8	17,3

Annexe II Arrondissements administratifs (présentation graphique)



Quellen
 - Kartengrundlage: Generalisierte Gemeindegrenzen der Schweiz, © BFS GEOSTAT / swisstopo
 - Datenerhebung: FIN Kanton Bern
 - Datenauswertung: AGR Kanton Bern
 Publikation mit Quellenangabe gestattet

Sources
 - Données cartographiques: Limites communales généralisées de la Suisse, © OFS GEOSTAT / swisstopo
 - Saisie des données: FIN canton de Berne
 - Exploitation des données: OACOT canton de Berne
 Publication avec indication des sources autorisée

Verwaltungsregionen Régions administratives

- Jura bernois
- Seeland
- Bern-Mittelland
- Oberland
- Emmental-Oberaargau

Annexe III Indicateurs de l'exercice 2017 par commune

(de la plus petite à la plus grande)

N°	Commune	Arrondissement administratif	Résultat du compte général en francs par habitant	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt	Capitaux propres déterminants en francs par habitant	Quotient de l'excédent du bilan (%)	Quotité d'investissement (%)	Investissements nets en francs par habitant	Degré d'autofinancement (%)	Quotité d'autofinancement (%)	Quotité de la charge des intérêts (%)	Dette brute par rapport aux revenus (%)	Quotient d'endettement net (%)	Endettement net en francs par habitant	Quotité de la charge financière (%)	Quotité d'impôt	Nombre d'habitants	Péréquation financière (%)
708	Schelten	Arrondissement du Jura bernois	-81	-81	125,0	9 411	223,7	0,0	-200	100,0	8,2	1,3	75,8	-116,6	-4 906	7,9	2,20	36	217,9
715	Rebévelier	Arrondissement du Jura bernois	-752	-752	142,7	10 353	347,1	0,0	0	-1,0	-7,2	0,0	15,5	-808,3	-20 273	4,3	2,00	43	136,7
972	Berken	Arrondissement de la Haute-Argovie	3 064	3 071	60,9	15 648	428,2	43,2	1 407	249,0	54,4	0,0	2,8	-192,9	-6 901	3,2	1,24	44	23,1
661	Clavaleyres	Arrondissement de Berne - Mittelland	-119	-119	123,0	8 154	364,9	26,7	1 222	3,1	1,1	0,0	14,3	-278,8	-5 930	3,6	1,94	49	82,7
389	Meienried	Arrondissement du Seeland	826	826	75,0	11 849	506,9	0,0	0	100,0	31,2	-0,3	6,8	-377,1	-8 814	0,5	1,23	53	22,7
709	Seehof	Arrondissement du Jura bernois	-4	-4	432,3	19 756	562,7	14,6	702	129,4	18,2	-0,2	11,8	-284,7	-9 994	17,7	1,74	64	246,6
421	Rumendingen	Arrondissement de l'Emmental	-65	-65	183,0	30 990	974,8	34,5	2 530	18,9	8,8	-1,6	11,2	-1 487,1	-26 976	1,9	1,00	78	98,3
535	Deisswil bei Münchenbuchsee	Arrondissement de Berne - Mittelland	128	128	28,1	5 948	253,1	0,0	0	100,0	9,3	-0,2	8,8	-190,2	-4 470	3,2	0,89	79	2,4
553	Wiggiswil	Arrondissement de Berne - Mittelland	222	222	35,2	5 638	215,8	0,0	0	100,0	5,2	-1,3	2,2	-306,3	-8 003	0,1	1,40	98	22,3
591	Saxeten	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	533	674	38,5	4 588	95,6	8,5	429	315,9	22,9	0,6	58,9	-222,5	-7 887	5,4	1,69	99	209,9
437	Mont-Tramelan	Arrondissement du Jura bernois	-329	-329	68,1	4 701	194,4	54,8	549	-25,0	-3,7	-0,1	95,7	-48,8	-1 180	3,5	1,74	115	96,3
416	Mötschwil	Arrondissement de l'Emmental	582	656	17,6	2 086	64,7	4,2	103	756,9	19,7	-0,1	49,7	-92,1	-2 631	0,7	1,84	128	52,4
707	Saules (BE)	Arrondissement du Jura bernois	260	260	52,8	5 044	160,9	5,0	201	243,9	9,5	0,2	57,6	-243,2	-6 048	1,6	1,84	154	77,2
683	Champoz	Arrondissement du Jura bernois	-8	-8	163,2	19 398	709,5	0,0	0	100,0	3,0	-0,7	9,1	-859,1	-20 141	0,3	1,70	163	38,4
422	Rüti bei Lyssach	Arrondissement de l'Emmental	-225	-225	16,7	1 626	72,2	3,1	106	-131,2	-4,3	-0,3	7,7	-110,2	-2 483	-0,2	1,79	165	31,6
940	Teuffenthal (BE)	Arrondissement de Thoue	-215	-215	27,0	1 673	67,4	13,5	524	34,1	5,0	-0,2	33,7	-150,7	-3 741	4,8	1,80	165	122,4
336	Reisiswil	Arrondissement de la Haute-Argovie	-556	-556	284,2	29 273	045,7	13,8	595	-28,3	-3,6	-0,9	7,5	-1 072,1	-28 888	4,2	1,89	176	42,8
996	Wolfisberg	Arrondissement de la Haute-Argovie	-275	-275	7,9	955	34,7	6,6	310	4,5	0,3	-0,2	8,4	-92,9	-2 548	2,9	1,89	181	19,9
442	Romont (BE)	Arrondissement du Jura bernois	65	65	53,3	7 040	231,1	4,9	219	246,1	10,9	-0,6	10,8	-272,2	-7 261	4,3	1,60	190	39,8
325	Busswil bei Melchnau	Arrondissement de la Haute-Argovie	71	71	44,9	5 007	227,4	1,1	-97	100,0	10,5	-0,5	13,1	-140,7	-3 098	4,5	1,60	190	22,4
536	Diemerswil	Arrondissement de Berne - Mittelland	-117	-117	13,5	2 087	74,1	14,0	610	34,3	5,3	-0,6	4,9	-151,8	-3 549	-0,3	1,65	202	8,6
687	Corcelles (BE)	Arrondissement du Jura bernois	122	122	36,4	4 302	114,5	3,4	123	353,9	8,9	1,0	110,7	-163,3	-4 387	4,8	1,94	205	60,1
704	Roches (BE)	Arrondissement du Jura bernois	853	1 047	77,1	11 743	231,5	3,7	194	746,4	21,2	0,1	71,5	-359,3	-10 954	2,8	1,94	206	68,5
423	Willadingen	Arrondissement de l'Emmental	49	60	10,4	1 199	46,3	9,5	312	64,6	6,3	-0,3	36,5	-72,5	-1 697	1,3	1,85	206	22,1
975	Farnern	Arrondissement de la Haute-Argovie	404	536	16,6	2 577	83,6	7,4	278	309,7	18,9	0,0	4,6	-121,7	-3 437	3,2	1,69	208	19,0
408	Hellsau	Arrondissement de l'Emmental	0	102	22,2	2 010	90,6	3,7	115	228,0	8,1	-0,5	9,5	-175,0	-3 621	-0,3	1,80	209	15,6
990	Walliswil bei Niederbipp	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	1 011	65,2	10 382	607,4	62,7	7 190	22,1	26,8	0,0	74,2	-716,9	-9 341	1,1	0,90	217	18,0
586	Lütschental	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	0	1 094	81,8	13 140	230,0	40,9	2 306	39,6	13,8	-0,2	44,5	-462,3	-13 457	1,4	1,50	220	46,7
874	Lohnstorf	Arrondissement de Berne - Mittelland	-95	-95	6,2	1 031	23,6	7,2	282	66,1	4,9	0,1	103,8	2,9	72	3,1	2,03	227	30,7
932	Horrenbach-Buchen	Arrondissement de Thoue	0	1 204	18,6	2 349	33,7	30,6	253	520,5	25,3	-0,1	15,2	-102,3	-3 473	0,0	1,70	228	233,9
946	Wachseldorn	Arrondissement de Thoue	85	85	48,6	3 225	123,1	0,0	0	100,0	9,3	0,3	15,8	-101,4	-2 656	3,9	1,84	234	117,8
335	Oeschenbach	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	103	28,2	3 189	92,6	12,6	391	35,8	3,7	-0,2	8,4	-106,8	-2 672	3,2	2,00	241	49,7
937	Schwendibach	Arrondissement de Thoue	-144	-144	13,5	1 224	54,5	0,4	15	536,2	2,3	-0,3	13,4	-121,5	-2 729	0,6	1,90	247	31,7
609	Häutligen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	78	30,5	10 047	174,2	3,2	120	515,5	14,4	0,1	5,0	-638,0	-14 685	0,2	1,53	249	16,8
936	Pohlern	Arrondissement de Thoue	-38	-38	24,7	4 420	73,0	0,0	0	100,0	5,3	0,1	45,3	-217,2	-5 641	2,8	1,72	255	88,9
868	Jaberg	Arrondissement de Berne - Mittelland	522	545	29,5	6 234	191,6	3,8	157	398,7	13,5	1,5	130,1	-302,9	-7 231	1,7	1,49	260	3,9
875	Mühledorf (BE)	Arrondissement de Berne - Mittelland	-88	-88	13,2	2 526	82,0	30,6	1 510	3,3	1,2	-0,6	0,2	-156,1	-4 096	-0,1	1,59	261	-13,1
665	Gurbrü	Arrondissement de Berne - Mittelland	-373	-373	4,6	1 010	17,1	2,1	-22	-1,0	-0,6	0,4	157,6	33,2	741	7,3	2,00	264	32,9
711	Sorvilier	Arrondissement du Jura bernois	40	40	24,0	2 608	99,0	9,0	-43	100,0	8,2	-0,2	44,6	-215,9	-4 934	-0,1	1,80	276	29,6
873	Kirchenturnen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-375	-375	9,1	990	39,6	28,4	1 522	-0,5	-0,2	-0,4	33,7	-96,4	-2 198	0,4	1,82	276	24,8
782	Guttannen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	-30	-30	9,0	29 403	60,0	16,8	1 141	76,3	10,1	0,0	185,2	-934,4	-22 305	8,4	1,65	280	-44,9
410	Höchstetten	Arrondissement de l'Emmental	221	221	11,0	1 056	46,7	15,3	545	85,8	13,4	-0,3	3,2	-134,9	-3 053	0,0	1,85	283	29,8
681	Belprahon	Arrondissement du Jura bernois	509	509	18,1	3 928	91,4	9,9	-600	100,0	18,5	1,6	107,6	-75,2	-2 266	6,4	1,93	300	3,3
878	Noflen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-407	-407	25,7	2 435	111,5	6,5	233	-102,1	-7,5	-0,8	1,0	-161,9	-3 528	-0,4	1,64	301	40,4
865	Gelterfingen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	22	15,2	5 492	94,7	14,9	-570	100,0	21,3	-0,2	0,0	-283,6	-5 310	3,6	1,40	305	17,9
629	Oberhünigen	Arrondissement de Berne - Mittelland	194	405	35,2	4 305	100,4	5,6	220	264,9	13,4	0,9	130,1	-149,5	-4 590	1,4	1,88	308	83,6
556	Zielebach	Arrondissement de l'Emmental	0	433	26,4	5 914	135,7	34,2	1 676	50,6	20,8	-2,2	9,9	-318,7	-7 869	-1,9	1,50	315	12,8
737	Hermrigen	Arrondissement du Seeland	-37	-37	15,5	1 943	73,4	8,2	343	78,0	6,4	0,6	91,4	-46,0	-1 168	5,0	1,85	317	14,7

N°	Commune	Arrondissement administratif	Résultat du compte général en francs par habitant	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt	Capitaux propres déterminants en francs par habitant	Quotient de l'excédent du bilan (%)	Quotité d'investissement (%)	Investissements nets en francs par habitant	Degré d'autofinancement (%)	Quotité d'autofinancement (%)	Quotité de la charge des intérêts (%)	Dette brute par rapport aux revenus (%)	Quotient d'endettement net (%)	Endettement net en francs par habitant	Quotité de la charge financière (%)	Quotité d'impôt	Nombre d'habitants	Péréquation financière (%)
664	Golaten	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	27	16,0	2 929	74,0	8,7	364	67,7	6,1	-0,3	13,3	-216,2	-5 408	0,3	1,78	323	11,6
947	Zwieselberg	Arrondissement de Thoune	107	107	21,5	2 127	86,0	0,7	18	1 746,1	8,1	1,1	132,4	-107,7	-2 373	2,6	1,85	324	37,4
578	Gündlischwand	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	-159	-159	23,3	2 112	72,3	12,7	362	20,2	1,5	-0,2	4,3	-169,8	-4 833	0,3	1,90	324	75,2
735	Epsach	Arrondissement du Seeland	53	595	29,9	3 879	116,0	19,8	824	61,8	12,3	0,3	106,6	-163,6	-3 765	1,5	1,95	329	29,6
696	Loveresse	Arrondissement du Jura bernois	137	161	18,6	2 412	74,1	14,5	453	241,5	23,5	-0,2	30,1	-122,7	-3 255	4,1	1,94	333	32,8
976	Grabén	Arrondissement de la Haute-Argovie	-14	-14	32,6	2 866	140,9	1,9	62	141,1	2,7	-0,5	26,4	-268,1	-5 454	3,5	1,50	338	51,8
588	Niederried bei Interlaken	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	361	431	13,0	1 834	53,6	13,4	259	364,3	19,3	0,0	54,6	-56,5	-1 409	3,9	2,04	352	21,3
671	Wileroltigen	Arrondissement de Berne - Mittelland	241	557	25,8	3 738	101,3	11,7	443	236,5	19,5	0,1	49,6	-169,5	-4 614	0,4	1,85	374	40,9
692	Eschert	Arrondissement du Jura bernois	-280	-280	15,2	2 121	62,9	31,5	1 418	11,5	4,5	0,1	139,5	-6,3	-122	4,8	1,94	389	16,4
694	Grandval	Arrondissement du Jura bernois	0	278	21,8	2 805	79,0	34,5	1 502	52,6	18,9	-0,4	81,1	-87,6	-2 083	5,0	1,74	393	57,7
339	Rohrbachgraben	Arrondissement de la Haute-Argovie	420	441	37,4	3 973	103,6	1,6	36	810,0	7,2	0,2	42,9	-176,7	-4 660	0,6	1,94	396	90,6
741	Merzigen	Arrondissement du Seeland	650	650	18,6	5 084	93,0	0,4	10	7 515,9	17,1	0,0	46,8	-170,1	-4 904	0,0	1,90	401	5,5
577	Gsteigwil	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	336	336	10,1	1 680	47,1	2,6	-54	100,0	19,1	0,4	107,0	-78,0	-2 134	2,9	1,88	403	15,7
716	Petit-Val	Arrondissement du Jura bernois	860	860	98,2	15 373	265,4	6,5	171	678,1	18,5	-0,1	19,3	-483,4	-13 645	3,3	1,84	408	106,0
736	Hagneck	Arrondissement du Seeland	-142	-142	28,1	3 171	139,9	6,9	250	-39,0	-2,9	-0,6	11,1	-129,0	-2 670	3,5	1,75	414	11,5
334	Obersteckholz	Arrondissement de la Haute-Argovie	74	74	27,0	3 930	104,2	1,1	-91	100,0	6,3	-0,1	27,0	-118,2	-2 771	1,9	1,84	417	40,9
666	Kriechenwil	Arrondissement de Berne - Mittelland	596	597	17,6	2 066	75,3	3,2	95	862,5	20,3	-0,3	5,3	-199,7	-4 970	0,7	1,79	419	32,8
993	Wangenried	Arrondissement de la Haute-Argovie	232	232	9,2	1 917	42,3	4,3	147	404,7	14,8	0,0	92,0	-118,5	-2 688	1,9	1,76	432	21,8
881	Rümligen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	3	8,6	1 333	42,9	7,1	251	109,8	7,7	-0,2	10,6	-109,1	-2 398	2,4	1,75	432	13,1
541	Iffwil	Arrondissement de Berne - Mittelland	-710	-710	19,6	3 228	122,8	5,2	192	-262,4	-16,5	-0,5	7,4	-316,1	-5 310	2,0	1,35	434	13,6
575	Därigen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	50	104	3,2	680	13,8	7,7	273	116,5	7,6	0,2	42,5	-67,8	-1 670	1,9	1,84	436	25,8
582	Iseltwald	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	0	83	8,5	2 511	28,7	17,9	967	100,8	15,9	-0,5	9,1	-285,1	-8 747	0,4	1,90	437	54,3
500	Treiten	Arrondissement du Seeland	264	305	36,4	8 784	230,5	7,8	471	113,5	6,9	0,0	44,6	-467,2	-8 289	3,7	1,20	445	30,1
747	Scheuren	Arrondissement de Biel/Bienne	256	399	6,7	1 552	31,8	6,2	195	411,1	19,4	-0,4	3,5	-115,9	-3 233	0,9	1,90	447	16,2
734	Bühl	Arrondissement du Seeland	0	329	21,9	4 764	126,8	12,5	475	122,8	14,8	-0,4	9,6	-196,9	-5 258	0,0	1,69	448	1,3
322	Auswil	Arrondissement de la Haute-Argovie	-1	-1	34,0	3 724	124,1	12,3	438	71,8	9,0	-0,4	10,8	-164,4	-3 736	3,3	1,75	450	55,7
501	Tschugg	Arrondissement du Seeland	795	940	9,9	2 288	55,7	16,1	717	170,7	23,5	0,0	49,2	-69,7	-1 476	3,6	1,59	453	12,0
701	Perrefitte	Arrondissement du Jura bernois	203	203	20,3	1 993	82,9	14,5	523	66,9	9,3	-0,3	48,7	-88,5	-2 127	4,6	2,00	456	19,0
589	Oberried am Brünzersee	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	1 117	1 170	14,6	3 529	58,5	10,4	-738	100,0	37,9	-0,1	34,1	-251,1	-8 076	2,4	2,04	468	28,3
607	Freimettigen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	76	8,4	2 607	38,4	2,5	83	234,6	5,7	-0,2	8,6	-193,4	-4 220	-0,1	1,80	473	22,8
877	Niedermuhlern	Arrondissement de Berne - Mittelland	-5	-5	23,8	2 441	95,0	10,5	408	19,2	2,2	-0,2	13,7	-129,4	-3 252	0,1	1,79	479	45,6
935	Oberlangenegg	Arrondissement de Thoune	297	297	40,9	6 174	129,8	6,5	249	533,3	24,4	0,1	127,6	-193,0	-5 095	5,8	1,95	480	75,8
432	Cormoret	Arrondissement du Jura bernois	0	122	23,4	3 345	89,2	13,4	664	101,5	13,5	0,4	56,3	-52,9	-1 400	6,7	2,04	482	27,3
987	Rumisberg	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	159	4,6	1 010	24,7	26,0	1 272	41,8	12,6	0,5	107,9	-63,6	-1 574	2,0	1,69	482	10,1
574	Brienzen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	65	310	7,9	1 540	33,3	13,1	814	98,6	11,1	-0,1	18,2	-88,6	-2 308	2,5	1,84	482	30,7
606	Brenzikon	Arrondissement de Berne - Mittelland	140	376	11,5	2 024	53,6	11,7	391	169,9	17,0	-0,1	44,2	-58,9	-1 550	1,6	1,76	492	26,4
924	Eriz	Arrondissement de Thoune	24	229	40,3	4 665	100,0	9,9	333	151,3	11,7	-0,1	37,4	-268,3	-7 369	0,4	1,85	492	120,0
669	Münchenwil	Arrondissement de Berne - Mittelland	-18	-18	19,8	2 356	116,7	15,2	546	62,5	9,9	-0,3	2,6	-361,0	-7 006	1,7	1,50	500	13,7
341	Schwarzthüsli	Arrondissement de la Haute-Argovie	-127	-127	20,5	2 809	116,5	13,9	482	99,3	13,4	-0,3	19,2	-164,3	-3 166	3,2	1,60	511	9,4
931	Homberg	Arrondissement de Thoune	391	418	21,0	1 808	68,0	7,6	201	366,9	14,2	0,1	42,4	-32,3	-831	3,5	1,89	514	72,4
691	Crémines	Arrondissement du Jura bernois	-69	-69	34,3	6 124	136,4	5,1	126	376,8	10,5	2,9	112,0	-269,1	-5 631	7,6	1,94	523	18,0
411	Kernried	Arrondissement de l'Emmental	149	149	46,5	5 080	244,4	3,6	6	4 869,2	7,7	-0,4	12,5	-273,6	-5 521	1,7	1,37	532	43,7
580	Hofstetten bei Brienz	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	320	320	16,4	2 657	71,5	10,2	469	201,7	17,7	-0,1	17,6	-181,6	-4 309	7,2	1,74	537	38,0
497	Lüscherz	Arrondissement du Seeland	300	540	13,1	4 481	77,8	8,4	-42	100,0	15,5	-0,4	38,6	-24,5	-684	4,8	1,60	542	4,5
435	La Ferrière	Arrondissement du Jura bernois	-175	-175	50,3	6 119	206,0	7,2	287	-13,4	-1,0	-0,6	5,6	-237,0	-6 177	1,4	1,94	544	17,3
740	Ligerz	Arrondissement de Biel/Bienne	252	421	7,4	4 388	45,4	13,3	620	234,9	22,6	0,3	88,3	-132,7	-4 209	1,8	1,68	554	-4,3
959	Walterswil (BE)	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	7	10,1	821	32,9	6,7	152	150,9	6,4	-0,2	35,1	-34,7	-827	1,1	1,86	555	69,9
340	Rütschelen	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	74	44,5	4 425	195,7	16,6	436	26,4	3,1	-0,1	11,8	-261,3	-5 521	2,7	1,60	565	42,8
985	Ochlenberg	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	80	41,6	4 534	154,4	8,9	300	50,4	4,1	-0,4	6,6	-222,8	-5 475	-0,2	1,50	565	83,9
499	Siselen	Arrondissement du Seeland	-443	-443	8,6	4 640	38,1	8,5	415	130,1	10,0	-0,1	1,4	-277,3	-7 029	0,2	1,80	567	27,1
557	Zuzwil (BE)	Arrondissement de Berne - Mittelland	-144	-144	6,4	1 514	39,9	6,3	146	82,9	3,6	0,4	49,8	-42,4	-943	5,6	1,54	574	3,2
786	Schattenhalb	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	-346	-346	23,1	1 669	77,3	20,4	1 082	-7,3	-1,6	-0,4	46,9	-171,8	-3 711	2,4	1,99	577	29,8

N°	Commune	Arrondissement administratif	Résultat du compte général en francs par habitant	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt	Capitaux propres déterminants en francs par habitant	Quotient de l'excédent du bilan (%)	Quotité d'investissement (%)	Investissements nets en francs par habitant	Degré d'autofinancement (%)	Quotité d'autofinancement (%)	Quotité de la charge des intérêts (%)	Dette brute par rapport aux revenus (%)	Quotient d'endettement net (%)	Endettement net en francs par habitant	Quotité de la charge financière (%)	Quotité d'impôt	Nombre d'habitants	Péréquation financière (%)
543	Mattstetten	Arrondissement de Berne - Mittelland	1 114	1 114	10,9	2 271	73,5	3,8	119	1 092,4	29,2	-0,1	17,9	-114,2	-3 349	1,8	1,48	579	-0,6
630	Allmendingen	Arrondissement de Berne - Mittelland	1 048	1 088	9,7	2 631	76,7	2,1	78	1 782,3	27,1	-0,2	4,7	-106,2	-3 468	2,9	1,35	580	-9,9
493	Finstertshenen	Arrondissement du Seeland	25	25	17,5	4 130	69,7	1,4	59	533,2	6,8	0,9	81,5	-134,3	-2 907	5,7	1,80	581	35,9
402	Alchenstorf	Arrondissement de l'Emmental	29	446	8,3	1 826	36,0	15,8	608	120,6	18,1	-0,4	1,7	-83,0	-2 215	2,2	1,95	586	19,2
991	Walliswil bei Wangen	Arrondissement de la Haute-Argovie	186	186	16,7	2 488	81,1	1,3	42	1 086,0	12,2	0,3	66,7	-93,2	-1 967	1,5	1,68	590	22,7
491	Brüttelen	Arrondissement du Seeland	400	408	14,6	2 002	64,1	5,5	196	371,3	17,7	0,5	57,1	-36,4	-976	3,6	1,90	591	21,0
610	Herbligen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	261	17,4	2 616	80,3	14,3	477	102,0	13,9	0,1	5,1	-89,4	-1 952	4,2	1,70	595	29,3
592	Schwanden bei Brien	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	9	113	12,0	3 663	56,8	7,1	251	204,2	12,8	-0,6	12,8	-390,6	-8 968	1,7	1,75	596	23,5
394	Wengi	Arrondissement du Seeland	-120	-120	11,7	2 041	49,6	25,3	227	97,0	5,3	-0,2	9,2	-122,7	-3 176	1,3	1,95	604	21,9
980	Inkwil	Arrondissement de la Haute-Argovie	-27	-27	17,9	2 107	100,5	2,6	52	467,7	7,8	0,2	32,9	-148,3	-3 014	1,4	1,60	612	10,5
617	Niederhünigen	Arrondissement de Berne - Mittelland	778	778	24,9	4 402	108,6	15,1	578	173,1	22,5	0,3	44,4	-163,3	-3 573	3,1	1,70	616	33,5
706	Saïcourt	Arrondissement du Jura bernois	0	101	8,3	1 047	29,1	34,5	1 125	34,2	9,8	-0,2	98,6	23,7	581	1,7	1,95	621	45,1
613	Landiswil	Arrondissement de Berne - Mittelland	89	164	16,0	2 652	43,9	6,5	192	251,6	11,8	-0,1	7,4	-169,4	-4 619	1,8	1,95	625	76,4
615	Mirchel	Arrondissement de Berne - Mittelland	98	195	0,7	160	2,9	7,9	231	178,9	12,8	2,1	166,7	-18,2	-391	5,6	1,79	625	28,0
624	Schlosswil	Arrondissement de Berne - Mittelland	64	122	7,1	3 087	35,2	11,9	499	125,1	14,1	0,1	76,7	-180,3	-4 164	5,5	1,79	630	13,7
973	Bettenhausen	Arrondissement de la Haute-Argovie	-108	-108	59,4	6 835	289,8	20,9	608	29,5	5,1	-0,6	9,7	-363,5	-7 192	1,2	1,55	644	29,0
579	Habkern	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	0	236	37,6	5 149	78,9	25,8	1 190	62,0	13,7	0,7	149,3	-40,8	-1 305	5,6	1,85	646	173,2
622	Oppligen	Arrondissement de Berne - Mittelland	252	311	13,4	2 530	73,0	3,3	108	576,0	16,4	-0,4	4,7	-171,8	-4 000	1,1	1,70	653	7,6
738	Jens	Arrondissement du Seeland	-74	-74	8,4	1 146	41,5	9,3	327	49,5	4,7	1,4	98,3	77,2	1 832	8,0	1,90	666	4,7
748	Schwadernau	Arrondissement de Biel/Bienne	126	177	9,0	1 169	43,1	8,1	305	202,9	14,9	0,6	113,6	51,6	1 291	8,8	1,90	676	11,2
943	Uebeschi	Arrondissement de Thourne	-239	-239	11,7	1 479	39,3	9,2	364	21,2	1,8	0,1	44,2	-68,7	-1 666	1,9	2,00	685	49,5
927	Heiligenschwendli	Arrondissement de Thourne	0	62	10,4	2 252	45,8	25,5	462	134,8	13,1	1,4	101,6	-205,6	-5 091	2,8	1,89	686	19,3
323	Bannwil	Arrondissement de la Haute-Argovie	-234	-234	13,5	1 751	71,9	2,5	101	152,4	3,7	-0,3	6,6	-146,9	-3 044	3,4	1,70	688	9,0
324	Bleienbach	Arrondissement de la Haute-Argovie	183	183	30,7	8 572	239,9	9,1	95	622,4	14,3	-0,2	17,7	-235,4	-5 687	4,2	1,40	698	-9,0
433	Cortébert	Arrondissement du Jura bernois	-120	-120	23,2	1 977	78,4	26,2	707	39,1	6,4	0,6	113,9	57,9	1 447	8,6	2,14	703	28,1
326	Gondiswil	Arrondissement de la Haute-Argovie	34	42	28,8	3 154	101,3	9,4	143	307,1	11,1	-0,2	9,6	-103,3	-2 598	3,4	1,84	731	53,4
620	Oberthal	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	60	11,1	1 141	34,6	5,2	-32	100,0	8,8	0,4	31,7	-42,4	-1 071	8,6	1,95	736	60,0
724	Nods	Arrondissement du Jura bernois	0	266	47,7	7 154	215,0	8,0	456	216,9	15,9	0,0	41,5	-325,4	-7 463	2,8	1,64	755	30,3
948	Forst-Längenbühl	Arrondissement de Thourne	-51	-51	24,1	3 332	123,4	3,4	91	128,0	3,5	-0,4	15,0	-339,7	-5 683	0,1	1,70	779	32,2
564	Kandergrund	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	0	200	26,6	3 272	80,7	17,6	449	73,7	8,5	0,1	86,3	-60,1	-1 480	3,1	1,85	782	74,9
766	Oberwil im Simmental	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	0	197	18,7	1 865	50,5	31,5	1 141	48,4	14,4	0,1	62,2	-95,9	-2 731	5,3	1,64	797	123,6
925	Fahrni	Arrondissement de Thourne	519	519	14,0	3 138	69,6	0,2	-71	100,0	15,5	0,0	15,3	-188,5	-3 966	1,9	1,78	802	36,2
494	Gals	Arrondissement du Seeland	0	132	10,7	1 726	67,6	11,6	484	76,1	9,0	1,0	147,8	20,1	474	5,3	1,49	811	4,4
449	Sauge	Arrondissement du Jura bernois	1	34	32,7	4 957	134,7	8,6	330	137,5	10,0	0,2	68,1	-125,0	-3 223	7,4	1,90	819	27,9
921	Amsoldingen	Arrondissement de Thourne	123	123	3,5	967	17,5	5,4	188	217,7	11,1	-0,1	38,4	-56,4	-1 378	3,1	1,74	821	16,9
391	Oberwil bei Büren	Arrondissement du Seeland	0	44	6,0	689	24,3	12,7	575	106,1	13,0	-0,2	19,2	-39,0	-966	3,5	1,97	837	25,1
842	Lauenen	Arrondissement du Haut-Simmental/Gessenay	440	636	13,4	4 144	61,9	14,5	637	183,3	22,8	0,5	80,7	-121,4	-3 764	6,1	1,70	842	33,1
867	Gurzelen	Arrondissement de Thourne	0	77	11,7	1 261	45,4	11,6	462	64,2	7,7	-0,2	6,3	-108,7	-2 638	1,7	1,83	846	45,4
382	Büetigen	Arrondissement du Seeland	154	266	16,1	2 105	110,9	3,6	131	362,6	11,8	-0,2	11,9	-267,4	-4 632	0,3	1,35	848	6,9
393	Rüti bei Büren	Arrondissement du Seeland	-262	-262	9,1	1 910	41,2	21,9	489	51,8	5,4	0,1	39,1	-105,1	-2 472	3,4	1,98	849	8,4
761	Därstetten	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	170	406	22,2	2 995	77,6	15,5	394	120,9	12,6	0,1	26,3	-160,2	-4 412	1,5	1,70	850	77,7
502	Vinelz	Arrondissement du Seeland	347	347	10,3	1 402	58,7	7,1	237	376,9	18,1	1,0	161,9	216,1	4 891	10,5	1,69	860	3,6
357	Oberbalm	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	10	21,3	3 146	89,6	4,2	132	175,8	7,1	-0,6	40,7	-145,7	-3 522	2,4	1,75	872	33,9
742	Mörigen	Arrondissement de Biel/Bienne	-111	-111	7,1	1 860	63,6	9,8	304	183,6	10,7	-0,2	73,6	82,3	2 407	10,1	1,40	877	-22,1
906	Schangnau	Arrondissement de l'Emmental	160	256	17,3	2 193	43,2	16,7	346	130,1	11,5	0,6	135,1	16,9	478	6,0	1,90	903	105,3
344	Ursenbach	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	279	69,2	6 819	253,4	10,0	340	102,6	7,6	-0,2	13,9	-203,3	-4 670	2,2	1,75	908	60,9
441	Renan (BE)	Arrondissement du Jura bernois	-120	-120	2,5	878	8,5	5,9	233	138,4	7,6	3,7	214,8	193,8	4 869	12,8	2,04	917	43,9
554	Wiler bei Utzentsdorf	Arrondissement de l'Emmental	630	652	12,8	1 821	71,5	4,0	156	247,7	8,2	-0,3	6,7	-251,2	-5 375	1,2	1,60	917	8,7
448	Villeret	Arrondissement du Jura bernois	-79	-79	8,7	3 192	45,9	12,1	655	47,7	6,2	1,0	75,9	-69,1	-1 797	8,5	1,69	924	-0,8
602	Arni (BE)	Arrondissement de Berne - Mittelland	-110	-110	14,1	3 018	57,1	10,1	477	27,3	2,7	0,2	74,4	-143,8	-3 121	2,3	1,64	930	49,7
495	Gampelen	Arrondissement du Seeland	959	1 110	19,6	3 759	145,8	4,4	160	660,4	21,6	-0,2	29,5	-361,6	-6 744	0,0	1,19	935	11,0
611	Kiesen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-40	-40	14,7	2 905	95,0	8,6	288	68,3	5,4	-0,3	28,8	-93,9	-2 319	6,6	1,54	949	-0,5
958	Trachselwald	Arrondissement de l'Emmental	0	22	28,7	4 186	85,3	16,1	464	99,2	12,7	-0,3	11,6	-174,6	-4 275	4,8	1,88	967	75,5
945	Unterlangenegg	Arrondissement de Thourne	157	371	11,1	3 724	41,7	9,4	357	210,2	17,1	0,0	67,0	-168,6	-4 258	2,7	1,85	978	55,4

N°	Commune	Arrondissement administratif	Résultat du compte général en francs par habitant	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt	Capitaux propres déterminants en francs par habitant	Quotient de l'excédent du bilan (%)	Quotité d'investissement (%)	Investissements nets en francs par habitant	Degré d'autofinancement (%)	Quotité d'autofinancement (%)	Quotité de la charge des intérêts (%)	Dette brute par rapport aux revenus (%)	Quotient d'endettement net (%)	Endettement net en francs par habitant	Quotité de la charge financière (%)	Quotité d'impôt	Nombre d'habitants	Péréquation financière (%)
872	Kirchdorf (BE)	Arrondissement de Berne - Mittelland	38	161	2,8	529	16,6	15,6	582	110,9	16,1	0,4	76,7	101,0	2 264	5,9	1,59	982	8,4
767	Reutigen	Arrondissement de Thoune	221	221	10,6	1 183	46,6	9,6	339	165,8	14,6	-0,2	32,8	-92,3	-2 227	3,8	1,75	983	32,4
841	Gsteig	Arrondissement du Haut-Simmental/Gessenay	-662	-727	21,4	6 664	112,7	13,3	369	-73,9	-6,8	5,0	212,0	-82,8	-2 245	13,3	1,50	989	27,6
385	Diessbach bei Büren	Arrondissement du Seeland	0	555	6,4	1 207	28,4	13,9	677	106,3	14,2	-0,3	41,4	-169,0	-3 876	1,0	1,80	1 001	18,2
770	Stocken-Höfen	Arrondissement de Thoune	23	181	13,4	1 613	50,7	7,6	217	159,6	9,2	0,2	24,8	-211,6	-5 090	0,4	1,79	1 006	49,9
754	Walperswil	Arrondissement du Seeland	331	331	21,6	3 198	114,9	5,2	179	471,0	19,9	-0,1	19,4	-157,2	-3 856	4,6	1,65	1 018	16,6
302	Bargen (BE)	Arrondissement du Seeland	-127	-127	10,6	1 932	57,0	11,0	570	82,8	9,3	-0,2	11,2	-131,1	-2 798	4,9	1,69	1 019	8,8
585	Leissigen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	21	360	6,2	1 220	29,2	16,3	706	71,3	11,4	0,3	86,3	-38,3	-964	5,8	1,90	1 046	11,4
403	Bäriswil	Arrondissement de Berne - Mittelland	138	284	8,2	1 412	52,1	7,5	239	233,8	14,7	-0,2	34,6	-84,6	-1 971	1,5	1,54	1 062	2,4
952	Dürrenroth	Arrondissement de l'Emmental	-101	-101	16,7	1 974	55,0	5,4	75	139,8	3,0	-0,3	46,3	-119,8	-2 833	1,0	1,84	1 068	62,1
869	Kaufdorf	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	180	2,0	1 447	10,3	12,7	414	280,4	27,8	0,0	63,3	-78,4	-1 851	3,3	1,80	1 073	10,3
863	Burgistein	Arrondissement de Thoune	117	117	9,4	2 324	40,1	5,8	226	200,4	10,8	0,4	67,6	-57,5	-1 338	3,1	1,95	1 075	19,7
401	Aeffligen	Arrondissement de l'Emmental	-54	-54	7,7	1 484	45,4	8,4	256	127,8	8,6	-0,3	23,3	-127,0	-2 531	1,5	1,50	1 088	12,7
784	Innetkirchen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	209	209	16,5	4 724	64,3	31,0	1 814	57,0	18,2	0,3	118,3	1,6	47	12,2	1,60	1 100	59,7
977	Heimenhausen	Arrondissement de la Haute-Argovie	-38	-38	21,2	3 273	115,6	15,1	471	39,4	6,1	-0,3	9,5	-256,4	-4 887	2,4	1,46	1 105	24,6
989	Thörigen	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	218	15,1	1 921	80,7	15,5	405	183,0	19,5	-0,1	27,6	-107,1	-2 246	2,1	1,60	1 124	17,7
566	Krattigen	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	-102	-102	7,2	1 057	39,4	7,8	311	91,8	7,1	-0,1	45,8	-97,0	-2 009	3,3	1,65	1 136	10,1
951	Affoltern im Emmental	Arrondissement de l'Emmental	-43	-43	13,5	1 703	51,8	9,0	123	363,8	10,3	-0,5	78,3	-90,9	-1 995	1,8	1,74	1 139	44,5
960	Wyssachen	Arrondissement de la Haute-Argovie	2	50	20,6	1 920	71,3	15,7	370	112,4	11,8	0,6	61,5	-17,6	-437	9,1	1,90	1 155	54,5
756	Twann-Tüscherz	Arrondissement de Biel/Bienne	640	640	14,6	2 849	87,1	9,8	347	326,6	18,4	-0,3	67,4	-19,9	-624	6,0	1,65	1 167	0,7
888	Wald (BE)	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	50	14,7	3 037	77,0	15,0	584	73,9	10,8	-0,3	10,4	-61,9	-1 660	4,6	1,69	1 177	15,4
904	Röthenbach im Emmental	Arrondissement de l'Emmental	62	309	16,1	1 791	38,5	27,8	820	89,4	17,8	0,3	45,4	-3,7	-106	5,8	2,00	1 188	117,1
571	Beatenberg	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	-138	-138	6,5	2 358	26,5	7,4	271	-1,1	-0,1	0,2	114,7	-32,9	-891	7,7	1,98	1 188	26,2
866	Gerzensee	Arrondissement de Berne - Mittelland	-197	-197	12,6	2 463	83,8	10,7	423	148,3	12,7	0,0	24,1	-99,6	-2 366	5,8	1,54	1 192	-4,1
922	Blumenstein	Arrondissement de Thoune	-145	-145	9,0	1 141	37,9	4,5	165	41,5	1,9	-0,4	13,3	-123,8	-3 042	2,3	1,75	1 206	42,2
438	Orvin	Arrondissement du Jura bernois	42	262	14,8	2 612	67,7	9,6	292	182,7	12,9	-0,1	57,6	-34,5	-941	4,1	1,94	1 212	11,8
783	Hasliberg	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	452	452	10,4	1 028	38,0	9,7	390	270,3	18,7	0,6	61,9	-43,4	-1 089	9,1	2,10	1 217	30,1
663	Frauenkappelen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-47	-47	6,7	2 159	40,3	55,8	4 330	9,7	10,7	0,0	175,6	59,9	1 552	10,3	1,70	1 229	-2,5
309	Radelfingen	Arrondissement du Seeland	-65	-65	21,4	4 757	110,1	0,4	15	1 355,2	5,2	0,9	70,0	-233,1	-5 577	2,7	1,69	1 242	15,2
662	Ferenbalm	Arrondissement de Berne - Mittelland	127	182	8,4	1 213	39,3	5,5	133	323,7	12,4	-0,1	20,6	-85,3	-1 947	2,2	1,85	1 251	15,2
445	Sonvilier	Arrondissement du Jura bernois	223	355	22,8	3 851	62,5	7,3	169	445,2	15,4	0,5	74,5	-88,0	-2 498	4,1	2,17	1 256	64,7
388	Leuzigen	Arrondissement du Seeland	-267	-267	25,4	2 946	114,6	13,1	495	30,4	4,2	-0,2	62,1	-17,9	-387	6,3	1,79	1 264	21,1
614	Linden	Arrondissement de Berne - Mittelland	48	91	13,8	1 490	48,7	10,2	308	141,9	11,6	0,0	30,5	-26,5	-666	4,2	1,90	1 284	52,4
791	Boltigen	Arrondissement du Haut-Simmental/Gessenay	264	264	13,6	1 342	43,3	3,7	147	486,7	15,7	0,2	64,8	-99,4	-2 520	3,7	1,70	1 289	129,0
390	Meinisberg	Arrondissement de Biel/Bienne	167	212	8,6	1 235	37,6	9,2	84	504,4	11,5	-0,4	15,5	-121,2	-3 074	0,5	1,95	1 319	17,4
565	Kandersteg	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	0	131	8,8	1 540	33,9	22,0	1 242	60,0	13,6	0,6	114,3	139,4	4 057	8,5	1,80	1 324	40,5
793	St. Stephan	Arrondissement du Haut-Simmental/Gessenay	0	12	19,7	1 763	63,9	37,2	2 312	30,2	13,7	0,7	128,3	143,9	3 908	9,6	1,84	1 331	69,4
908	Trub	Arrondissement de l'Emmental	0	22	23,6	1 977	45,7	8,1	256	106,6	6,8	0,1	36,4	-48,0	-1 391	4,1	1,84	1 353	177,7
305	Kappelen	Arrondissement du Seeland	51	51	5,7	751	33,4	13,6	383	158,0	16,7	-0,2	85,0	41,8	941	8,4	1,70	1 362	7,2
605	Bowil	Arrondissement de Berne - Mittelland	232	232	10,9	1 740	38,6	5,2	159	357,0	15,5	0,0	61,2	-97,5	-2 384	4,3	1,89	1 374	52,0
876	Mühlethurnen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-154	-154	3,9	444	19,9	13,3	525	37,9	5,1	0,3	120,2	108,0	2 282	6,5	1,75	1 382	9,2
750	Sutz-Latrigen	Arrondissement de Biel/Bienne	0	8	13,3	1 941	75,2	53,3	4 447	2,4	2,6	0,0	119,7	110,5	2 822	1,1	1,70	1 385	2,0
953	Eriswil	Arrondissement de la Haute-Argovie	163	291	40,5	3 163	119,3	12,9	500	166,8	18,7	-0,2	14,6	-138,2	-3 250	3,0	1,90	1 386	79,7
434	Courtelay	Arrondissement du Jura bernois	9	9	9,5	1 134	39,3	3,4	141	245,2	7,5	1,4	152,3	139,0	3 761	8,2	2,14	1 401	11,1
909	Trubschachen	Arrondissement de l'Emmental	0	117	6,6	894	20,7	13,5	473	118,8	14,7	0,6	60,1	-6,9	-173	4,4	1,99	1 407	59,1
498	Müntschemier	Arrondissement du Seeland	458	693	19,9	3 410	106,8	23,5	1 106	40,7	9,8	-0,1	25,2	-120,5	-2 715	1,4	1,79	1 412	2,6
415	Lyssach	Arrondissement de l'Emmental	277	277	10,4	3 024	97,5	9,8	433	188,3	15,9	-0,1	19,1	-119,1	-2 967	6,3	1,29	1 415	-16,5
690	Court	Arrondissement du Jura bernois	0	206	22,0	3 233	92,2	25,0	567	76,7	11,2	0,8	77,9	-40,9	-1 074	6,7	1,94	1 424	23,4
971	Attiswil	Arrondissement de la Haute-Argovie	-5	-5	7,8	1 638	41,3	20,7	790	44,2	9,8	-0,1	68,7	5,7	129	3,1	1,64	1 433	15,8
492	Erlach	Arrondissement du Seeland	340	345	12,9	4 669	81,9	14,3	1 647	46,5	7,1	1,0	83,7	-142,3	-3 109	3,5	1,50	1 446	3,7
338	Rohrbach	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	77	57,9	6 877	294,6	7,1	284	138,9	9,2	-0,4	5,1	-315,7	-6 109	2,9	1,50	1 451	31,5
386	Dotzigen	Arrondissement du Seeland	0	118	10,6	1 533	55,0	18,3	658	57,5	10,7	-0,4	13,1	-58,9	-1 355	3,6	1,70	1 480	15,2
333	Melchnau	Arrondissement de la Haute-	0	99	11,4	1 712	53,7	16,7	818	52,4	9,4	-0,2	14,6	-133,3	-2 939	0,8	1,74	1 512	21,6

N°	Commune	Arrondissement administratif	Résultat du compte général en francs par habitant	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt	Capitaux propres déterminants en francs par habitant	Quotient de l'excédent du bilan (%)	Quotité d'investissement (%)	Investissements nets en francs par habitant	Degré d'autofinancement (%)	Quotité d'autofinancement (%)	Quotité de la charge des intérêts (%)	Dette brute par rapport aux revenus (%)	Quotient d'endettement net (%)	Endettement net en francs par habitant	Quotité de la charge financière (%)	Quotité d'impôt	Nombre d'habitants	Péréquation financière (%)
		Argovie																	
923	Buchholterberg	Arrondissement de Thoune	317	317	26,4	3 740	106,6	7,1	271	179,3	11,7	-0,3	44,7	-132,2	-3 387	4,7	1,80	1 562	45,5
852	Guggisberg	Arrondissement de Berne - Mittelland	177	177	13,4	1 289	32,5	19,8	280	149,2	10,0	0,1	17,3	-52,3	-1 542	3,4	1,99	1 564	121,1
381	Arch	Arrondissement du Seeland	302	302	20,1	3 193	101,0	1,2	-86	100,0	15,3	-0,9	33,2	-146,3	-3 672	1,4	1,82	1 565	10,6
988	Seeburg	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	135	13,5	3 604	59,1	12,2	314	91,4	8,5	-0,3	10,0	-173,9	-3 744	0,8	1,65	1 565	39,6
628	Zäziwil	Arrondissement de Berne - Mittelland	-17	-17	8,2	4 673	35,2	23,7	715	70,0	13,3	0,3	13,3	-123,5	-2 744	6,6	1,72	1 597	37,7
732	Bellmund	Arrondissement de Biel/Bienne	43	43	9,3	3 939	70,0	3,5	155	252,2	8,2	-0,3	27,8	-120,9	-2 949	2,6	1,39	1 598	-8,2
407	Heimiswil	Arrondissement de l'Emmental	50	61	6,2	1 555	22,8	7,2	239	135,1	9,3	-0,1	44,5	-42,9	-1 088	3,8	1,84	1 619	50,9
345	Wynau	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	98	15,9	2 233	94,5	9,5	324	107,5	9,0	2,7	142,0	3,5	78	8,5	1,60	1 637	2,6
853	Rüschegg	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	189	17,0	2 971	67,3	22,0	1 045	67,5	14,7	0,4	60,8	-93,5	-2 391	6,9	1,64	1 638	59,7
763	Erlenbach im Simmental	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	8	133	12,1	1 965	48,6	10,7	385	128,4	12,5	-0,1	38,0	-88,4	-2 090	5,5	1,68	1 649	47,7
982	Niederörs	Arrondissement de la Haute-Argovie	-90	-90	12,4	2 772	108,9	5,8	-432	100,0	1,3	-0,1	14,6	-185,6	-3 395	0,6	1,20	1 662	-11,0
431	Corgémont	Arrondissement du Jura bernois	54	54	21,3	3 659	91,0	15,6	-53	100,0	16,6	-0,2	45,8	-95,3	-2 219	5,9	1,79	1 669	30,6
983	Oberbipp	Arrondissement de la Haute-Argovie	-341	-341	13,6	1 640	87,0	8,7	334	17,7	1,6	0,0	39,4	-133,1	-2 410	2,6	1,49	1 719	2,5
603	Biglen	Arrondissement de Berne - Mittelland	406	412	13,9	2 867	68,1	5,1	211	442,0	18,9	0,0	21,7	-176,8	-4 066	2,4	1,75	1 772	17,8
880	Rüeggisberg	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	133	15,5	2 889	54,0	16,4	447	100,4	11,4	0,2	83,2	-82,3	-2 192	5,6	1,85	1 789	53,9
626	Walkringen	Arrondissement de Berne - Mittelland	398	412	15,4	2 360	57,8	8,8	302	227,8	17,0	1,9	107,2	-53,6	-1 333	7,9	1,97	1 802	32,9
304	Kallnach	Arrondissement du Seeland	-45	-45	22,3	3 023	129,5	18,3	863	30,1	6,2	0,0	53,2	-152,4	-3 244	4,3	1,53	1 870	11,2
450	Péry-La Heutte	Arrondissement du Jura bernois	0	93	8,4	1 469	52,0	15,7	684	78,5	11,9	0,4	53,2	-5,8	-153	8,3	1,60	1 915	-1,7
746	Safnern	Arrondissement de Biel/Bienne	537	576	15,4	2 791	84,5	13,7	619	170,4	20,6	-0,3	9,8	-133,7	-3 371	2,4	1,70	1 919	7,9
444	Sonceboz-Sombeval	Arrondissement du Jura bernois	66	66	7,3	3 546	36,6	7,2	175	813,1	24,8	-0,1	25,5	-56,9	-1 956	3,7	1,92	1 948	4,4
885	Uttigen	Arrondissement de Thoune	360	360	8,5	1 798	46,8	3,4	95	744,2	20,9	-0,3	2,8	-124,6	-2 793	2,2	1,63	1 995	10,8
731	Aegerten	Arrondissement de Biel/Bienne	0	8	8,8	2 479	42,1	9,1	396	141,2	12,1	0,1	52,8	-114,7	-2 472	5,5	1,79	2 019	15,8
424	Wynigen	Arrondissement de l'Emmental	136	422	15,7	2 460	62,2	11,1	619	109,5	11,2	0,0	15,2	-59,7	-1 603	3,1	1,80	2 038	46,2
405	Ersigen	Arrondissement de l'Emmental	44	97	12,3	2 382	67,2	16,3	493	79,8	10,4	0,1	47,0	-50,4	-1 138	7,5	1,65	2 049	11,0
726	Plateau de Diesse	Arrondissement du Jura bernois	0	272	28,8	5 077	128,3	17,0	744	99,1	14,7	-0,2	38,5	-147,5	-3 754	4,6	1,85	2 066	16,4
413	Koppigen	Arrondissement de l'Emmental	302	317	9,9	1 486	48,0	6,0	228	272,7	14,3	0,3	24,4	-122,0	-2 927	1,7	1,89	2 102	9,2
762	Diemtigen	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	0	818	20,3	6 056	62,4	33,7	1 924	223,9	49,3	0,2	69,6	-57,0	-1 712	6,3	1,80	2 148	84,9
883	Seftigen	Arrondissement de Thoune	13	13	4,0	665	21,0	5,6	186	136,3	7,3	-0,1	52,6	-9,1	-201	3,8	1,74	2 156	9,1
562	Aeschi bei Spiez	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	232	384	12,5	2 173	59,8	10,0	312	174,4	13,9	-0,1	19,0	-109,7	-2 379	3,6	1,69	2 240	25,0
755	Worben	Arrondissement du Seeland	0	375	7,5	1 894	41,5	25,1	959	51,1	12,2	-0,6	41,8	-28,7	-599	2,9	1,60	2 274	10,3
995	Wiedlisbach	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	264	11,4	1 931	66,5	15,8	675	92,9	14,4	0,0	22,3	-135,7	-3 240	1,1	1,67	2 315	2,6
703	Reconville	Arrondissement du Jura bernois	218	320	13,4	2 491	50,1	11,0	426	132,1	12,6	1,1	90,6	-59,6	-1 456	4,5	1,97	2 320	33,6
792	Lenk	Arrondissement du Haut-Simmental/Gessenay	264	382	11,7	1 620	49,3	24,1	1 410	87,2	20,0	0,2	91,4	62,8	1 914	7,0	1,94	2 322	21,9
992	Wangen an der Aare	Arrondissement de la Haute-Argovie	-8	-8	8,1	1 242	46,7	38,7	2 625	14,3	8,1	-0,3	101,9	64,5	1 402	2,3	1,68	2 326	3,2
414	Krauchthal	Arrondissement de l'Emmental	126	126	6,3	1 038	31,4	19,2	335	164,2	14,3	0,0	52,2	-33,3	-781	4,1	1,79	2 338	12,5
905	Rüderswil	Arrondissement de l'Emmental	-4	-4	16,6	2 023	66,9	34,1	1 397	6,8	2,8	0,0	71,1	-54,5	-1 199	4,4	1,74	2 366	45,3
420	Rüdtligen-Alchenflüh	Arrondissement de l'Emmental	-13	-13	10,2	7 690	67,0	12,9	606	46,6	6,4	-0,3	11,3	-411,8	-7 626	2,6	1,35	2 397	12,7
941	Thierachern	Arrondissement de Thoune	0	133	8,5	1 506	42,5	24,2	1 014	43,9	10,5	0,2	54,1	-41,8	-922	5,6	1,73	2 414	15,1
934	Oberhofen am Thunersee	Arrondissement de Thoune	0	82	3,4	1 625	22,3	14,9	752	46,7	6,8	0,9	78,4	-95,5	-2 812	3,5	1,64	2 416	-7,5
769	Wimmis	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	246	246	13,0	2 587	62,8	5,5	156	508,3	17,2	0,6	70,7	-19,2	-409	6,8	1,62	2 424	22,5
901	Eggiwil	Arrondissement de l'Emmental	0	5	15,4	1 517	42,3	8,4	268	140,5	10,3	0,3	69,4	-28,7	-736	5,8	1,80	2 448	104,1
879	Riggisberg	Arrondissement de Berne - Mittelland	34	231	14,0	2 979	68,0	9,0	569	116,0	10,1	0,1	46,6	-50,5	-1 183	4,4	1,82	2 448	13,0
307	Meikirch	Arrondissement de Berne - Mittelland	352	352	7,3	1 540	43,4	0,0	-28	100,0	10,1	-0,4	3,4	-155,1	-3 932	-0,3	1,64	2 470	2,4
409	Hindelbank	Arrondissement de l'Emmental	-10	-10	6,3	2 423	39,1	37,5	2 929	18,1	9,7	-0,2	45,3	-59,0	-1 307	3,8	1,64	2 514	3,8
572	Bönigen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	0	114	10,8	1 407	47,6	46,4	2 495	24,6	17,2	0,0	120,0	94,8	2 303	10,6	1,94	2 520	17,8
331	Lotzwil	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	37	13,7	2 018	69,7	6,0	287	184,8	9,8	-0,2	6,4	-208,1	-4 367	0,3	1,70	2 546	14,4
884	Toffen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-85	-85	14,0	1 893	84,6	20,5	730	52,7	11,5	-0,1	44,3	-26,9	-599	9,1	1,60	2 548	2,6
584	Lauterbrunnen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	661	962	18,9	6 466	84,7	24,3	1 647	123,6	24,9	0,0	66,4	-88,9	-3 130	6,3	1,99	2 582	12,9
590	Ringgenberg (BE)	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	-72	-72	12,0	1 603	55,2	11,0	394	78,0	7,9	0,2	79,0	-40,1	-881	6,9	1,80	2 597	19,2
903	Lauperswil	Arrondissement de l'Emmental	178	208	9,7	1 336	39,6	8,0	252	156,1	11,0	0,6	66,1	-3,4	-83	6,5	1,85	2 614	33,7
372	Evilard	Arrondissement de Biel/Bienne	163	231	9,2	2 665	63,4	6,0	263	217,5	11,8	-0,3	44,5	-69,4	-1 877	2,7	1,52	2 628	-8,1
310	Rapperswil (BE)	Arrondissement du Seeland	20	125	17,5	4 076	95,5	12,3	448	115,3	13,1	0,0	65,0	-86,5	-1 976	6,0	1,70	2 640	6,2

N°	Commune	Arrondissement administratif	Résultat du compte général en francs par habitant	Résultat du compte général en francs par habitant avant amortissements supplémentaires	Excédent / découvert du bilan en dixièmes de quotité d'impôt	Capitaux propres déterminants en francs par habitant	Quotient de l'excédent du bilan (%)	Quotité d'investissement (%)	Investissements nets en francs par habitant	Degré d'autofinancement (%)	Quotité d'autofinancement (%)	Quotité de la charge des intérêts (%)	Dette brute par rapport aux revenus (%)	Quotient d'endettement net (%)	Endettement net en francs par habitant	Quotité de la charge financière (%)	Quotité d'impôt	Nombre d'habitants	Péréquation financière (%)
957	Sumiswald	Arrondissement de l'Emmental	16	117	7,5	1 139	30,2	12,5	333	124,4	11,8	0,3	62,8	-61,5	-1 422	3,7	1,79	5 023	39,5
387	Lengnau (BE)	Arrondissement de Biel/Bienne	-102	-102	29,0	4 257	187,0	16,2	959	42,8	7,6	-0,6	6,4	-293,0	-5 542	0,3	1,54	5 060	-1,3
443	Saint-Imier	Arrondissement du Jura bernois	18	194	13,4	5 180	72,3	9,7	804	87,5	7,8	0,1	39,5	-21,6	-635	3,1	1,75	5 160	-5,8
359	Vechigen	Arrondissement de Berne - Mittelland	92	296	4,5	1 967	27,0	11,1	463	83,1	9,2	0,3	19,0	-115,4	-2 719	0,9	1,64	5 233	0,6
612	Konolfingen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	37	5,3	2 557	32,6	6,2	394	170,5	10,1	-0,1	2,2	-246,9	-5 974	0,1	1,59	5 262	1,7
670	Neuenegg	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	0	5,6	1 724	37,6	10,2	293	174,7	13,9	0,4	73,6	-22,7	-499	3,9	1,49	5 513	2,2
581	Interlaken	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	0	69	11,7	3 648	74,3	18,5	1 167	67,7	12,4	1,2	65,2	11,9	291	11,5	1,77	5 593	-10,1
540	Jegenstorf	Arrondissement de Berne - Mittelland	135	152	8,6	2 544	57,6	9,0	382	112,1	9,6	0,4	67,1	-58,5	-1 253	4,5	1,48	5 619	-0,2
593	Unterseen	Arrondissement d'Interlaken-Oberhasli	-339	-339	4,2	2 079	22,6	9,9	455	4,4	0,5	0,8	89,5	-28,1	-745	5,3	1,78	5 652	3,6
944	Uetendorf	Arrondissement de Thoune	177	281	3,1	907	18,8	7,6	328	160,8	11,7	0,0	33,7	-65,9	-1 393	1,8	1,52	5 917	7,3
412	Kirchberg (BE)	Arrondissement de l'Emmental	161	161	5,0	1 571	33,4	3,4	148	348,1	9,7	0,0	27,1	-97,2	-2 156	2,9	1,49	5 940	-0,2
551	Urtenen-Schönbühl	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	216	6,2	1 331	41,6	10,0	483	70,0	6,8	0,1	29,8	-90,8	-1 833	2,4	1,45	6 186	2,4
352	Bolligen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	193	1,9	2 196	13,1	13,5	637	85,9	11,2	0,7	91,4	-8,1	-208	5,5	1,60	6 298	-8,4
928	Heimberg	Arrondissement de Thoune	0	105	11,5	3 536	70,8	20,0	869	53,1	11,5	-0,1	65,4	-120,9	-2 487	3,2	1,50	6 689	7,7
743	Nidau	Arrondissement de Biel/Bienne	0	9	16,7	3 464	87,3	4,6	329	36,2	1,7	0,2	60,0	-147,8	-3 201	1,3	1,70	6 814	8,7
563	Frutigen	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	0	230	4,8	1 365	21,6	13,0	606	83,2	10,2	0,1	52,2	12,6	300	3,0	1,85	6 827	22,1
855	Schwarzenburg	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	103	7,5	1 058	36,0	12,6	596	65,0	8,5	0,7	48,7	-30,7	-717	4,4	1,86	6 849	11,0
979	Herzogenbuchsee	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	1	12,5	2 143	76,4	14,7	791	3,4	0,5	0,0	34,5	-45,0	-1 025	1,4	1,55	7 069	5,6
843	Saanen	Arrondissement du Haut-Simmental/Gessenay	0	1 376	5,1	6 985	50,9	27,1	3 105	103,2	26,5	0,5	87,8	-75,8	-3 235	11,3	1,40	7 336	-31,6
700	Moutier	Arrondissement du Jura bernois	-226	-226	2,0	194	8,2	9,9	654	56,8	5,0	0,9	93,7	95,6	2 263	5,9	1,94	7 385	18,8
360	Wohlen bei Bern	Arrondissement de Berne - Mittelland	47	87	3,2	1 869	21,4	6,6	309	122,1	7,6	-0,4	29,1	-58,2	-1 428	2,5	1,54	9 086	-5,0
902	Langnau im Emmental	Arrondissement de l'Emmental	253	374	7,4	1 580	34,3	9,6	418	205,1	14,6	0,5	45,0	5,9	156	4,9	1,94	9 268	13,6
546	Münchenbuchsee	Arrondissement de Berne - Mittelland	340	438	5,1	1 225	30,5	11,0	328	225,0	18,1	0,2	43,9	-42,0	-1 066	4,8	1,64	9 992	1,1
361	Zollikofen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-59	-59	5,2	1 965	36,8	8,1	361	32,1	2,7	-0,3	23,4	-80,5	-1 636	3,5	1,40	10 129	-1,3
362	Ittigen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	0	3,5	1 497	31,5	12,6	623	111,8	11,6	-0,3	7,7	-30,3	-814	2,5	1,34	11 264	-17,9
627	Worb	Arrondissement de Berne - Mittelland	43	43	4,3	992	24,1	8,2	240	143,2	7,4	0,9	65,4	-10,8	-269	3,3	1,70	11 331	2,8
861	Belp	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	164	3,5	1 639	26,1	16,8	889	35,9	6,7	0,2	54,6	-53,5	-1 099	1,6	1,34	11 363	-0,1
616	Münsingen	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	83	2,6	1 845	16,1	11,1	528	64,8	7,2	0,3	38,6	-36,4	-870	2,9	1,58	12 458	0,9
768	Spiez	Arrondissement de Frutigen/Bas-Simmental	213	254	3,0	2 338	17,5	5,9	268	248,5	13,1	0,1	43,8	-63,9	-1 470	2,4	1,65	12 632	3,6
356	Muri bei Bern	Arrondissement de Berne - Mittelland	0	257	3,4	3 622	38,0	10,9	539	82,2	8,2	0,2	85,5	-34,7	-847	4,1	1,20	12 651	-26,7
306	Lyss	Arrondissement du Seeland	0	60	11,4	4 106	73,3	10,3	530	70,6	7,2	0,8	57,0	-54,4	-1 329	4,7	1,65	14 722	-2,7
329	Langenthal	Arrondissement de la Haute-Argovie	0	65	34,8	5 893	152,8	17,3	1 119	20,7	3,9	0,0	35,4	-101,2	-3 465	3,8	1,38	15 369	6,8
939	Steffisburg	Arrondissement de Thoune	399	433	11,6	2 831	66,9	6,9	250	210,7	12,8	0,4	28,0	-102,2	-2 390	4,1	1,62	15 695	4,3
404	Berthoud	Arrondissement de l'Emmental	0	0	2,5	3 580	9,6	6,9	281	118,4	5,6	1,4	115,9	27,4	1 039	3,8	1,63	16 314	8,6
363	Ostermundigen	Arrondissement de Berne - Mittelland	-54	-54	0,2	188	1,2	3,3	154	279,7	7,4	1,2	104,2	74,8	1 744	4,6	1,69	17 118	5,2
355	Köniz	Arrondissement de Berne - Mittelland	-52	-52	1,4	909	7,5	15,7	892	23,8	4,1	1,3	133,7	66,5	2 021	4,7	1,49	40 756	-5,8
942	Thoune	Arrondissement de Thoune	0	0	1,8	3 262	9,2	4,7	280	16,0	0,7	0,4	56,1	-100,2	-2 844	2,2	1,72	43 451	11,9
371	Biel/Bienne	Arrondissement de Biel/Bienne	-35	-35	1,6	4 642	9,0	8,6	646	106,8	8,3	3,0	163,7	79,7	1 811	7,2	1,63	53 806	20,4
351	Berne	Arrondissement de Berne - Mittelland	31	31	3,6	7 015	24,8	10,2	802	64,4	5,6	1,4	221,7	28,0	897	6,5	1,54	131 306	3,1
	Médiane		0	117	12,4	2 338	59,5	10,0	370	107,5	10,8	0,0	44,6	-96,0	-2 366	3,5	1,74	1 188	17,3
	Moyenne		47	117	7,7	3 184	43,8	12,1	608	84,2	8,9	0,7	100,3	-39,0	-992	4,8	1,72	2 914	

Annexe IV Bases de calcul des indicateurs financiers (ordre alphabétique)

Autofinancement

Détail	Autofinancement	Groupes de matières
	+ Résultat du compte global	90
	+ Amortissements du patrimoine administratif	33
	+ Attributions aux fonds et financements spéciaux	35
	- Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	45
	+ Rectifications, prêts PA	364
	+ Rectifications, participations PA	365
	+ Amortissements, subventions d'investissement	366
	+ Attributions aux capitaux propres	3898
	- Prélèvements sur les capitaux propres	4898
	- Revalorisations PA	449

Capitaux propres déterminants

Détail	Capitaux propres déterminants	Groupes de matières
	+ Capitaux propres	29
	- Financements spéciaux, engagements (+) et avances (-)	290
	- Alimentation en eau, préfinancement (maintien de la valeur)	29301
	- Traitement des eaux usées, préfinancement (maintien de la valeur)	29302

Charge financière

Détail	Charge financière	Groupes de matières
	+ Charges d'intérêts	340
	- Revenus des intérêts	440
	+ Amortissements du patrimoine administratif	33
	+ Rectifications, prêts PA	364
	+ Rectifications, participations PA	365
	+ Amortissements, subventions d'investissement	366

Charge nette des intérêts

Détail	Charge nette des intérêts	Groupes de matières
	+ Charges d'intérêts	340
	- Revenus des intérêts	440

Dépenses globales

Détail	Dépenses globales	Groupes de matières
	+ Investissements bruts	690
	+ Charges de personnel	30
	+ Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	31
	– Rectifications sur créances	3180
	+ Charges financières	34
	– Rectifications, immobilisations PF	344
	+ Charges de transfert	36
	– Rectifications, prêts PA	364
	– Rectifications, participations PA	365
	– Amortissements, subventions d'investissement	366

Dettes brutes

Détail	Dettes brutes	Groupes de matières
	+ Engagements courants	200
	+ Engagements financiers à court terme	201
	– Instruments financiers dérivés	2016
	+ Engagements financiers à long terme	206

Endettement net

Détail	Endettement net	Groupes de matières
	+ Capitaux de tiers	20
	– Patrimoine financier	10

Impôts directs des PP et des PM + montant de la péréquation financière

Détail	Impôts directs des PP et des PM + péréquation financière	Groupes de matières
	+ Impôts directs, personnes physiques (PP)	400
	+ Impôts directs, personnes morale (PM)	401
	+/- Réduction des disparités	4622/3622
	+ Dotation minimale	4621.5
	+ Indemnité forfaitaire versée en compensation des charges de centre	4621.6
	+ Prestation complémentaire géo-topographique	4621.6
	+ Prestation complémentaire socio-démographique	4621.6

Investissements bruts

Détail	Investissements bruts	Groupes de matières
	+ Immobilisations corporelles	50
	+ Investissements pour le compte de tiers	51
	+ Immobilisations incorporelles	52
	+ Prêts	54
	+ Participations et capital social	55
	+ Subventions d'investissement propres	56

Investissements nets

Détail	Investissements nets	Groupes de matières
	+ Dépenses d'investissement reportées au bilan	690
	– Recettes d'investissement reportées au bilan	590

Résultat du compte général

Détail	Résultat du compte général	Groupes de matières
	+ Excédent de revenus	9000
	– Excédent de charges	9001

Résultat du compte général – amortissements supplémentaires

Détail	Résultat du compte général	Groupes de matières
	+ Excédent de revenus	9000
	– Excédent de charges	9001
	+ Attributions aux réserves de politique financière	3894
	– Prélèvements sur les réserves de politique financière	4894

Revenu courant

Détail	Revenu courant	Groupes de matières
	+ Revenus du compte de résultats	4
	– Subventions à redistribuer	47
	– Imputations internes	49
	– Prélèvements sur les capitaux propres	489
	+ Prélèvements sur la réserve liée à la réévaluation	4896